



**République Tunisienne**

**Ministère du Développement, de l'Investissement et de la Coopération Internationale**

**Projet annuel  
De performance de l'année 2020**

**Ministère du Développement, de l'Investissement et  
de la Coopération Internationale**

**Version française non officielle**

**Octobre -2019**

## **Sommaire**

<b>Chapitre Premier : Présentation Générale de la Mission</b>	<b>5</b>
<b>Chapitre Premier : Présentation Générale de la Mission</b>	<b>7</b>
1. Présentation de la stratégie du secteur et de la mission	9
2. Présentation des programmes de la mission	10
3. Présentation des objectifs et des indicateurs de performance de la Mission	11
4. Budget et programmation à moyen terme des dépenses de la Mission	13
<b>Deuxième chapitre : Présentation Générale de la Mission</b>	<b>18</b>
<b>Programme des équilibres globaux et de la statistique</b>	<b>20</b>
1. Présentation du programme et de sa stratégie	20
2. Objectifs et indicateurs de performance du programme	21
3. Dépenses du programme	29
<b>Programme de soutien au développement régional et sectoriel</b>	<b>33</b>
1. Présentation du programme et de sa stratégie	33
2. Objectifs et indicateurs de performance du programme	38
3. Dépenses du programme	46
<b>Programme de coopération internationale</b>	<b>54</b>
1. Présentation du programme et de sa stratégie	54
2. Objectifs et indicateurs de performance du programme	57
3. Dépenses du programme	64
<b>Programme de développement de l'investissement</b>	<b>68</b>
1. Présentation du programme et de sa stratégie	68
2. Objectifs et indicateurs de performance du programme	71
3. Dépenses du programme	76
<b>Programme de pilotage et de soutien</b>	<b>81</b>
1. Présentation du programme et de sa stratégie	81
2. Objectifs et indicateurs de performance du programme	82
3. Budget du programme	86
<b>Annexes</b>	<b>89</b>
<b>Fiches des établissements et des entreprises publics à caractère non administratif intervenant dans le programme des équilibres globaux et de la statistique</b>	<b>91</b>

<b>Fiches des établissements et des entreprises publics à caractère non administratif intervenant dans le programme de soutien au développement sectoriel et régional</b>	<b>112</b>
<b>Fiches des établissements et des entreprises publics à caractère non administratif intervenant dans le programme de coopération internationale</b>	<b>131</b>
<b>Fiches des établissements et des entreprises publics à caractère non administratif intervenant dans le programme de développement de l'investissement</b>	<b>146</b>
<b>Fiches des établissements et des entreprises publics à caractère non administratif intervenant dans le programme de soutien et de pilotage</b>	<b>170</b>
<b>Fiches des établissements et des entreprises publics à caractère non administratif intervenant dans le programme des équilibres globaux et de la statistique</b>	<b>181</b>
<b>Fiches des établissements et des entreprises publics à caractère non administratif intervenant dans le programme de soutien au développement sectoriel et régional</b>	<b>186</b>
<b>Fiches des établissements et des entreprises publics à caractère non administratif intervenant dans le programme de coopération internationale</b>	<b>210</b>
<b>Fiches des établissements et des entreprises publics à caractère non administratif intervenant dans le programme d'encadrement de l'investissement</b>	<b>214</b>

**Chapitre Premier**  
**Présentation Générale de la Mission**

# Chapitre Premier : Présentation Générale de la Mission

## **1. Présentation de la stratégie du secteur et de la Mission :**

Le Ministère du Développement, de l'Investissement et de la Coopération Internationale est chargé des missions de contribution aux politiques économiques, sociales et au développement régional. Il est chargé aussi du pilotage d'élaboration des stratégies, des plans de développement et des budgets économiques. Le Ministère contribue également à l'élaboration et proposition des politiques et des mécanismes visant à développer la coopération internationale et ce en vue de mobiliser les ressources financières extérieures dans les domaines économique, financier et technique. Il s'occupe, en outre, du développement des investissements nationaux et étrangers.

A cet effet, les attributions du Ministère comprennent les principaux axes suivants :

### **- Axe des équilibres globaux et de statistique :**

- Elaboration des prévisions des équilibres globaux, suivi et évaluation de l'évolution du contexte économique,
- Contribution à l'élaboration des politiques économiques et financières et des réformes structurelles dans le cadre des plans de développement et des budgets économiques ainsi que le suivi de leur mise en œuvre.
- Préparation d'études économiques et sociales en assurant le suivi et l'évaluation de la compétitivité.
- Développement du système national de statistiques en renforçant les piliers et la qualité de la production statistique.

### **- Axe de soutien au développement sectoriel et régional :**

- Elaboration des politiques et des stratégies sectorielles et des programmes d'infrastructure ainsi que le développement des ressources humaines en coordination avec les organismes concernés.
- Préparation des politiques et stratégies de développement régional et suivi de leur mise en œuvre en coordination avec les organismes intervenants.
- La gestion des programmes régionaux de développement et du programme de développement intégré, y compris le programme des chantiers.
- Suivi des projets de développement et participation à l'élaboration du budget de l'État ainsi que l'évaluation des projets et programmes réalisés.

- Elaboration des études économiques et sectorielles réalisées pour stimuler le développement sectoriel et régional et appui aux investissements sectoriels et régionaux privés et publics.
  
- **Axe de la coopération Internationale :**
  - Pilotage de la coopération économique, financière et technique internationale en coordination avec les ministères concernés.
  - Représentation de la Tunisie auprès des instances financières internationales et régionales dans les forums internationaux et régionaux à caractère économique, financier et technique, en coordination avec les autres ministères.
  - Renforcement de la coopération technique en vue d'intensifier les opportunités de placement à l'étranger pour les experts et les compétences tunisiennes.
  
- **Axe de développement de l'investissement :**
  - Conception des politiques et stratégies de développement de l'investissement privé et étranger en assurant leur suivi et évaluation.
  - Développement d'actions de promotion en faveur des opportunités de partenariat et l'attraction des investissements étrangers
  - Pilotage du dossier des traités de protection et de garantie des investissements bilatéraux et multilatéraux et des négociations multilatérales dans le domaine de l'investissement.
  
- **Axe de pilotage et de soutien**

## 1.1 Stratégie du secteur :

Lors de l'élaboration du budget 2020, le ministère du Développement, de l'Investissement et de la Coopération Internationale a adopté un processus qui prend en compte les priorités nationales, en particulier en ce qui concerne la stimulation de l'investissement, l'amélioration du climat des affaires, la promotion du développement régional, la réduction des disparités régionales et le soutien au développement par le biais de programmes de coopération économique, financière et technique internationale.

Le budget du Ministère repose également sur la maîtrise de l'élaboration des politiques et des objectifs économiques sectoriels et globaux, en améliorant les travaux d'analyse, de suivi et de prospective ainsi que le développement du système national de statistique afin d'aider à définir les options et à identifier les réformes et les programmes de développement.

Au niveau de la relance de l'investissement et de l'amélioration du climat des affaires, l'année 2020 est considérée comme l'année de l'achèvement de la mise en place du cadre institutionnel initié en vertu de la nouvelle loi de l'investissement. L'année 2020 connaîtra aussi le renforcement de l'Instance Tunisienne de l'Investissement et ses représentations dans les différentes régions pour assurer la proximité des investisseurs et leur fournir l'assistance nécessaire. L'année 2020 connaîtra également la création du Fonds Tunisien de l'Investissement.

Pour relancer le développement, réduire des disparités régionales et ancrer le principe de discrimination positive instauré par la Constitution et l'occasion de la préparation du budget de développement régional et du programme de développement intégré, le MDICI a accordé une grande importance à la sélection des projets régionaux, au ciblage des investissements publics ainsi qu'à la mesure du degré de réalisation des objectifs prévus par le plan de développement économique et social.

En ce qui concerne le développement du système de statistiques et compte tenu de l'importance de l'information statistique pour la préparation des études et des recherches dans divers domaines ainsi que pour la prise de décision lors de l'élaboration des stratégies et des politiques de développement, la stratégie nationale de statistique adoptée vise à :

- \*Réaliser des enquêtes et des questionnaires périodiques,
- \* Etendre la cartographie de la statistique disponible pour développer les statistiques régionales, les statistiques des comptes nationaux et des indicateurs conjoncturels.

Cette stratégie vise également à développer davantage la production statistique selon les normes internationales et à s'ouvrir davantage aux usagers des statistiques et aux médias et assurer la publication des statistiques selon les normes nationales et internationales.

## Les acteurs publics :

- L'Institut National de la Statistique,
- L'Institut Tunisien de la Compétitivité et des Etudes Quantitatives,
- Le Commissariat Général de Développement Régional,
- L'Office de Développement du Nord-Ouest,
- L'Office de Développement du Centre Ouest,
- L'Office de Développement du Sud,
- L'Agence Tunisienne de la Coopération Technique,
- L'Agence de Promotion de l'Investissement Extérieur,
- L'Instance Tunisienne de l'Investissement,
- Le Fonds Tunisien de l'Investissement.

## 2. Présentation des programmes de la Mission :

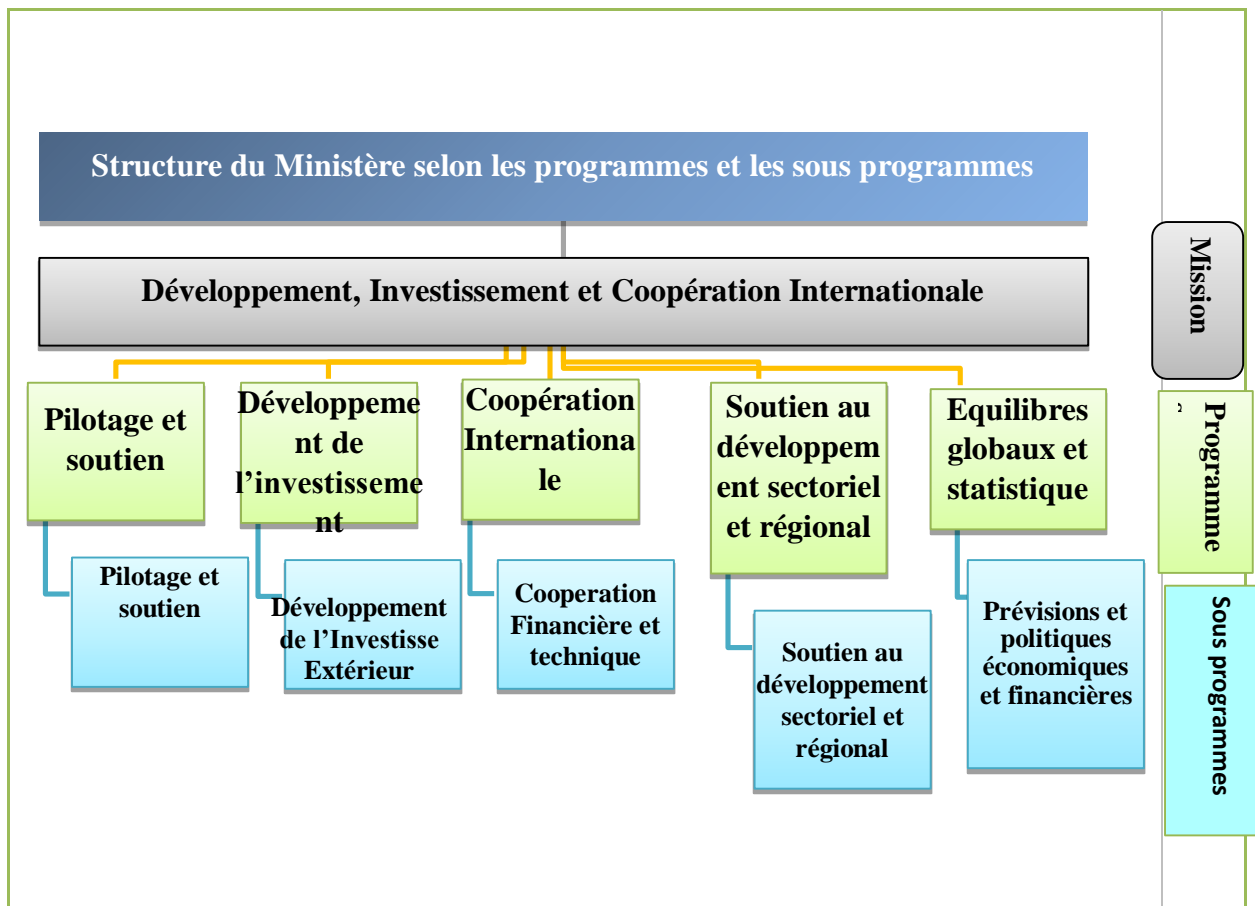
Afin d'assurer une conception édifiante de la structure des programmes de la mission de développement, d'investissement et de coopération internationale, tous les cadres du Ministère ont été impliqués dans la préparation et la conception en tenant compte des spécificités du Ministère.

Cette question est considérée comme une période importante de dialogue et d'analyse, pour déterminer la liste des programmes de la mission de développement, d'investissement et de coopération internationale. Il a été convenu dans ce cadre d'adopter une répartition fonctionnelle pour définir les programmes du Ministère, ce qui signifie un programme pour chaque fonction principale du Ministère couvrant l'ensemble du champ de ses interventions tels que "le développement régional et sectoriel -" l'investissement -" la coopération internationale ...".

A cet égard, la mission de développement, d'investissement et de coopération internationale a été répartie en (05) programmes comme suit :

- Programme n° 1 : **Equilibres globaux et statistiques,**
- Programme n° 2 : **Soutien au développement sectoriel et régional,**
- Programme n° 3 : **Coopération Internationale,**
- Programme n° 4 : **Développement de l'investissement,**
- Programme n° 5 : **Pilotage et soutien.**





### 3. Présentation des objectifs et indicateurs de performance de la mission

Pour évaluer les résultats pouvant être atteints pour chaque programme, des objectifs et des indicateurs de mesure de la performance ont été identifiés et répartis comme suit :

**Tableau n°1**  
**Synthèse des objectifs et des indicateurs de performance de la mission**

<b>Programmes</b>	<b>Nombre de sous-programmes</b>	<b>Objectifs</b>	<b>Indicateurs de mesure de la performance</b>
<b>1- Equilibres globaux et statistique</b>	<b>1</b>	<b>Objectif 1.1</b> : Développement du système de prévisions et d'analyse économiques	<b>8</b>
		<b>Objectif 1.2</b> : Contribution au soutien de prise de décision dans les domaines économique et social	
		<b>Objectif 1.3</b> : Renforcement des principaux piliers du travail statistique	
		<b>Objectif 1.4</b> : Développement de la qualité des données statistiques produites	
<b>2- Soutien au développement sectoriel et régional</b>	<b>1</b>	<b>Objectif 2.1</b> : Elaboration du Plan de développement économique et social	<b>9</b>
		<b>Objectif 2.2</b> : Suivi de la mise en œuvre des projets inscrits au Plan	
		<b>Objectif 2.3</b> : Meilleur emploi des investissements et amélioration de l'opération de sélection des projets qui seront inscrits au budget de l'Etat	
		<b>Objectif 2.4</b> : Contribution à l'amélioration des conditions de bien-être et soutien aux ressources de subsistance et développement de l'investissement privé	
		<b>Objectif 2.5</b> : Suivi de la mise en œuvre des objectifs de développement durable et du Congrès du Caire sur la population et le développement	
<b>3- Coopération Internationale</b>	<b>1</b>	<b>Objectif 3.1</b> : Développement de la coopération Internationale	<b>4</b>
		<b>Objectif 3.2</b> : Développement de la coopération technique	
<b>4- Développement de l'investissement</b>	<b>1</b>	<b>Objectif 4.1</b> : Développement des politiques d'investissement et du climat des affaires	<b>9</b>
		<b>Objectif 4.2</b> : Développement des grands projets	
		<b>Objectif 4.3</b> : Assistance aux investisseurs	
		<b>Objectif 4.4</b> : Promotion de l'investissement	
<b>5- Pilotage et Soutien</b>	<b>1</b>	<b>Objectif 5.1</b> : Développement des compétences des ressources humaines	<b>3</b>
		<b>Objectif 5.2</b> : Développement du système d'information	
		<b>Objectif 5.3</b> : Maitrise de la gestion des moyens matériels et des équipements	
<b>Total</b>	<b>05</b>	<b>18</b>	<b>33</b>

## 4. Budget et programmation des dépenses à moyen terme de la Mission

### 4.1 Présentation du budget de la mission pour l'année 2020

Le projet de budget du Ministère du Développement, de l'Investissement et de la Coopération Internationale pour l'année 2020 s'inscrit dans le cadre des objectifs et des dispositions prévus par la circulaire du Chef du Gouvernement n° 09 du 29 mars 2019 .

Les principes retenus par cette circulaire et qui ont présidé à la préparation du budget du MDICI sont ceux visant à :

\*La réduction du taux du déficit du budget de l'Etat ce qui permet une meilleure maîtrise du niveau de la dette publique,

\* L'accélération du rythme de la croissance, le développement des services de base et des programmes d'assistance sociale en maîtrisant le financement des systèmes de production,

\*L'accélération du rythme des réformes visant le développement du climat des affaires et le renforcement de l'efficacité des investissements publics en mettant en place des mécanismes assurant la réalisation des projets dans les délais impartis.

En outre, le projet de budget du Ministère a été élaboré suivant la nouvelle méthodologie prévue par les dispositions de la nouvelle loi des finances.

Compte tenu de ce qui précède, le budget du ministère du Développement, de l'Investissement et de la Coopération Internationale pour l'année 2020 s'élève à **889,831** millions de dinars(MD) contre **783,294 MD** pour l'année 2019, avec une augmentation de **106,537 MD** soit l'équivalent de **13.6 %**. Ce budget est réparti comme suit :

- Dépenses de rémunération : **68,828 MD** contre **60,237 MD** pour l'année 2019, avec une augmentation de **8,591 MD** soit l'équivalent de **13.6 %**.
- Dépenses de gestion : **13,340 MD** contre **9,494 MD** pour l'année 2019, avec une augmentation de **3,846 MD** soit l'équivalent de **40.5 %**.
- Dépenses d'interventions : **757,433 MD** contre **700,483 MD** pour l'année 2019, avec une augmentation de **56,950 MD** soit l'équivalent de **8.1 %**.
- Dépenses d'investissement : **0,230 MD** contre **8,048 MD** pour l'année 2019, avec une réduction de **7,818 MD** soit l'équivalent de **- 3399 %**.
- Dépenses d'opérations financières : **50,000 MD** contre **5,032 MD** pour l'année 2019, avec une augmentation de **44,968 MD** soit l'équivalent de **893.6 %**.

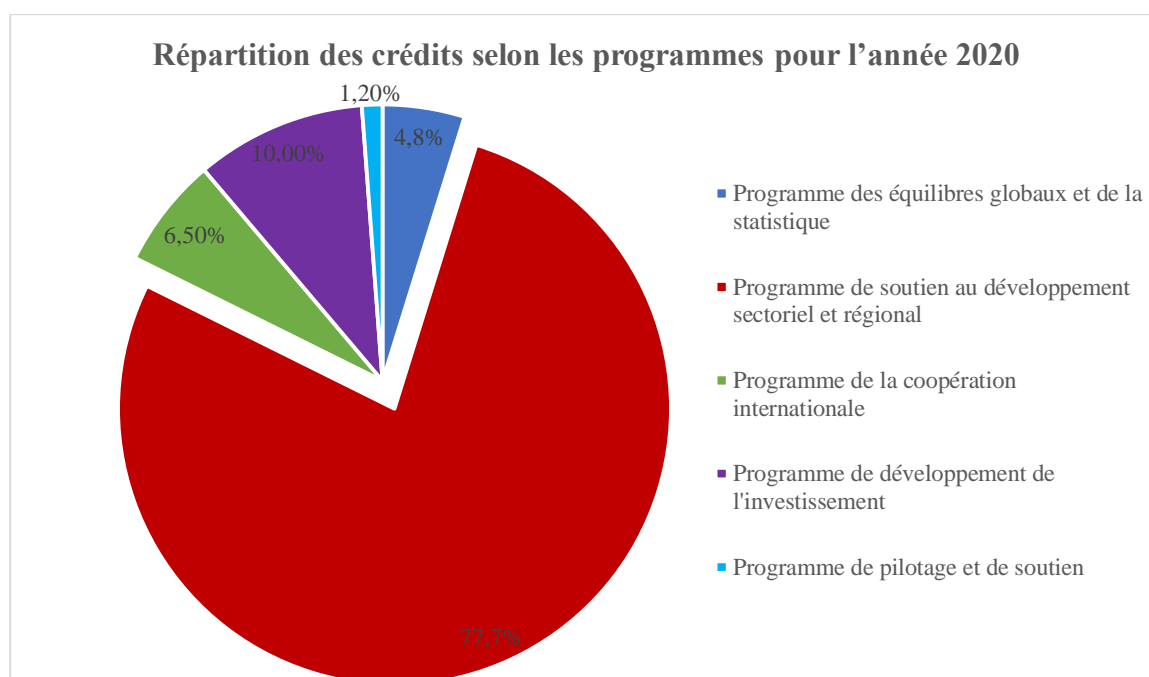
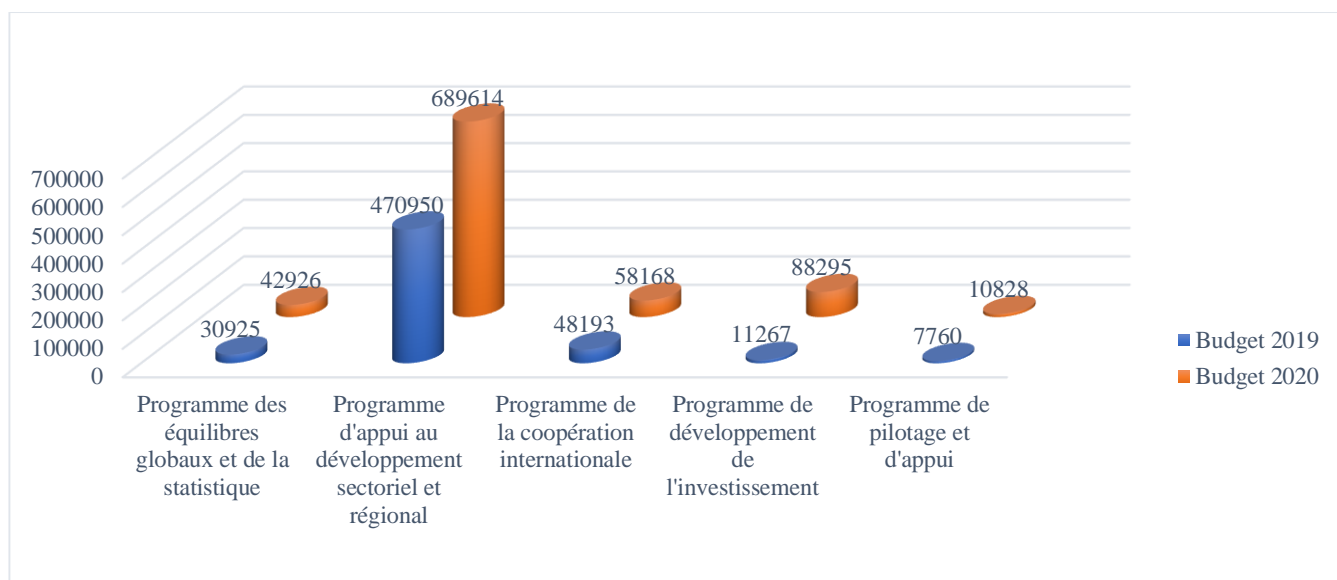
Cette augmentation au niveau du budget du Ministère est inhérente notamment à :

- Augmentation de **8,591 MD** des dépenses de rémunération (**60,237 MD** pour l'année 2019 contre **68,828 MD** pour l'année 2020),

- Augmentation de **44,968 MD** au titre des contributions internationales (**50,000 MD** pour l'année 2020 contre **5,032 MD** pour l'année 2019) inhérente à de nouvelles souscriptions au capital de nouvelles institutions internationales en plus du paiement des tranches des autres contributions dont **32 MD** au profit de la Banque Africaine de Développement, **4,660 MD** au profit de la Société Financière Internationale et **3,025 MD** au profit de la Banque Asiatique d'Investissement en Infrastructure.

### Graphique n° 1

**Evolution du budget de la mission pour les années 2019 et 2020 par programmes  
(Crédits de paiement)**



**Présentation du budget du Ministère selon les programmes et les sous-programmes conformément au tableau n°3 et le graphique n°2**

**Tableau n° 3**

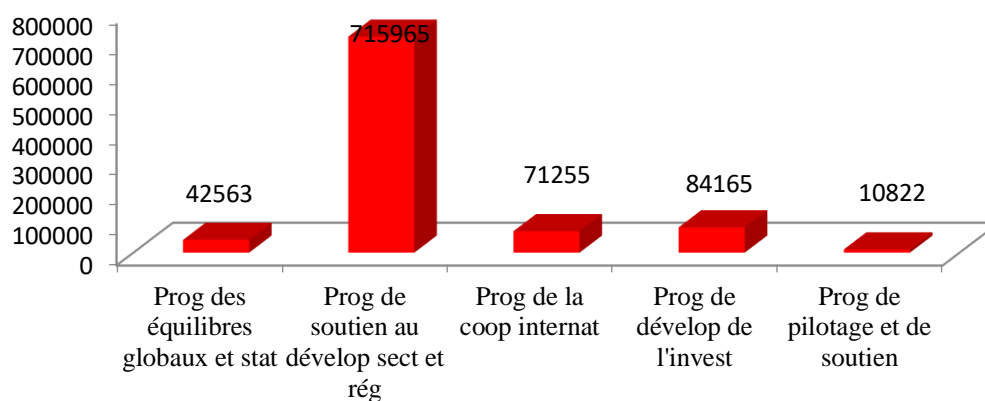
**Répartition du budget de la mission pour l'année 2020 selon les programmes et la nature de la dépense (crédits de paiement)**

Unité : Mille dinars

Sections	Dépenses de rémunération	Dépenses de gestion	Dépenses d'interventions	Dépenses d'investissement	Dépenses d'opérations financières	Total
<b>Programme 1</b>	28967	2784	11116			<b>42926</b>
<b>Programme 2</b>	18579	1696	669339			<b>689614</b>
<b>Programme 3</b>	6820	718	630		50000	<b>58168</b>
<b>Programme 4</b>	9198	3213	75884			<b>88295</b>
<b>Pilotage et soutien</b>	5255	4929	414	230		<b>10828</b>
<b>Total</b>	<b>68828</b>	<b>13340</b>	<b>757433</b>	<b>230</b>	<b>50000</b>	<b>889831</b>

\*Sans compter les ressources propres des entreprises publiques

**Répartition du budget du ministère pour l'année 2020 selon les programmes (crédits de paiement)**



■ Répartition du budget du ministère pour l'année 2020 selon les programmes (crédits de paiement)

**4.2. Présentation du cadre des dépenses à moyen terme (2020-2022) du Ministère :**

**Tableau n°4**

**Cadre des dépenses à moyen terme (2020-2022) du ministère :  
Répartition selon la nature de la dépense (Crédits de paiement)**

Unité : Mille dinars

Donnée	Réalizations 2017	Réalisation s 2018	Loi des finances 2019		Prévisions 2020	Prévisions 2021	Prévisions 2022
			Nomenclature ancienne	Nouvelle nomenclature			
Dépenses de Rémunération	51611	56883	60237	60237	68828	75000	80000
Dépenses de gestion	8937	7950	9494	9494	13340	13740	14152
Dépenses d'Interventions	453717	496899	700483	700483	757433	796022	859050
Dépenses d'investissement	20056	7470	8048	8048	230	400	500
Dépenses des opérations financières	47621	47621	5032	5032	50000	48000	45000
Autres dépenses							
Budget hors ressources propres des entreprises	<b>581943</b>	<b>609290</b>	<b>783294</b>	<b>783294</b>	<b>889831</b>	<b>998702</b>	<b>933162</b>
Budget avec les ressources propres							

**Tableau n°4****Cadre des dépenses à moyen terme (2020-2022) du Ministère :****Répartition selon les programmes (Crédits de paiement)**

Unité : Mille dinars

	<b>Réalisations 2017</b>	<b>Réalisations 2018</b>	<b>Loi des finances 2019</b>	<b>Prévisions 2020</b>	<b>Prévisions 2021</b>	<b>Prévisions 2022</b>
<b>Equilibres globaux et statistique</b>	32349	30535	34287	42926	40000	38000
<b>Soutien au développement sectoriel et régional</b>	461267	511204	710076	689614	727162	787902
<b>Coopération Internationale</b>	53699	46630	12272	58168	59000	60000
<b>Développement de l'investissement</b>	7826	9253	11137	88295	95000	100000
<b>Pilotage et soutien</b>	26802	14116	15522	10828	12000	12800
<b>Total</b>	<b>581943</b>	<b>611738</b>	<b>783294</b>	<b>889831</b>	<b>933162</b>	<b>998702</b>

## **Deuxième chapitre**

### **Présentation des programmes de la Mission**



# **Programme des équilibres globaux et de la statistique**

**Président du programme : M Lotfi Fradi ; Président du Comité des équilibres globaux et de la statistique**

## **1. Présentation du programme et sa stratégie :**

Le programme des équilibres globaux et de la statistique représente l'une des principales missions du ministère du Développement, de l'Investissement et de la Coopération Internationale. Ce programme constitue un aspect important des attributions du Ministère compte tenu de son rôle transversal dans la conception du modèle de développement. Cet aspect particulier prend son importance dans l'élaboration des prévisions globales, la conception des équilibres globaux, la contribution à l'élaboration des réformes structurelles ainsi que l'amélioration de la compétitivité dans le cadre du budget économique annuel et à moyen terme au titre du plan de développement.

Compte tenu de ce qui précède, ce programme comprend la direction générale des Prévisions, l'Institut Tunisien de la Compétitivité et des Etudes Quantitatives et l'Institut National de la Statistique.

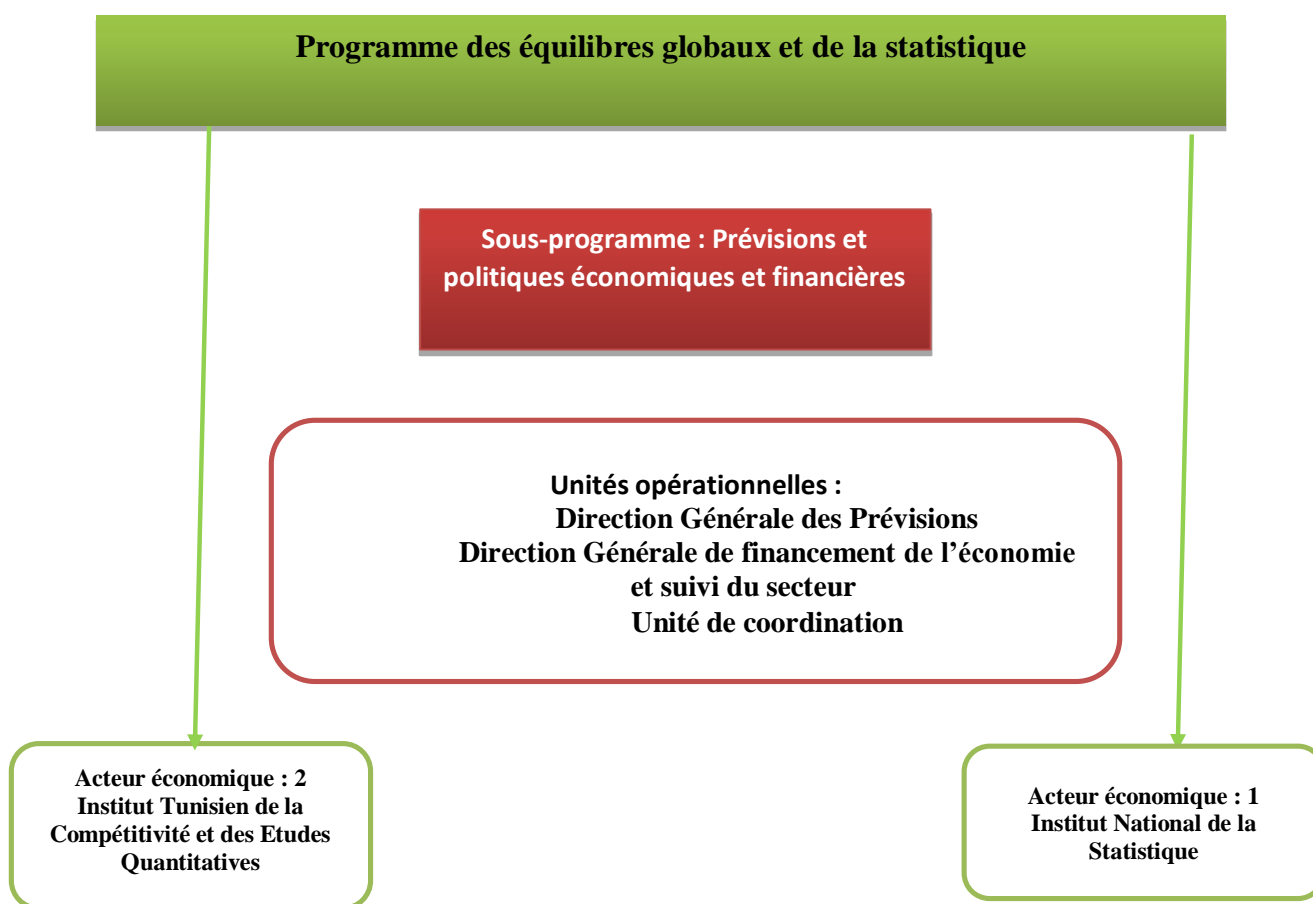
La stratégie du programme pour l'année 2020 a été fixée à la lumière des orientations générales des politiques de développement du pays, qui s'inscrivent dans le cadre des attributions du Ministère. Cette stratégie tourne autour des principaux axes suivants :

- ❖ Préparer les stratégies et politiques économiques et financières et proposer des réformes pour atteindre les objectifs de développement.
- ❖ Concevoir les prévisions du modèle de croissance dans le cadre du budget économique et du plan de développement.
- ❖ Suivre et analyser l'évolution de la situation économique au niveau national et international,
- ❖ Suivre, analyser et prospecter la compétitivité de l'économie tunisienne et concevoir les réformes pour développer la compétitivité et le climat des affaires,
- ❖ Piloter le développement du système de statistique et le renforcement du rôle central de l'Institut National de Statistique dans la production et la publication des statistiques et la diffusion de leur application à plusieurs domaines conformément aux normes établies.

Le programme des équilibres globaux et de la statistique vise à :

1. Développer le système des prévisions et d'analyses économiques et financières,
2. Fournir des études et analyses appropriées pour appuyer la prise de décision dans le domaine économique et social.
3. Développer la production et la publication des statistiques et leur qualité,

Le programme des équilibres globaux et de statistique comprend un sous-programme et d'acteurs publics :



## **2. Objectifs et indicateurs de performance relatifs au programme**

Ce programme a pour objectif de développer le système des prévisions et d'analyse portant sur l'élaboration des stratégies de développement, des plans de développement, du budget économique et des analyses conjoncturelles et ce en coordination avec les différents intervenants. Le programme vise également à développer des études et des analyses permettant à aider à la décision dans les domaines économique et social en relation avec les orientations générales de l'État et aider à la prise des mesures appropriées.

Parallèlement, le programme comprend le renforcement de la production et de la publication des statistiques afin de fournir des données fiables et actualisées aux acteurs économiques selon les normes reconnues à l'échelle internationale.

	<b>Structure chargée de mise en œuvre</b>	<b>Objectifs</b>
Sous objectif 1	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Direction Générale des Prévisions</li> <li>✓ Direction Générale de Financement de l'Economie</li> </ul>	Maitrise du système des prévisions économiques et financières
Premier acteur public	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Institut Tunisien de la Compétitivité et des Etudes Quantitatives</li> </ul>	Objectif 2 : Efficacité d'appui à la décision dans les domaines économique et social
Deuxième acteur public	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Institut National de la Statistique (Et le Conseil National de Statistique)</li> </ul>	Objectif 3 : Renforcement des principaux piliers du travail statistique  Objectif 4 : Développement de la qualité des données statistiques produites

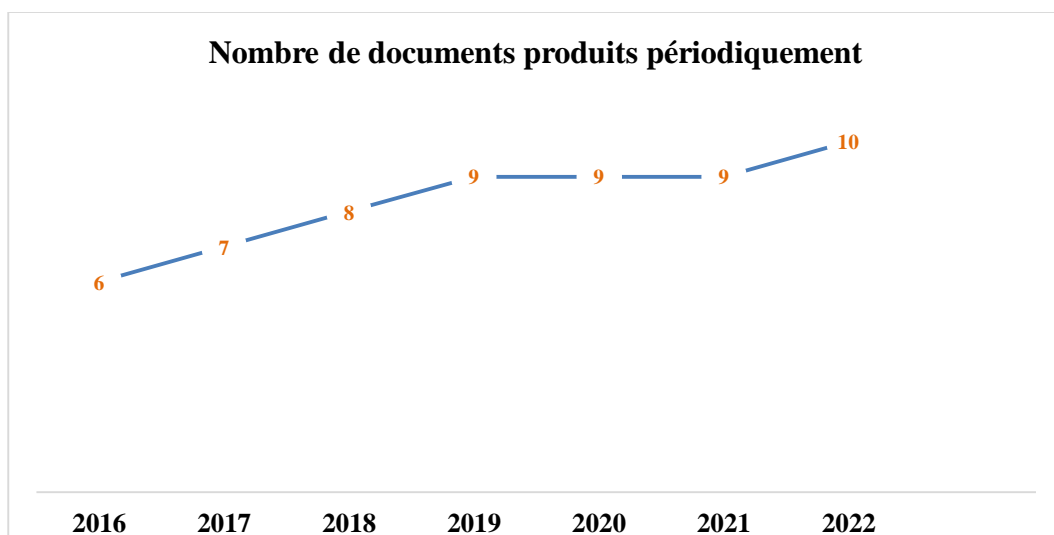
## 2.1 Présentation des objectifs et des indicateurs de mesure de la performance du programme

### Objectif 1 : Développement du système des prévisions économiques et financières

- **Présentation de l'objectif** : Développer les prévisions et les analyses économiques et financières, élaborer les stratégies, les politiques et les réformes permettant de réaliser les objectifs de développement en relation avec l'amélioration des méthodologies d'élaboration du budget économique, des analyses conjoncturelles et du suivi et de l'évaluation.
- **Référence de l'objectif** : La direction générale des prévisions et la direction générale de financement de l'économie et de suivi du secteur financier.

- **Justifications d'adoption de l'indicateurs** : C'est mesurer le volume des travaux périodiques réalisés dans les domaines des prévisions et des analyses relatives au budget économique, du suivi et de l'évaluation de la conjoncture économique et du plan de développement.

Indicateur de mesure de la performance de l'objectif	Unité	Réalizations			2019	Prévisions		
		2016	2017	2018		2020	2021	2022
Indicateur 1-1-1 : <u>Nombre de documents produits périodiquement</u>	Nombre	6	7	8	9	9	9	10



## Premier acteur public : Institut Tunisien de la Compétitivité et des Etudes Quantitatives.

### Objectif 2 : Efficacité d'appui à la décision dans les domaines économique et social

- **Présentation de l'objectif** : Appuyer la décision dans les domaines économique et social à travers la réalisation d'études et d'analyses économiques et sociales dans le cadre des orientations globales de l'Etat qui répondent aux préoccupations de développement des secteurs public et privé ainsi que le développement de la qualité de ses travaux par la promotion des ressources humaines
- **Référence de l'objectif** : Institut Tunisien de la Compétitivité et des Etudes Quantitatives.
- **Justifications d'adoption de l'indicateur** : Le nombre d'études réalisées et leur qualité contribuent à éclairer les décideurs et fournissent un support de prise de décisions .La nécessité de diffusion des résultats de ces études aux concernés et le développement de leur qualité à travers la promotion des ressources humaines et l'amélioration du climat du travail.

Indicateur de mesure de la performance de l'objectif	Unité	Réalisations			2019	Prévisions		
		2016	2017	2018		2020	2021	2022
Nombre d'études et de notes	Nombre	25	20	26	27	27	27	27
Accès au site de l'Institut	Nombre par mille	-	17.1	16.2	18.5	19	19	19
Actions de communication	Nombre	72	26	31	31	32	32	32
Formation et développement des compétences	Moyenne des journées d'activité	6.3	6.0	8.6	9	10	10	10

\* Sont comptabilisées uniquement les études et les notes qui ont une valeur scientifique satisfaisante et permettant d'aider à la décision.

\*\*Est calculé seulement le nombre d'actions d'information, de communication et d'autres participations.

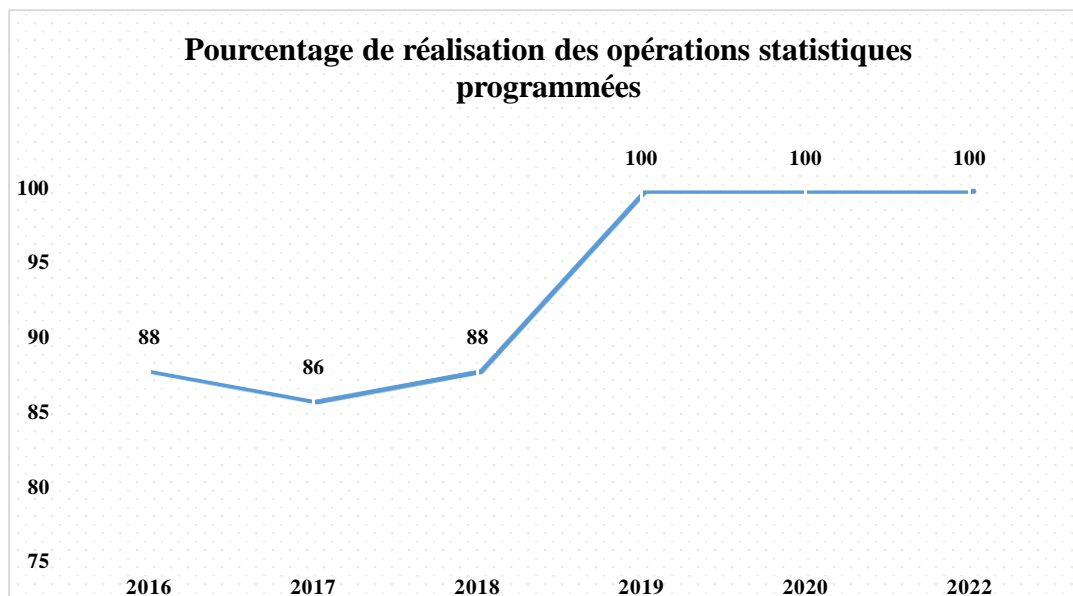
## Deuxième acteur public : Institut National de La Statistique :

Le deuxième sous-programme comprend deux objectifs et trois indicateurs de mesure de la performance. Ils ont été choisis en fonction des attributions du Ministère, de l'Institut National de La Statistique et du Conseil National de La Statistique. La méthodologie adoptée tient compte de la nécessité d'établir des normes objectives et pratiques pour évaluer les résultats obtenus et le degré d'utilisation des crédits en fonction des programmes et des activités.

### Objectif 3 : Renforcement des principaux piliers du travail statistique :

- **Présentation de l'objectif** : Réaliser les enquêtes programmées et développer les statistiques régionales : Cet indicateur vise à mesurer le degré d'engagement de l'Institut à réaliser le programme national des enquêtes et ce dans le cadre de l'amélioration de la qualité et des méthodes et instruments du travail statistique, notamment au niveau des régions.
- **Référence de l'objectif** : Institut National de La Statistique.
- **Justifications d'adoption de l'indicateur** : Mesurer le degré de réalisation du programme de travail de l'Institut.

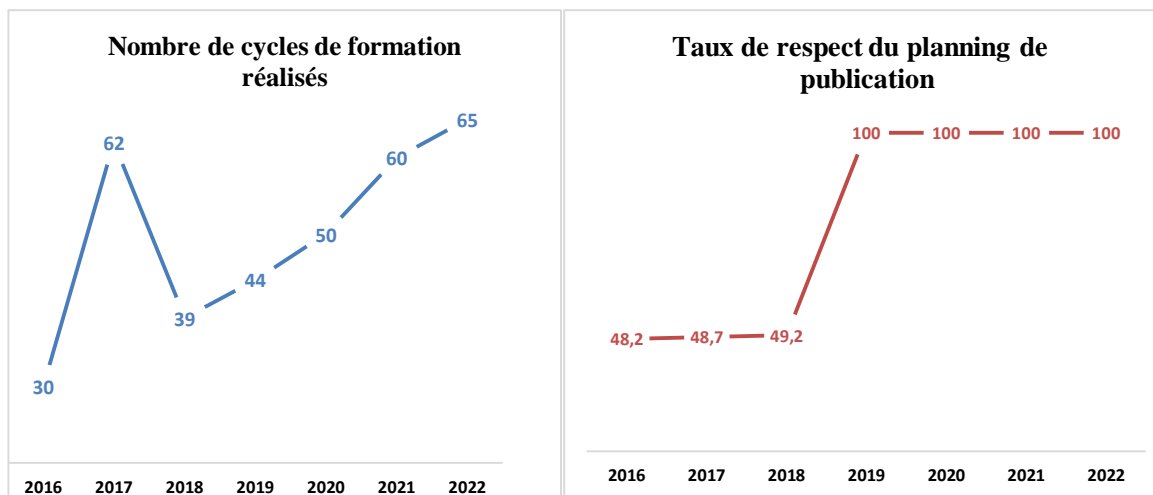
Indicateur de mesure de la performance de l'objectif	Unité	Réalizations			2019	Prévisions		
		2016	2017	2018		2020	2021	2022
Indicateur 1-1-2 : Réalisation des opérations de statistiques programmées	Nombre	88	86	88	100	100	100	100



#### Objectif 4 : Développement de la qualité des données statistiques produites

- **Présentation de l'objectif** : Œuvrer à améliorer la qualité et l'exploitation de l'information statistique.
- **Référence de l'objectif** : Institut National de la Statistique.
- **Justifications d'adoption de l'indicateur** : Mesurer le degré de respect du calendrier de publication et du renforcement des capacités des ressources humaines.

Indicateur de mesure de la performance de l'objectif	Unité	Réalizations			2019	Prévisions		
		2016	2017	2018		2020	2021	2022
Indicateur 1-2-2 : <u>Respect du calendrier de publication</u>	Pourcentage	48.2	48.7	49.2	100	100	100	100
Indicateur 2-2-2 : <u>Sessions de formation réalisées</u>	Nombre	30	62	39	44	50	60	65



## 2.2 Présentation des activités du programme :

Le tableau ci-dessous synthétise les différentes activités contribuant à la réalisation de la valeur cible des indicateurs pour l'année 2020 et son impact financier.

Objectifs	Indicateurs	Prévisions 2020	Activités	Crédits (Mille dinars)
Développement du système des prévisions et d'analyses économiques	Nombre de documents produits périodiquement	08	Elaboration de notes de suivi de la conjoncture économique nationale et internationale	577
			Document cadre de préparation du budget de l'Etat (Préparation en juillet et mise à jour en avril)	
			Elaboration du budget économique (Un premier projet en juillet et un projet définitif en octobre)	
			Notes d'analyse (Macroéconomie, financement de l'économie, suivi du secteur financier, exécution du budget de l'Etat)	
Contribution à l'appui à la décision dans les secteurs économique et social	1- Nombre d'études et de notes	27	Réalisation d'études dans les domaines suivants : - Développement durable - Emploi et capital humain - Finances publiques - Innovation et nouvelles technologies - Politiques sociales - Développement régional - Compétitivité et climat des affaires - Investissement, croissance et prospective, - Politiques globales - Etudes financières et monétaires	4861.9
			Réponses aux requêtes occasionnelles émanant du Ministère de tutelle ou d'autres organismes nationaux et internationaux	
			Développement du site de l'Institut	66.1



	2- Accès au site de l'Institut	19 milles visites	Diversification des produits de l'Institut et leur publication sur le site	
	3- Actions de communication	32	Elaboration et mise en œuvre du plan de communication	562
			Intensification des activités d'information, de communication et des autres activités participatives programmées	
	4- Formation et développement des compétences	10 jours/par cadre	Réalisation d'actions de formation et de perfectionnement	705
Participation dans des séminaires et rencontres d'étude				
Renforcement des principaux piliers du travail	Réalisation des actions statistiques programmées	100	Fournir tous les besoins matériels et humains pour la réalisation des enquêtes	29578
			Préparation des dossiers techniques des différentes enquêtes	
			Réalisation d'actions de formation concernant le travail de terrain et le travail bureautique	
			Réalisation de toutes les actions de traitement statistique pour les recherches	
			Publication des résultats et leur mise à disposition au profit des usagers	
			Exploitation des références administratives et coordination à ce titre avec les partenaires	
Amélioration de la qualité des données statistiques produites	Respect du calendrier de publication	100	Réalisation des travaux de terrain dans les délais et exécution du traitement statistique suivant un programme de travail et des formulaires techniques des enquêtes	2885
			Coordination entre tous les intervenants au sein de l'Institut pour honorer les engagements	
	Sessions de formation réalisées	50	Elaboration et mise en œuvre du programme annuel de formation en coordination avec toutes les structures concernées	3691
			Mise à disposition des ressources matérielles et humaines nécessaires pour la mise en œuvre du programme	
			Evaluation du programme et le cas échéant sa mise à jour	

### 3- Dépenses du programme :

Les dépenses relatives au programme des équilibres globaux et de la statistique sont réparties comme suit :

#### 3.1 Budget du programme :

**Tableau n°7**  
**Budget du programme des équilibres globaux et de la statistique selon la nature de la dépense**

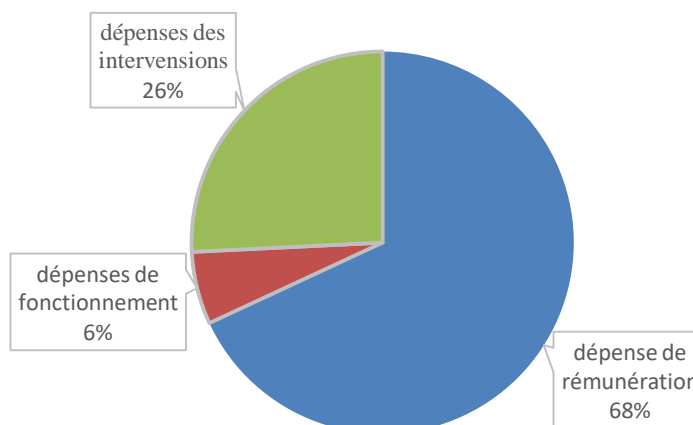
Unité : Mille dinars

Donnée	Réalizations 2018	Loi des finances 2019		Prévisions 2020	Ecart	Pourcentage %
		Nomenclature ancienne	Nouvelle nomenclature			
Dépenses de Rémunération	24074	25399	25399	28976	3577	14.08%
Dépenses de gestion	2341	2542	2542	2784	242	9.5%
Dépenses d'Interventions	4120	676	6346	11166	4820	76.0%
Dépenses d'investissement						
Dépenses des opérations financières						
Autres dépenses		5670				
<b>Total</b>	<b>30535</b>	<b>34287</b>	<b>34287</b>	<b>42926</b>	<b>8639</b>	<b>25.2%</b>

\*Sans compter les ressources propres des entreprises

#### Graphique n°2

**Répartition du projet de budget du programme des équilibres globaux et statistique pour l'année 2020 selon la nature de la dépense**



**Tableau n°8**

**Budget du programme des équilibres globaux et de la statistique selon  
la nature de la dépense (Selon les sous programmes et les activités)**

Donnée sur le programme	Activités	Réalizations 2018	Loi des finances 2019(1)	Prévisions 2020(2)	Taux d'augmentation 2019-2020	
					Montant (2)-(1)	Pourcentage (2)-(1)/(1)
<b>Sous-programmes centraux</b>	<b>Activités centrales</b>					
Sous-programme : Les prévisions et les politiques économiques et financières	Activité 1 : élaboration périodique des prévisions globales et analyse des politiques économiques et financières relatives au plan de développement et au budget économique (cadre à moyen terme et annuel)	230	250	277	27	10.8%
	Activité 2 : Réalisation d'analyses et d'études portant sur le financement de l'économie et suivi du secteur financier	252	284	300	16	5.6%
	Activité 3 : Réalisation de statistiques nationales, leur publication et amélioration de leur qualité	25166	28167	36154	7987	28.35%
	Activité 4 : Réalisation d'études économiques et sociales et rapports sur la compétitivité	4887	5586	5832	246	4.4%
<b>Total du programme</b>		<b>30535</b>	<b>34287</b>	<b>42563</b>	<b>8276</b>	<b>24.1%</b>

Sans compter les ressources propres des entreprises publiques

### 3.2. Cadre de dépenses à moyen terme 2020-2022 du programme des équilibres globaux et de la statistique :

**Tableau n°9**  
**Cadre de dépenses à moyen terme 2020-2022 du programme des équilibres globaux et de la statistique**  
**Répartition selon la nature de la dépense (Crédits de paiement)**

Unité : Mille dinars

Donnée	Réalizations 2017	Réalisations 2018	Loi des finances 2019		Prévisions 2020	Prévisions 2021	Prévisions 2022
			Nomenclature ancienne	Nouvelle nomenclature			
Dépenses de Rémunération	21935	24074	25399	25399	28976	25125	22897
Dépenses de gestion	2981	2341	2542	2542	2784	2867	2953
Dépenses d'Interventions	693	623	676	6346	11166	12008	12150
Dépenses d'investissement	0	0	0	0	0	0	0
Dépenses des opérations financières	0	0	0	0	0	0	0
Autres dépenses	6740	3497	5670	0	0	0	0
<b>Total hors ressources propres des entreprises</b>	<b>32349</b>	<b>30535</b>	<b>34287</b>	<b>34287</b>	<b>42926</b>	<b>40000</b>	<b>38000</b>
<b>Total avec les ressources propres</b>	<b>33094</b>	<b>31432</b>	<b>34987</b>	<b>34987</b>	<b>43482</b>	<b>40200</b>	<b>38140</b>

\*\*Le budget d'investissement pour l'année 2020 est estimé à 490 mille dinars. Ils seront alloués pour financer l'enquête annuelle sur la compétitivité, le climat des affaires, le budget de l'informatique, le renouvellement de certains équipements et l'acquisition d'un véhicule fonctionnel. A cet égard, le budget de développement pour l'année 2019 a enregistré une augmentation de 20 milles dinars, soit 4,3%, tandis que la contribution de l'État a accusé une diminution de 38 % (soit 293 milles dinars, contre 470 milles dinars en 2019).

\*\*\*En 2022, l'enquête sur le climat des affaires sera élargie pour inclure des indicateurs sur le stock de capital.

Les dépenses d'interventions comprennent la contribution de l'Amicale des Agents de l'Institut Tunisien de la Compétitivité et des Etudes Quantitatives, qui réalise des activités sociales, de divertissement et culturelles, ainsi que la contribution de l'association sportive.

L'autofinancement (reliquats des budgets précédents) réservé le budget de l'Institut pour l'année 2020 est estimé à 753 mille dinars, contre 700 mille dinars en 2019

Le taux d'accroissement du budget 2020 de l'Institut par rapport à 2019, estimé à 7.4% est principalement dû aux augmentations salariales. En effet, les dépenses de rémunération représentent 77% des dépenses totales.

L'évolution du budget de l'Institut pour la période 2020-2022 est de l'ordre de 14,8%.

<sup>1</sup>Les salaires pour l'année 2019 sont calculés sur la base de ce qui a été payé jusqu'à fin juillet et de l'augmentation programmée des salaires.

<sup>2</sup>Compte tenu des augmentations programmées des salaires

<sup>3</sup> Ajout du budget de l'enquête nationale sur les dépenses, la consommation et le niveau de vie des familles en 2020 (3555 MD) et 2021 (3413 MD)

<sup>3</sup> Ajout du coût de l'étude et de la construction d'un centre de formation, des archives et de la documentation à Bouchoucha et d'un centre d'accès à l'information (montant initial 400 MD).

# **Programme de soutien au développement sectoriel et régional**

**Président du programme : le président du Comité Général du Développement Sectoriel et Régional**

## **1- Présentation du programme et sa stratégie**

Le soutien au développement sectoriel et régional est considéré comme un des principaux piliers du travail du Ministère. Il constitue à cet effet, un axe principal de ses attributions, puisque que le ministère du Développement, de l'Investissement et de la Coopération Internationale assure la mission de coordination entre les différents intervenants aux niveaux national et régional compte tenu de son rôle transversal.

Sur cette base, un programme de soutien au développement sectoriel et régional qui comprend la Direction Générale de Coordination et de Suivi de la Réalisation des Projets Publics et des Programmes Régionaux, la Direction Générale des Secteurs Economiques, la Direction Générale de l'Education et de la Citoyenneté, la Direction Générale des Services Sociaux ainsi que le Commissariat Général de Développement Régional et les Offices de Développement du Nord-Ouest, du Sud-Ouest et du Sud.

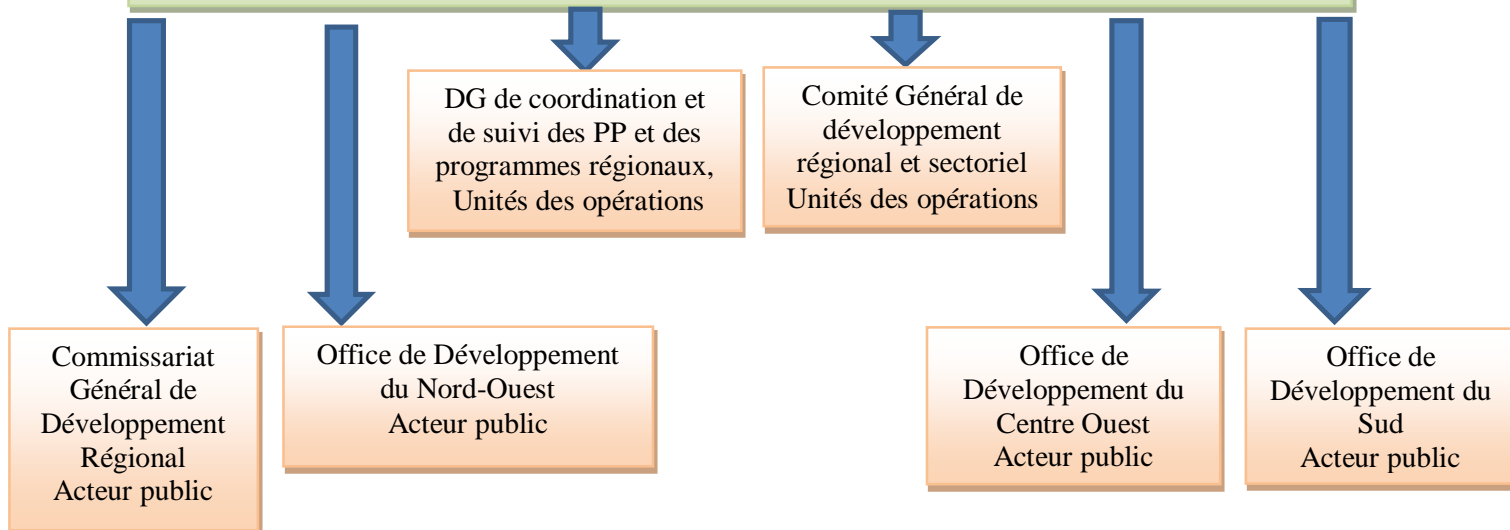
Le programme de soutien au développement sectoriel et régional vise principalement à :

- ✓ Soutenir le développement sectoriel et régional et à promouvoir l'investissement,
- ✓ Améliorer la gestion des programmes de développement régional et suivre leur mise en œuvre,
- ✓ Développer le processus de planification, d'évaluation et de suivi.

Par conséquent, un seul sous-programme a été identifié pour le programme de soutien au développement sectoriel et régional, qui comprend 5 objectifs et 6 activités, avec 9 indicateurs de mesure de la performance.

## Programme de soutien au développement régional et sectoriel

### Sous-programme de soutien au développement régional et sectoriel



### Sous-programme : Soutien au développement régional et sectoriel

Le sous-programme de soutien au développement régional et sectoriel vise à :

- Programmer des projets visant à améliorer les conditions de vie, à soutenir les ressources de subsistance et à stimuler l'investissement privé en ouvrant des crédits aux conseils régionaux dans le cadre du programme de développement régional,
- Mettre en place une dynamique économique locale, renforcer les indicateurs de développement humain et soutenir l'emploi dans les délégations couvertes par le programme de développement intégré (PDI) et le programme de développement urbain intégré,
- Soutenir les investissements sectoriels et régionaux en apportant une assistance technique aux différents acteurs publics et privés aux niveaux nationaux et régional. Ceci contribue à stimuler le développement, qui comprend notamment le suivi de la réalisation des études sectorielles et stratégiques, en mettant leurs résultats entre les mains des usagers, et en coordination avec les différents acteurs au niveau sectoriel. Afin de promouvoir l'investissement, plusieurs actions sont menées tels que l'organisation de séminaires, d'événements et d'ateliers, préparation de campagnes de promotion

régionale et conclusion de conventions de coopération dans le cadre de la coopération internationale décentralisée,

- Piloter le processus de planification aux niveaux local, régional et national et développer les techniques de planification,
- Suivre la mise en œuvre du plan de développement et des projets publics.
- Contribuer au développement de mécanismes de publication et d'analyse des informations statistiques.
- Fixer les méthodologies de préparation des stratégies de développement et mettre en place le suivi périodique de la situation économique et sociale dans les régions, ainsi que l'analyse objective des problématiques rencontrées, des perspectives et des possibilités pour soutenir le développement sectoriel et régional,
- Redynamiser le cadre unifié d'évaluation et de pilotage des investissements publics.
- Suivre la mise en œuvre des engagements nationaux de concrétisation des objectifs de Développement Durable « Agenda 2030 » et la Conférence du Caire sur la population et le développement.

### **Programme Régional de Développement (PRD) :**

Le programme régional de développement est un mécanisme destiné à stimuler le rythme de développement dans les zones rurales et les zones urbaines les moins développées. Ce programme contribue à la mise en œuvre de projets visant à améliorer les conditions de vie des habitants de ces zones, à créer et consolider les postes d'emploi. Ce programme vise également le réaménagement des zones industrielles situées en dehors des zones de développement régional et couvre l'autofinancement de certains projets financés par la Banque Tunisienne de Solidarité et la Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises.

Le programme est financé par le budget de l'Etat et bénéficie de plus en plus de fonds destinés à constituer des ressources propres pour les conseils régionaux.

Les crédits proposés pour l'année 2020 pour le programme régional de développement qui relève du ministère du Développement, de l'Investissement et de la Coopération internationale (Direction générale de coordination et de suivi de la mise en œuvre des projets publics et des programmes régionaux) s'élèvent à 609 millions de dinars au titre en paiement contre des crédits de l'ordre de 648 millions de dinars inscrits dans le cadre du budget de développement pour l'année 2019 en paiement.



Les crédits inscrits pour l'année 2019 et les crédits proposés pour l'année 2020 sont répartis selon les axes d'intervention comme suit :

Axes d'intervention	Loi des finances 2019(MD)		Prévisions de l'année 2020(MD)
	Engagement	Paiement	Paiement
Amélioration des conditions de vie	-	365	350
Chantiers ordinaires et provisoires	-	225	226
Commissions au profit de l'office National des Postes	-	2,711	2
Création et renforcement des postes d'emploi	-	7	-
Prise en charge de l'Etat de la contribution patronale au régime de la sécurité sociale pour les ouvriers des chantiers	-	-	7,620
Contribution à l'autofinancement des projets de la Banque Tunisienne de Solidarité (Dotation d'amorçage 1)	-	29	10
Contribution à l'autofinancement des projets de la Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises (Dotation d'amorçage 2)	-	15	5
Réaménagement des zones industrielles situées en dehors des zones de développement régional	-	2	-
Formation Professionnelle	-	2	2
Subvention au prix d'achat d'alfa	-	1	-
<b>Total</b>	<b>-</b>	<b>648,711</b>	<b>602,620</b>

### **Programme de Développement régional :**

Le programme de développement intégré vise à :

- Créer une dynamique économique locale en mettant en valeur les activités reposant sur les spécificités locales et régionales pour permettre aux habitants de vivre dans leurs régions et ce en leur offrant des opportunités d'emploi et un cadre de développement durable,
- Soutenir l'emploi dans les régions en promouvant l'emploi local à travers l'accélération du rythme de création de projets et l'encouragement du travail indépendant en tenant compte des spécificités locales et régionales.
- Renforcer les indicateurs de développement humain pour améliorer la qualité de vie et la préservation de l'environnement à travers la réalisation d'installations collectives et le développement des infrastructures en fonction des besoins locaux.

Le programme de développement intégré comprend la réalisation de 90 projets pour un coût total de 520 MD, en deux tranches (première tranche 54 projets et deuxième tranche 36 projets). Il est à signaler qu'une priorité absolue a été accordée aux régions de l'intérieur du pays puisque 68,5% des projets de la première tranche et 100% des projets de la deuxième de tranche sont dédiés à ces régions.

L'année 2020 enregistrera l'allocation de crédits au titre du programme de développement intégré de l'ordre de 84,6 MD, dont 60 MD des ressources extérieures affectés.

Les principales activités prévues au titre du programme d'appui au développement régional et sectoriel se présentent comme suit :

- Mettre en place une dynamique économique locale et renforcer les indicateurs de développement humain, soutenir l'emploi dans les délégations couvertes par le programme de développement intégré (PDI) et le programme de développement urbain intégré,
- Soutenir les investissements sectoriels et régionaux en apportant une assistance technique aux différents acteurs publics et privés au niveau national et régional, ce qui contribue à stimuler le développement. Ce programme comprend notamment le suivi de la réalisation des études sectorielles et stratégiques, la mise à disposition des usagers des résultats de ces études ,la coordination avec les différents intervenants au niveau sectoriel pour stimuler l'investissement, l'organisation de séminaires, d'événements et d'ateliers, la préparation de campagnes de marketing régional et la conclusion d'accords de coopération dans le cadre du mécanisme de coopération internationale décentralisée.
- Piloter le processus de planification aux niveaux local, régional et national et développer des techniques de planification,
- Suivre la mise en œuvre du plan de développement et des projets publics.
- Contribuer au développement des mécanismes de publication et d'analyse des informations statistiques.
- Fixer les méthodologies de préparation des stratégies de développement et mettre en place le suivi périodique de la situation économique et sociale dans les régions, ainsi que l'analyse objective des problématiques rencontrées , des perspectives et des possibilités pour soutenir le développement sectoriel et régional,
- Mettre en œuvre le cadre unifié d'évaluation et de pilotage des investissements publics.
- Suivre la mise en œuvre des engagements nationaux de concrétisation des objectifs de Développement Durable « Agenda 2030 ».

## 2. Objectifs et indicateurs de performance relatifs au programme

Objectifs	Indicateurs de mesure de la performance	Unité opérationnelle
1. Elaboration du plan de développement économique et social	1. Elaboration de la note d'orientation et rédaction du document du plan	Comité Général de Développement Sectoriel et Régional
2. Suivi de la mise en œuvre des projets inscrits au plan	Elaboration du rapport annuel de suivi	Comité Général de Développement Sectoriel et Régional
3. Meilleur emploi des investissements et amélioration du processus de sélection des projets qui seront inscrits au budget de l'Etat	Elaboration de la liste des projets approuvés par la Commission nationale d'approbation des projets publics	Comité Général de Développement Sectoriel et Régional
4. Contribution à l'amélioration des conditions de vie et soutien aux ressources de subsistance et développement de l'investissement privé	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Elaboration du rapport annuel sur les indicateurs sociaux et d'infrastructure,</li> <li>- Nombre de postes d'emploi créés dans le cadre des programmes spécifiques de développement,</li> <li>- Nombre de projets privés réalisés,</li> <li>- Nombre de projets privés étudiés</li> </ul>	Comité Général de Développement Sectoriel et Régional
5. Suivi de la concrétisation des objectifs de développement durable 2030 et la conférence du Caire pour la population et le développement	Elaboration du rapport annuel	Comité Général de Développement Sectoriel et Régional

<b>Programmes</b>	<b>Objectifs</b>	<b>Relation de l'objectif avec la stratégie du programme</b>
Soutien au développement régional et sectoriel	Elaboration du plan de développement économique et social	Concrétisation du rôle transversal des missions du Ministère et de ses structures au regard du processus prospectif et de développement
	Suivi de la mise en œuvre des projets inscrits au plan	Suivi de la mise en œuvre du plan sectoriel et régional à travers l'évaluation de la réalisation des projets approuvés par le plan et proposition des solutions et des mesures susceptibles d'accélérer la mise en œuvre des projets et des programmes à rendement élevé et des projets d'infrastructure qui contribuent à stimuler le développement.
	Meilleur emploi des investissements et amélioration du processus de sélection des projets qui seront inscrits au budget de l'Etat	Poursuite de la dynamisation et généralisation du cadre unifié d'évaluation et de pilotage des investissements publics d'une manière participative avec les différents intervenants. Le cadre unifié vise à réaffecter les dotations allouées au niveau du titre II du budget de l'Etat pour donner la priorité aux projets d'infrastructure et aux installations collectives prêtes à être mises en œuvre et ayant un rendement économique et social.
	Contribution à l'amélioration des conditions de vie, soutien aux ressources de subsistance et développement de l'investissement privé	Les projets spécifiques de développement (PRD + PDI) contribuent au renforcement des indicateurs sociaux et d'infrastructure et au soutien de l'emploi dans les zones d'intervention.
	Suivi de la concrétisation des objectifs de développement durable 2030 et la conférence du Caire pour la population et le développement	Suivi périodique de la réalisation des objectifs sur lesquels la Tunisie s'est engagée au niveau international afin de savoir dans quelle mesure ces objectifs s'insèrent dans les stratégies et les plans de développement.

## 2-1 Objectifs et indicateurs de performance du programme

### Objectif 1 : Elaboration du plan de développement économique et social

- **Présentation de l'objectif** : Concrétisation du rôle transversal des missions du Ministère et de ses structures au regard du processus prospectif et de développement.
- **Référence de l'objectif** : Mission du Ministère.
- **Justifications d'adoption de l'indicateur** : l'élaboration du plan de développement requiert une approche participative à caractère transversal et vertical et les différents travaux sectoriels et régionaux y afférents sont regroupés dans un document unique.

#### Indicateurs de mesure de la performance de l'objectif

Indicateur de mesure de la performance de l'objectif	Unité	Réalizations			2019	Prévisions		
		2016	2017	2018		2020	2021	2022
Elaboration de la note d'orientation	-	-	-	-	-	1	-	-
Rédaction du document du plan	-	-	-	-	-	1	-	-

### Objectif 2 : Suivi de la mise en œuvre des projets inscrits au plan :

- **Présentation de l'objectif** : Déterminer l'état d'avancement de la réalisation des projets inscrits au plan.
- **Référence de l'objectif** : Mission du Ministère.
- **Justifications d'adoption de l'indicateur** : S'assurer de la réalisation des projets dans les délais à travers une consommation effective maximale des crédits pour atteindre les objectifs inscrits au plan.

#### Indicateurs de mesure de la performance de l'objectif

Indicateur de mesure de la performance de l'objectif	Unité	Réalizations			2019	Prévisions		
		2016	2017	2018		2020	2021	2022
Suivi de la réalisation des projets inscrits au plan	Rapport	1	1	1	1	1	1	1

**Objectif 3 : Meilleur emploi des investissements et amélioration du processus de sélection des projets qui seront inscrits au budget de l'Etat**

- **Présentation de l'objectif** : Amélioration du rendement des investissements publics à travers une meilleure sélection des projets sectoriels avant leur inscription au budget en se basant sur le degré d'avancement des études et de la régularisation foncière.
- **Référence de l'objectif** : Décret gouvernemental n°394 du 29 mars 2017 portant création d'un cadre unifié d'évaluation et de pilotage des investissements publics.
- **Justifications d'adoption de l'indicateur** : liste des projets approuvés par la Commission Nationale d'Approbation des Projets Publics et sa transmission à la Présidence du Gouvernement et au Ministère des Finances.

**Indicateurs de mesure de la performance de l'objectif**

Indicateur de mesure de la performance de l'objectif	Unité	Réalizations			2019	Prévisions		
		2016	2017	2018		2020	2021	2022
Liste des projets approuvés par la Commission Nationale d'Approbation des Projets Publics	Liste	1	1	1	1	1	1	1

**Objectif 4 : Contribution à l'amélioration des conditions de vie, soutien aux ressources de subsistance et développement de l'investissement privé**

- **Présentation de l'objectif** : Programmer de projets dans le cadre des programmes spécifiques pour stimuler le développement dans les régions.
- **Référence de l'objectif** : Attributions du Ministère.
- **Justifications d'adoption de l'indicateur** : Contribution des différents programmes et projets régionaux pour améliorer les indicateurs humains et d'infrastructure.

Indicateur de mesure de la performance de l'objectif	Unité	Réalizations			2019	Prévisions		
		2016	2017	2018		2020	2021	2022
Elaboration d'un rapport annuel sur les indicateurs sociaux et d'infrastructure	Rapport	1	1	1	1	1	1	1
Nombre de postes d'emploi créés dans le cadre des programmes spécifiques de développement	Nombre	1667	1688	1368	1400	1650	1820	-
Nombre de projets privés financés dans le cadre de la dotation d'amorçage	Nombre	-	-	-	-	-	-	
Nombre de projets privés étudiés	Nombre	-	-	-	-	-	-	

### **Objectif 5 : Suivi de la concrétisation des objectifs de développement durable 2030 et la conférence du Caire pour la population et le développement**

- **Présentation de l'objectif** : La Tunisie a ratifié avec les autres pays du monde l'adoption des objectifs de développement durable 2030 et s'est engagée à travailler pour inclure cet agenda dans ses stratégies de développement et à mettre en place un cadre de suivi et de mesure des indicateurs pour atteindre ces objectifs.  
L'engagement de la Tunisie dans le système international nécessite la préparation de rapports annuels de suivi volontaire qui seront discutés lors du forum politique de haut niveau au cours de ses réunions régulières à New York au mois de juillet de chaque année.
- **Référence de l'objectif** : Le 25 septembre 2015, les Nations Unies ont approuvé, lors du Sommet sur le développement durable, une nouvelle approche consistant à adopter un Agenda 2030 pour les objectifs de développement durable.
- **Justifications d'adoption de l'indicateur** : La capacité d'atteindre les objectifs de développement durable et de les inclure dans les stratégies de développement.

Indicateur de mesure de la performance de l'objectif	Unité	Réalizations			2019	Prévisions		
		2016	2017	2018		2020	2021	2022
Rapport national sur la réalisation des objectifs de développement durable	Rapport	-	-	-	1	1	1	1





**Tableau n°6**

**Présentation des activités et des interventions du programme de soutien au développement régionaux et sectoriels**

<b>Programme</b>	<b>Objectifs</b>	<b>Prévisions des indicateurs pour l'année 2020</b>		<b>Interventions</b>	<b>Activités</b>	<b>Crédits (MD)</b>
Soutien au développement régional et sectoriel	Objectif 1 : Elaboration du plan de développement économique et social	Elaboration de la note d'orientation	<b>1</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rédaction de la note préliminaire au niveau du Ministère et sa soumission pour discussion et enrichissement à tous les intervenants dans le cadre de réunions et ateliers</li> <li>- Rédaction de la note finale, sa soumission au gouvernement et organisation d'un séminaire national pour présentation de la note et sa discussion</li> </ul>	Planification de développement	<b>2110</b>
		Elaboration du document du plan	<b>1</b>			
	Objectif 2 : Suivi de la mise en œuvre des projets inscrits au plan	Rapport annuel de suivi	1	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Demandes aux différents ministères et conseils régionaux pour élaborer des rapports de suivi selon un canevas spécifique</li> <li>- Tenue de réunions de travail</li> <li>- Synthèse des rapports sectoriels et régionaux et élaboration d'un rapport de synthèse</li> </ul>	Suivi de la mise en œuvre des projets et programmes publics	
	Objectif 3 : Meilleur emploi des investissements et amélioration du processus de sélection des projets inscrits dans le budget de l'Etat	Elaboration d'une liste de projets approuvés par la Commission Nationale	1	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Tenue de réunion de la Commission Nationale d'Approbation des Projets Publics et étude de tous les projets à programmer pour le budget de l'Etat et les entreprises publique</li> </ul>	Pilotage et évaluation des projets publics	

		d'Approbation des Projets Publics					
	Objectif 4 : Contribution à l'amélioration des conditions de vie et soutien aux ressources de subsistance et développement de l'investissement privé	Elaboration d'un rapport annuel sur les indicateurs sociaux et d'infrastructure	1	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Tenue de réunions avec tous les intervenants</li> <li>- Création de projets individuels productifs dans le cadre du programme de développement intégré</li> <li>- Ouverture des crédits aux établissements financiers mandatés dans le cadre de la dotation d'amorçage</li> <li>- Elaboration d'études de faisabilité au profit des promoteurs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pilotage et financement des programmes régionaux de développement</li> <li>- Pilotage et financement du programme de développement intégré</li> <li>- Soutien au développement régional et local</li> </ul>	<b>609000</b>	
		Nombre de postes d'emploi créés	1650				<b>86000</b>
		Nombre de projets privés financés dans le cadre de la dotation d'amorçage					<b>18855</b>
		Nombre de projets privés étudiés					
	Objectif 5 : Suivi de la concrétisation des objectifs de développement durable 2030 et la conférence du Caire pour la population et le développement	Rapport national sur la réalisation des objectifs de développement durable	1	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en place d'une base de données</li> <li>- Classement des objectifs de développement durable selon les priorités</li> <li>- Constitution de groupes de travail selon les objectifs</li> <li>- Rédaction du rapport national</li> </ul>	-	-	

### 3- Dépenses du programme :

#### 3.1 Budget du programme :

**Tableau n°7**

**Budget du programme de soutien au développement sectoriel et régional selon la nature de la dépense**

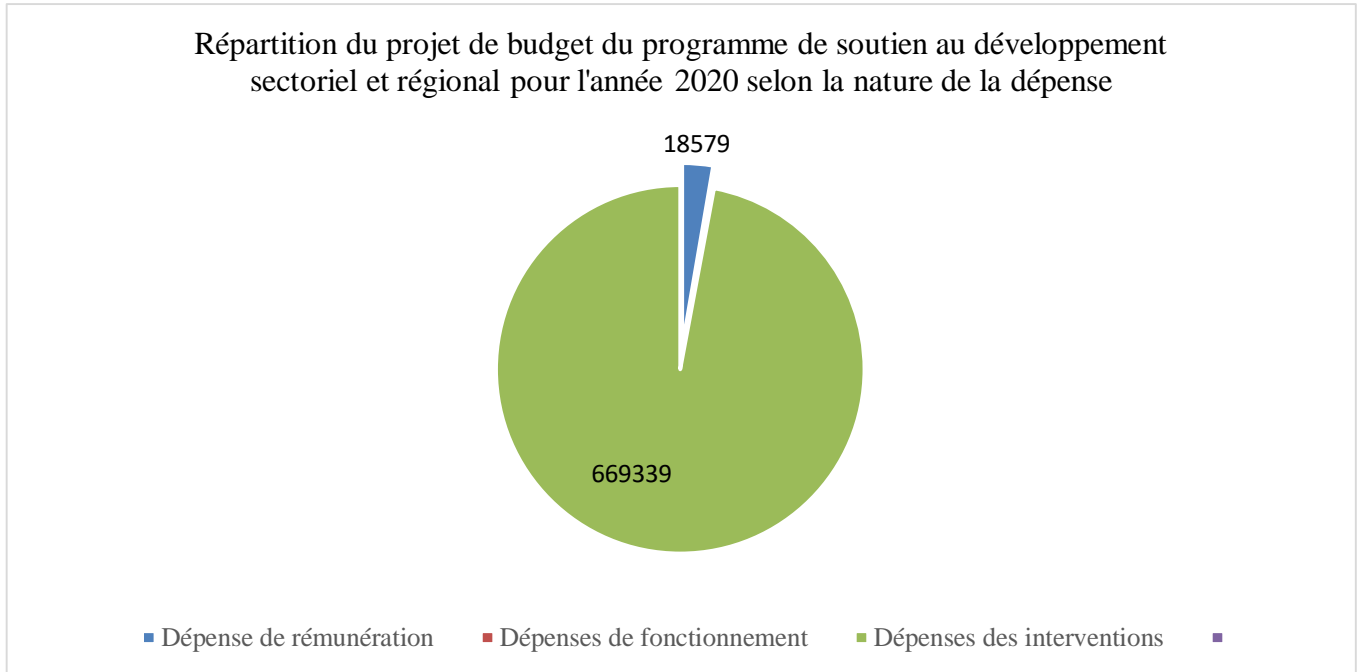
Unité : Mille dinars

Donnée	Réalizations 2018	Loi des finances 2019		Prévisions 2020	Ecart	Pourcentage %
		Nomenclature ancienne	Nouvelle nomenclature			
Dépenses de Rémunération	16530	16691	16691	18579	1888	11.3%
Dépenses de gestion	1596	1646	1646	1696	50	3.0%
Dépenses d'Interventions	329	359	691739	669339	-22400	-3.2%
Dépenses d'investissement	-	-	-	-	-	-
Dépenses des opérations financières	-	-	-	-	-	-
Autres dépenses	492749	691380	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>511204</b>	<b>710076</b>	<b>710076</b>	<b>689614</b>	<b>-20462</b>	<b>-2.9%</b>

\*Sans compter les ressources propres des entreprises

## Graphique n°2

### Répartition du projet de budget du programme de soutien au développement sectoriel et régional pour l'année 2020 selon la nature de la dépense



**Tableau n°8**

**Budget du programme de soutien au développement sectoriel et régional selon les fins de la dépenses (Selon les sous programmes et les activités)**

Donnée sur le programme	Activités	Réalizations 2018	Loi des finances 2019(1)	Prévisions 2020(2)	Taux d'augmentation 2019-2020	
					Montant (2)-(1)	Pourcentage (2)-(1)/(1)
<b>Sous-programmes centraux de soutien au développement sectoriel et régional</b>	<b>Activités centrales</b>					
Sous-programme : Les prévisions et les politiques économiques et financières	Activité 1 : Planification de développement					
	Activité 2 : Suivi de la mise en œuvre des projets et programmes publics	1744	1954	2110	156	8%
	Activité 3 : Pilotage et évaluation des investissements publics					
	Activité 4 : Pilotage et financement des programmes régionaux de développement	452130	648711	609000	-39711	-6.12%
	Activité 5 : Pilotage et financement du programme de développement intégré	38000	42000	86000	44000	104%
	Activité 6 : Développement régional et local	16882	17411	18855	1444	8.3%
<b>Total du programme</b>	<b>715965</b>	<b>508756</b>	<b>710076</b>	<b>715965</b>	<b>5890</b>	<b>0.8%</b>

Sans compter les ressources propres des entreprises publiques

**3.2 Cadre de dépenses à moyen terme (CDMT) 2020-2022 du programme de soutien au développement sectoriel et régional**

Le CDMT pour la période 2020-2022 est élaboré conformément aux dispositions de la nouvelle loi organique du budget et à la circulaire du Chef du Gouvernement n ° 09 du 29 mars 2019 relative à la préparation du projet de budget de l'État pour l'année 2020. Dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie de développement et des programmes inscrits au plan de développement 2016-2020 et en

fonction des missions des structures et organismes sous tutelles concernés par le programme de soutien au développement régional et local, le CDMT 2020-2022 a été élaboré selon la méthodologie suivante:

➤ **Dépenses de rémunération :**

- S’engager à ne pas faire de recrutements au titre de l’année 2020 moyennant la possibilité d’appuyer les différentes structures concernées par le programme à travers les mécanismes de détachement et de contractualisation pour pallier le manque important enregistré au niveau des ressources humaines dans certaines spécialités prioritaires et atteindre les objectifs escomptés, étant donné qu’aucun nouveau recrutement n’a eu lieu depuis des années,
- Proposer de nouveaux recrutements à partir de l’année 2021, qui répondent au manque enregistré au niveau des ressources humaines dans certaines tâches et spécialités prioritaires.
- Tenir compte de l’impact financier de l’augmentation des salaires approuvée à cet effet pour les années 2018, 2019 et 2020.
- Calculer l’impact financier résultant de l’application de la loi n ° 37 de 2019 relative à la prolongation de l’âge de la retraite et de l’augmentation de la contribution revenant au Ministère et aux entreprises sous tutelles.
- L’impact financier relatif à l’évolution de la carrière professionnelle des agents, au programme de promotions annuelles et aux nominations dans les postes de fonction

➤ **Dépenses de gestion :**

- Tenir compte des réalisations du budget de l’année 2018 et des prévisions de l’exécution du budget 2019.
- Programmer les besoins réels du Ministère et des structures sous tutelles concernées par le programme de soutien au développement régional et sectoriel et s’assurer de la couverture des dépenses résultant de leurs activités en tenant compte des orientations relatives à la rationalisation de la consommation d’énergie et d’une meilleure gestion du parc automobile.
- Veiller au respect des dispositions de la circulaire n ° 09 du 29 mars 2019 et ce en contrôlant et rationalisant davantage les dépenses de gestion et en maîtrisant leur répartition, à condition que le pourcentage de l’augmentation ne dépasse pas 3%.

➤ **Dépenses d'intervention :**

✓ **Comité général de Développement régional et sectoriel :**

• **Programme régional de développement**

- Veiller à régulariser la situation des ouvriers de chantiers conformément à des mécanismes clairs en respectant les différents engagements du gouvernement concernant la maîtrise de la masse salariale et ce à travers :
  - ✓ Application de la procédure liée au départ des ouvriers appartenant à la tranche d'âge 55 - 59 ans, et les faire bénéficier du coût du maintien.
  - ✓ Régularisation des dossiers des ouvriers de plus de 60 ans en leur permettant de bénéficier d'une subvention équivalente à celle des familles nécessiteuses, d'une carte de soins gratuits et la prise en charge par le Ministère du Développement, de l'Investissement et de la Coopération Internationale de ces subventions.
- Tenir compte de la décision du Chef du Gouvernement portant augmentation du salaire minimum industriel garanti et appliquer cette décision aux subventions accordées aux ouvriers des chantiers tout en les faisant bénéficier de la couverture sociale.
- Proposer une augmentation annuelle de 10% par an des crédits de paiement alloués à la composante « amélioration des conditions de vie, création et soutien à l'emploi » et ce pour couvrir les sommes dues aux conseils régionaux au titre des crédits de paiement des engagements précédents.
- Œuvrer à stimuler le rythme de création de petites et moyennes entreprises et veiller à mieux encadrer les personnes qui désirent créer leurs propres entreprises en les assistant à surmonter certaines difficultés qui pourraient entraver la création de leurs projets et ce à travers la proposition d'augmentation des crédits accordés au mécanisme de dotation d'amorçage 1 et 2.

✓ **Commissariat Général de Développement Régional :**

• **Etudes**

- Poursuivre la réalisation des études programmées et celles en cours et proposer d'inclure en 2021 l'élaboration de l'étude stratégique de développement du gouvernorat de Nabeul,

- Généraliser les études stratégiques à tous les gouvernorats des régions du Nord- Est et du Centre-Est, afin d'appuyer les conseils régionaux à élaborer les plans de développement.
- Elaborer une étude stratégique pour le développement du tourisme alternatif dans le gouvernorat de Zaghouan et ce conformément aux orientations retenues par l'étude stratégique de développement de ce gouvernorat à l'horizon de 2030 déjà réalisée.
- Elaborer, une étude stratégique pour le développement de l'économie sociale et solidaire dans la région du Centre-Est au cours de l'année 2021

- **Bâtiments**

Il s'agit de proposer la construction, par étapes, de locaux pour les directions de développement régional et ce dans le but d'améliorer les conditions de travail, de renforcer leur rôle et leur positionnement et de réduire progressivement les dépenses de location et ce en commençant par les gouvernorats pour lesquels les services du Ministère des Domaines de l'Etat et des Affaires Foncières ont réservé des titres fonciers :

- Construction d'un local pour la direction de développement régional à Mahdia,
- Construction d'un local pour la direction de développement régional à Bizerte.
- Démarrage des études techniques pour la construction du local de la direction de développement régional du gouvernorat de Ben Arous.

- **Equipements :**

- Acquisition de 6 véhicules (2 voitures de fonction et 4 voitures de service) au titre des années 2020, 2021 et 2022 à raison de deux voitures par an.

- **Programme de développement intégré**

- Achever la réalisation de la première et de la deuxième tranche prévue pour l'année 2021
- Achever la mise en œuvre des deux projets de développement urbain intégré prévues pour l'année 2021.
- Mettre en œuvre la troisième tranche du programme de développement intégré (2018-2023), sachant que cette tranche a connu un démarrage relativement tardif. En effet, les contrats ayant été conclus le 17 avril 2018 et le démarrage effectif de mise en œuvre n'a commencé qu'au début du mois de septembre 2018 et ce après avoir finalisé l'élaboration des avenants des contrats. En conséquence, l'année 2019 sera



l'année d'élaboration des études pour les composantes collectives et du démarrage de l'identification des bénéficiaires potentiels des projets individuels productifs. A partir de l'année 2020, il est prévu de mettre en œuvre les contrats de travaux et réaliser les projets individuels selon les calendriers indiqués dans les contrats.

✓ **Office de développement du Centre-Ouest**

- Programmer la réalisation au cours des années 2021 et 2022 de deux études de filières économiques.
- Construire en 2020 un entrepôt au nouveau local de l'office de développement du Centre-Ouest.
- Réaliser en 2021 les études techniques pour la construction des locaux la direction régionale de développement à Kasserine.
- Construire en 2021 un nouveau local pour la direction régionale de développement à Kairouan.
- Acquérir deux véhicules utilitaires pour l'année 2021 et deux véhicules de service pour l'année 2022 et ce en raison du vieillissement du parc auto.
- Mettre en place des systèmes informatiques pour développer le système d'information au sein de l'office.

✓ **Office de développement du Nord-Est**

- Elaborer une étude sur la réalité de l'approvisionnement en eau potable au gouvernorat du Kef
- Acquérir une voiture de fonction.

✓ **Office de développement du Sud**

- Acquérir 3 véhicules de service pour l'année 2020 et deux véhicules de service pour les années 2021 et 2022 et ce en raison du vieillissement du parc auto.
- Mettre un place un programme de sécurisation du système informatique et de communication au sein de l'office sur trois ans et ce à partir de l'année 2020.

**3.1 Cadre de dépenses à moyen terme 2020-2022 du programme des équilibres globaux et de la statistique :**

Donnée	Réalizations 2017	Réalisations 2018	Loi des finances 2019		Prévisions 2020	Prévisions 2021	Prévisions 2022
			Nomenclature ancienne	Nouvelle nomenclature			
Dépenses de Rémunération	15248	16530	16691	16691	18579	20251	22074
Dépenses de gestion	1766	1596	1646	1646	1696	1747	1800
Dépenses d'Interventions	327	329	359	691739	669339	705164	764028
Dépenses d'investissement	-	-	-	-	-	-	-
Dépenses des opérations financières	-	-	-	-	-	-	-
Autres dépenses	443926	492749	691380	-	-	-	-
<b>Total hors ressources propres des entreprises</b>	<b>461267</b>	<b>511204</b>	<b>710076</b>	<b>710076</b>	<b>68614</b>	<b>727162</b>	<b>787902</b>
<b>Total avec les ressources propres</b>	<b>477341</b>	<b>511663</b>	<b>710440</b>	<b>710440</b>	<b>690045</b>	<b>727362</b>	<b>788002</b>

# **Programme de Coopération Internationale**

**Président du Programme : Madame Moufida Jaballah, Présidente du Comité de la Coopération Internationale**

## **1- Présentation du Programme et de sa stratégie :**

Le Programme de coopération internationale représente un des principaux programmes assurés par le Ministère du Développement, de l'Investissement et de la Coopération Internationale, à travers :

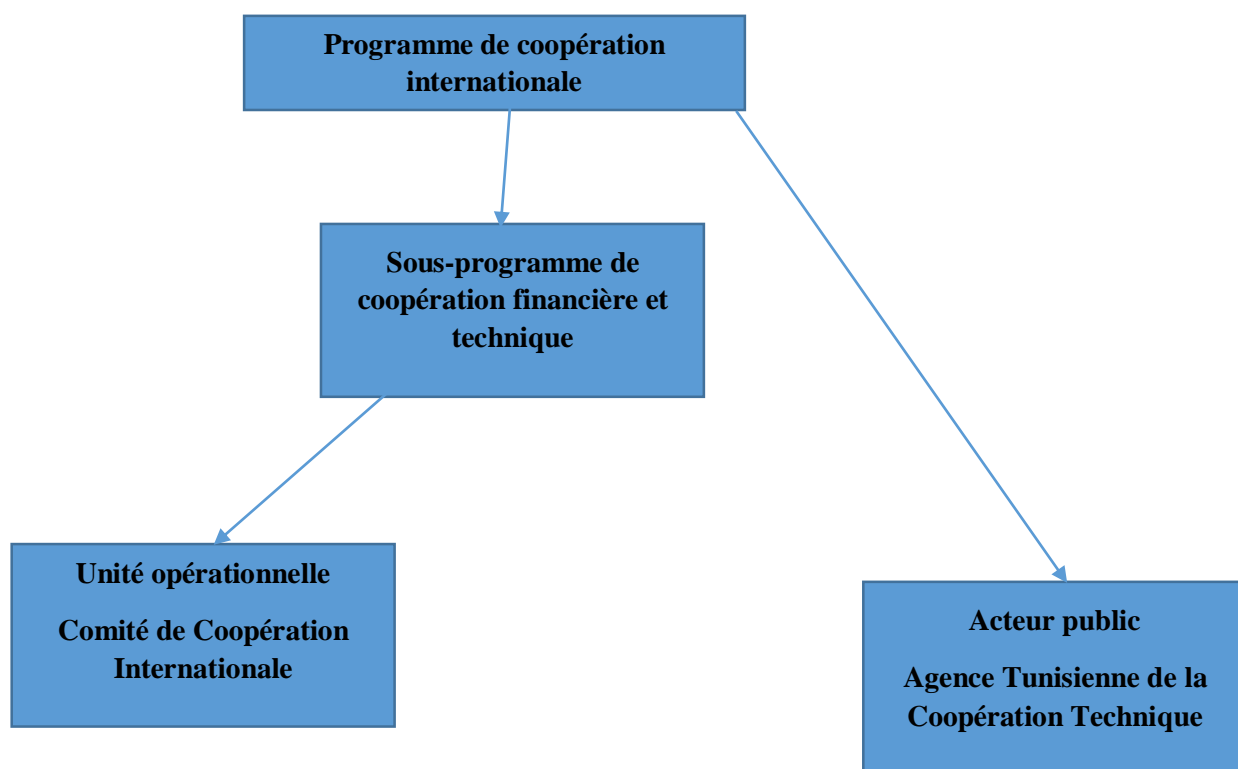
- La préparation, proposition et participation à la mise en œuvre d'une stratégie globale et cohérente pour développer la coopération entre la République Tunisienne d'un côté et les pays étrangers, les institutions, les instances et les organisations internationales et régionales de l'autre côté et ce dans les domaines économique, financier et technique et autres domaines liés au développement.
- La participation à des réunions, séminaires et manifestations organisés par les pays, les institutions, les instances et les organisations pour représenter la République Tunisienne et défendre ses intérêts dans les domaines relevant du ministère du Développement, de l'Investissement et de la Coopération Internationale.
- La mise en œuvre de la politique nationale dans le domaine de la coopération technique à travers l'Agence Tunisienne de la Coopération Technique.

Selon la nouvelle configuration opérationnelle, le programme de coopération internationale comprend un seul sous-programme, qui est la coopération financière et technique, et deux objectifs, à savoir le développement de la coopération financière et le développement de la coopération technique.

En ce qui concerne le premier objectif, il est confié aux cinq unités opérationnelles (UO) suivantes :

- Direction Générale de la Coopération Multilatérale
- Direction Générale de la Coopération Européenne
- Direction Générale de la Coopération Arabe et Islamique
- Direction Générale de la Coopération Africaine, Asiatique et Américaine

Quant au deuxième objectif, il est confié à l'Agence Tunisienne de la Coopération Technique (acteur public).



### **Coopération financière :**

Dans le but de couvrir les besoins de financement extérieurs qui sont prévus dans le budget économique et les équilibres des finances publiques pour l'année 2019, les structures de coopération internationale poursuivront dans le cadre du plan de développement pour la période 2016-2020 à mobiliser des ressources financières nécessaires en présentant des requêtes de financement, aussi bien pour appuyer le budget de l'État que pour financer des projets et des programmes.

La stratégie de coopération financière internationale suivie, repose sur un objectif de diversification des sources de financement pour rationaliser la dette extérieure, notamment en termes de coût de la dette en visant sa réduction à travers la mobilisation de ressources avec des taux d'intérêt peu élevés tout en œuvrant à améliorer et rationaliser l'emploi des ressources d'emprunt.

Les structures de coopération financière internationale veilleront également à mobiliser des ressources sous forme de dons pour réduire la charge d'emprunt sur le budget de l'État. Au cours de l'année 2020, il y aura aussi un suivi des requêtes de financement présentées en 2019 pour négocier et conclure les conventions de financement y afférents.

## Coopération technique

La coopération technique joue un rôle actif dans le plan de développement du pays, car elle offre des possibilités d'emploi à l'étranger permettant de soutenir l'effort national d'employer les diplômés. De même, elle contribue dans le cadre de la coopération triangulaire et sud-sud à la promotion de l'exportation de services techniques, en particulier les services d'expertise publique et privée.

La coopération technique représente également un instrument important pour améliorer l'image de la Tunisie à l'étranger, renforcer ses relations de coopération avec les pays frères et amis et diversifier ses méthodes selon une approche reposant sur la solidarité et l'intérêt. Parallèlement, la coopération technique permet également de mobiliser des ressources en devises grâce aux transferts des coopérants tunisiens à l'étranger.

### **Principaux objectifs et priorités :**

Dans le cadre de la mise en œuvre de la politique nationale dans le domaine de la coopération technique, l'Agence œuvre à promouvoir la coopération technique tunisienne en visant deux principaux objectifs :

- ***Développement de l'activité de placement des coopérants à l'étranger*** : Cet objectif constitue une des principales activités de l'Agence et reflète le travail mené par les services centraux de l'Agence et ses représentations à l'étranger. Ce travail est mené à plusieurs niveaux :
  - \* les activités d'exploration, de communication et de promotion
  - \* les activités de réception et de facilitation du travail des comités de recrutement étrangers
  - \* toutes autres activités qui ont une relation directe et indirecte avec cet objectif.L'agence œuvre par ailleurs au développement de la banque de données des candidats au travail à l'étranger
- ***Développement de l'activité de coopération Sud-Sud*** : Cet objectif constitue la deuxième plus importante activité de l'Agence .Il se définit par le travail mené par les services centraux de l'Agence et ses représentations à l'étranger au niveau de :
  - \* la promotion de la coopération Sud-Sud et ce en explorant les besoins des différents pays, en recherchant des partenaires pour contribuer au financement et à la mise en œuvre de ces projets

\* l'amélioration de l'image de marque de la Tunisie à l'étranger en tant que pays pilier dans le domaine de la coopération Sud-Sud.

## 2- Objectifs et indicateurs de mesure de la performance du programme de coopération internationale :

### Objectif 1 : Appui à la coopération financière

- **Présentation de l'objectif** : Développement de la coopération financière en œuvrant au renforcement de l'enveloppe globale des financements extérieurs mobilisés dans le cadre des conventions signées avec les bailleurs des fonds et l'amélioration des montants des décaissements.
- **Référence de l'objectif** : Coopération financière.
- **Justifications d'adoption de l'indicateur** : s'assurer de la disponibilité des données d'une part et justification par la valeur des investissements programmés d'autre part.

Indicateur de mesure de la performance de l'objectif	Unité	Réalizations			2019	Prévisions		
		2016	2017	2018		2020	2021	2022
1-1-1-3 Indicateur 1 : Volume des engagements financiers signés	Millions de dinars	4746	7787.7	7538.5	8467.5	10399.7	8263.9	8376.2
Volume des décaissements	Millions de dinars	2505	5152	4760.6	6152.4	7491.4	7570.7	7044.9
2-1-1-3 Indicateur 2 : Volume des décaissements en comparaison aux engagements signés	%	52.8	66.2	63.1	72.7	72.0	91.6	84.1

### Objectif 2 : Appui à la coopération technique

- **Présentation de l'objectif** : Cet objectif concerne :
  - *Développement de l'activité de placement des coopérants à l'étranger* :

Cet objectif constitue une des principales activités de l'Agence et reflète le travail mené par les services centraux de l'Agence et ses représentations à l'étranger. Ce travail est mené à plusieurs niveaux entre les activités d'exploration, de communication et de promotion, les

activités de réception et de facilitation du travail des comités de recrutement étrangers, et toutes autres activités qui ont une relation directe et indirecte avec cet objectif.

L'agence œuvre, par ailleurs, au développement de la banque de données des candidats au travail à l'étranger

- **Développement de l'activité de coopération Sud-Sud** : Cet objectif constitue la deuxième plus importante activité de l'Agence .Il se définit par le travail mené par les services centraux de l'Agence et ses représentations à l'étranger au niveau de :
  - \* la promotion de la coopération Sud-Sud et ce en explorant les besoins des différents pays, en recherchant des partenaires pour contribuer au financement et à la mise en œuvre de ces projets
  - \* l'amélioration de l'image de marque de la Tunisie à l'étranger en tant que pays pilier dans le domaine de la coopération Sud-Sud.

### **Indicateur 1 : Evolution du nombre de coopérants recrutés**

- **Justifications d'adoption de l'indicateur** : Cet indicateur a été choisi pour mesurer la performance réelle de tous les services de l'Agence et de ses représentations à l'étranger en calculant l'évolution du nombre des coopérants d'une année à une autre. En effet cet indicateur reflète la capacité de répondre aux demandes d'offres d'emploi reçues par l'Agence ainsi que la capacité d'explorer de nouveaux marchés dans ce domaine et de développer la banque de candidatures.
- **Méthode de calcul de l'indicateur** : Les coopérants ayant été recrutés au cours de l'année / le nombre des coopérants de l'année précédente.
- **Unité de l'indicateur** : En pourcentage
- **Données principales de calcul de l'indicateur** : Les coopérants ayant été recrutés au cours de l'année et le nombre des coopérants de l'année précédente.
- **Méthode de recueil des données principales de calcul de l'indicateur** : Statistiques.
- **Source des données principales de calcul de l'indicateur** : Direction de Recrutement des Coopérants.
- **Date de disponibilité de l'indicateur** : Fin de chaque année.
- **Valeur cible de l'indicateur** : Augmentation annuelle de 3%.

## Calcul de l'indicateur 1

Indicateur de mesure de la performance de l'objectif	Unité	Réalizations				2019 (Prévisions)	Prévisions		
		2015	2016	2017	2018		2020	2021	2022
Indicateur 1 : Evolution du nombre des coopérants recrutés	%	-4.8	-41	11.57	41	3	3	3	3
(Nombre de recrutements)	Nombre	3218	1900	2120	2985	3075	3167	3262	3360

### Indicateur 2 : Développement de l'activité de coopération Sud-Sud

- **Justifications d'adoption de l'indicateur** : Les programmes et projets de coopération Sud-Sud concernent principalement deux activités qui un rôle jouent majeur à dans le développement des capacités individuelles et institutionnelles d'un certain nombre de pays bénéficiaires, en particulier les pays arabes et africains, dans les domaines de développement appuyés par les bailleurs des fonds.  
Pour mesurer la performance de ces deux activités, deux indicateurs de mesure ont été choisis :
  - \*l'évolution du nombre de projets d'assistance technique réalisés dans les pays bénéficiaires par des experts et des consultants tunisiens sous forme de missions de courte durée,
  - \*l'évolution du nombre de projets, de sessions de formation et de visites d'étude organisées par l'Agence en partenariat avec les bailleurs des fonds et les entreprises tunisiennes de formation au profit des cadres des pays frères et amis.
- **Méthode de calcul de l'indicateur** : Evolution du nombre de projets réalisés dans les deux domaines de missions d'assistance technique et de mise en œuvre de programmes de développement des capacités.
- **Unité de l'indicateur** : En pourcentage
- **Données principales de calcul de l'indicateur** : Nombre de missions d'assistance technique et nombre de projets de développement des capacités réalisés avec les différents pays.
- **Méthode de recueil des données principales de calcul de l'indicateur** : Statistiques.
- **Source des données principales de calcul de l'indicateur** : Direction des Programmes et des Projets.



- **Date de disponibilité de l'indicateur** : Fin de chaque année.
- **Valeur cible de l'indicateur** : Augmentation annuelle de 10%.

### Calcul de l'indicateur 2

Indicateur de mesure de la performance de l'objectif	Unité	Réalizations				2019 (Prévisions)	Prévisions		
		2015	2016	2017	2018		2020	2021	2022
Indicateur 2 : Evolution du nombre des projets de coopération Sud-Sud	%	-44.8	81.25	48.27	48.27	10	10	10	10
(Nombre de projets)	Nombre	16	29	43	54	60	65	72	79

## 2.2 Présentation des activités des programmes :

Objectifs	Indicateurs	Activités	Crédits
Objectif 1 : Appui à la coopération financière	Indicateur 3-1-1-1 : Volume des engagements financiers signés	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Présenter les requêtes de financement aux bailleurs de fonds après étude de la priorité du projet ou du programme faisant l'objet de la requête de financement et la consultation préalable de tous les organismes concernés.</li> <li>- Suivre les requêtes de financement en fournissant les informations nécessaires au bailleur des fonds dans les délais requis</li> <li>- Suivre les missions des experts relatives à l'évaluation et à l'identification des composantes des projets et des programmes et œuvrer à concilier les différents intervenants au projet sur sa structure finale.</li> <li>- Piloter les négociations sur la conclusion des accords de financement et s'assurer de tous les engagements et conditions financiers et administratifs</li> <li>- Coordonner avec toutes les directions générales pour une meilleure mobilisation des ressources financières et leur bonne utilisation</li> <li>- Coordonner avec toutes les directions générales pour un meilleur financement du projet ou du programme par plus d'un bailleur des fonds étranger.</li> </ul>	-
	Indicateur 3-1-1-2 : Volume des décaissements en comparaison des engagements signés	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Œuvrer à finaliser les conditions prioritaires des accords de financement en cours (préparation du dossier de ratification de l'accord et du dossier de demande de décaissement)</li> <li>- Suivre le rythme de réalisation du projet en coordination avec tous les intervenants afin d'éviter tout retard et par conséquent compromettre le décaissement des ressources qui lui sont allouées.</li> <li>- Maintenir des contacts avec les structures administratives et techniques des bailleurs des fonds pour leur fournir tous les dossiers et toutes les informations permettant d'accélérer le rythme de décaissement.</li> <li>- Présenter les demandes de report de la date des derniers délais de décaissement des ressources extérieures pour éviter l'annulation des fonds non utilisés.</li> <li>- Participer à tous les événements et réunions organisés et qui concernent le projet et prendre part aux visites de terrain sur les sites du projet.</li> <li>- Tenir des réunions régulières avec les organismes bénéficiaires pour suivre le rythme des décaissements.</li> <li>- Œuvrer à trouver les solutions aux problèmes qui entravent l'avancement de certains projets et accélérer le rythme des décaissements.</li> <li>- Fixer une liste des projets qui éprouvent des difficultés dans leur réalisation et trouver les solutions adéquates.</li> </ul>	-

Objectif 2 : Appui à la coopération technique	Indicateur 3-2-1-1 : Evolution du nombre de coopérants par an	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Intensifier les actions d’exploration et de promotion sur les nouveaux marchés et les marchés traditionnels.</li> <li>– Redynamiser davantage les accords conclus avec des institutions canadiennes spécialisées dans le développement économique et le placement des compétences étrangères auprès des entreprises économiques locales en œuvrant à conclure de nouveaux accords et nouer des contacts avec les bureaux de placement et certaines entreprises économiques au Canada et en particulier dans la province de Québec</li> <li>– Œuvrer à ouvrir un bureau de coopération technique dans la province de Québec au Canada, afin de faciliter l’exploration et la promotion d’une part et d’encadrer les coopérants qui sont déjà au Canada d’autre part.</li> <li>– Organiser une journée d’information en coordination avec la mission diplomatique tunisienne au Canada, pour présenter les services de l’Agence et exposer les principaux débouchés de l’enseignement technique et l’enseignement supérieur en Tunisie.</li> <li>– Exploiter les potentialités qu’offrira le nouveau site Web de l’Agence, qui est entré en service à partir du mois d’avril 2019,</li> <li>– Equiper les espaces de l’Agence pour permettre aux délégations étrangères de mener des entretiens techniques à distance avec les candidats dans de meilleures conditions et ce en s’appuyant sur des moyens de communication modernes,</li> <li>– Œuvrer à explorer le marché européen (France, Italie, Allemagne ...) et chercher des opportunités de placement des cadres tunisiens conformément aux procédures stipulées dans les accords signés entre la Tunisie et ces pays dans le domaine de l’immigration organisée, pour mieux répondre aux besoins de main-d’œuvre active de ces pays.</li> <li>– Participer aux visites organisées par d’autres organismes, notamment après la création d’un Secrétariat d’État pour la diplomatie économique</li> <li>– Participer à des séminaires nationaux et internationaux consacrés au placement de cadres et compétences.</li> </ul>	–
	Indicateur 3-2-1-2 : Nombre de projets réalisés dans le cadre de la coopération Sud-Sud 10%	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Participation de l’Agence aux réunions réservées à la coopération Sud-Sud organisées les institutions internationales et régionales et des structures de coopération internationale au sein de certains pays.</li> <li>– Organisation de visites pour identifier les besoins de certains pays ciblés en Afrique et les aider à élaborer leurs requêtes et à trouver l’appui financier dans le cadre de la coopération triangulaire ou multilatérale,</li> <li>– Organisations de journées d’information en partenariat avec les autres organismes tunisiens (tels que le Centre de Promotion des Exportations) dans certains des pays ciblés pour présenter l’activité de l’Agence dans le domaine</li> </ul>	–

		<p>de la coopération Sud-Sud, notamment dans le domaine de l'assistance technique et du développement des capacités.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Poursuivre le travail dans le cadre du mécanisme d'échange d'expertise et de connaissances en partenariat avec la Banque Islamique de Développement pour mettre en œuvre les projets suivants : <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Projet d'appui à l'enseignement de la langue arabe en République du Tchad,</li> <li>✓ Projet de développement d'une chaîne de valeur des produits agricoles pour la Guinée,</li> <li>✓ Projet d'appui aux capacités de la poste mauritanienne dans le domaine du paiement mobile.</li> </ul> </li> <li>- Développer la place de l'Agence au niveau international dans le domaine de la coopération Sud-Sud et ce dans le cadre de la coopération avec l'Agence Brésilienne de Coopération ABC et la Banque Islamique de Développement BID et ce dans le cadre d'un programme de développement des capacités de l'Agence, lancé en mars 2019</li> </ul>	
--	--	---	--

### 3 . Dépenses du programme :

#### 3.1 Budget du programme :

Les dépenses du programme de coopération internationale pour l'année 2020 s'élèvent à 71,255MD. Elles sont réparties comme suit :

**Tableau n°7**

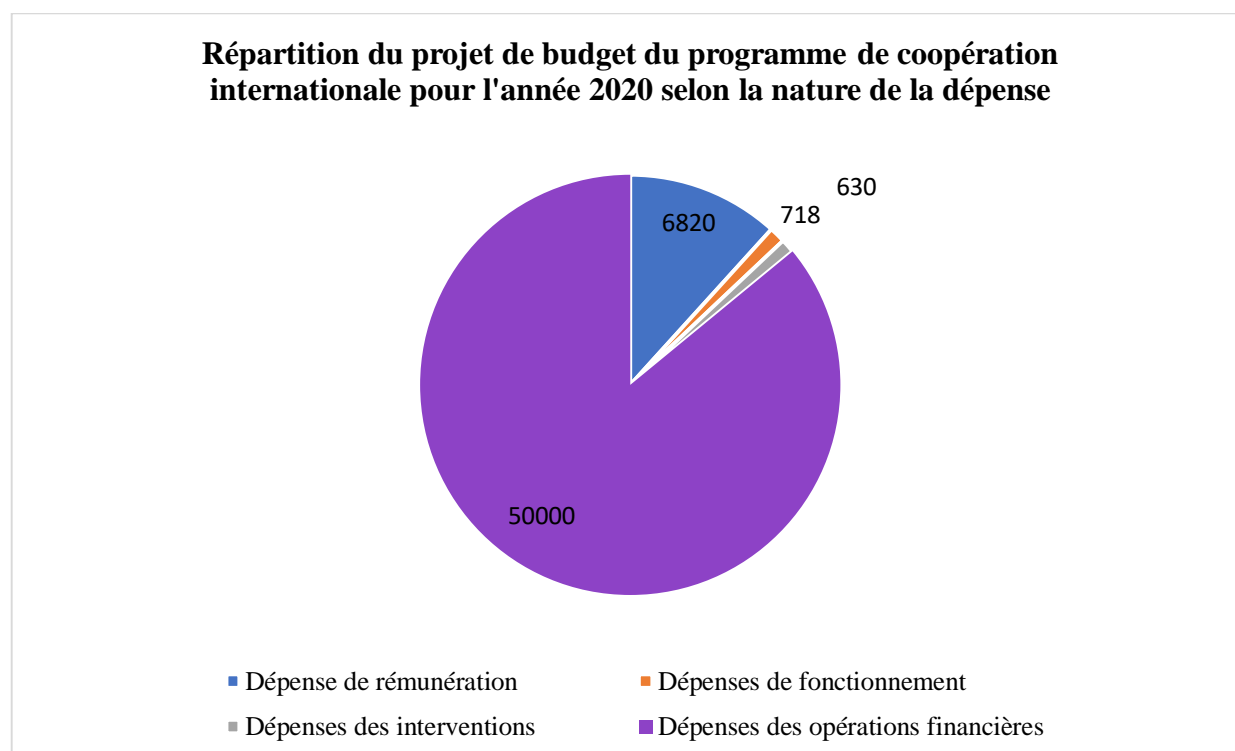
**Budget du programme de coopération internationale selon la nature de la dépense  
(Crédits de paiement)**

Donnée	Réalisation s 2018	Loi des finances 2019		Prévisions 2020	Ecart	Pourcenta ge
		Nomenclature ancienne	Nouvelle nomenclature			
Dépenses de Rémunération	5507	6085	6085	6820	735	1210
Dépenses de gestion	538	635	635	718	83	13.1
Dépenses d'Interventions	15	30	520	630	110	21.2
Dépenses d'investissement	-	-	-	-	-	-
Dépenses des opérations financières	-	-	5032	50000	44968	893.6
Autres dépenses	40570	5522	-	-	--	-
<b>Total</b>	<b>46630</b>	<b>12272</b>	<b>12272</b>	<b>58168</b>	<b>45896</b>	<b>374.0</b>

\*Sans compter les ressources propres des entreprises

## Graphique n°2

### Répartition du projet de budget du programme de coopération internationale pour l'année 2020 selon la nature de la dépense



## Tableau n°8

### Budget du programme de coopération internationale selon les fins de la dépense

#### « Selon les sous-programmes et les activités »

Donnée sur le programme	Activités	Réalizations 2018	Loi des finances 2019(1)	Prévisions 2020(2)	Taux d'augmentation 2019-2020	
					Montant (2)-(1)	Pourcentage (2)-(1)/(1)
Sous-programmes centraux	Activités centrales	-	-	-	-	-
Sous-programme coopération financière et technique	Activité 1 : Coopération financière	41705	6799	51908	45109	663
	Activité 2 : Coopération technique	4925	5473	6260	787	14.4
<b>Total du programme</b>	-	<b>46630</b>	<b>12272</b>	<b>58168</b>	<b>45896</b>	<b>374</b>

### 3.2 Cadre de dépenses à moyen terme 2020-2022 du programme de coopération internationale

#### Présentation du cadre de dépenses à moyen terme du programme selon la nature de la dépense

En Mille dinars

Donnée	Réalizations 2017	Réalisations 2018	Loi des finances 2019		Prévisions 2020	Prévisions 2021	Prévisions 2022
			Nomenclature ancienne	Nouvelle nomenclature			
Dépenses de Rémunération	4993	5507	6085	6085	6820	9000	12000
Dépenses de gestion	564	538	635	635	718	1000	1500
Dépenses d'Interventions	30	315	30	520	630	1000	1500
Dépenses d'investissement	-	-	-	-	-	-	-
Dépenses des opérations financières	47621	40270	-	5032	50000	48000	45000-
Autres dépenses	-	-	5522	-	-	-	-
<b>Total hors ressources propres des entreprises</b>	<b>53699</b>	<b>46630</b>	<b>12272</b>	<b>12272</b>	<b>58168</b>	<b>59000</b>	<b>60000</b>
<b>Total avec les ressources propres des entreprises</b>	<b>53899</b>	<b>46930</b>	<b>12382</b>	<b>12382</b>	<b>58278</b>	<b>59110</b>	<b>60110</b>





# Programme de développement de l'investissement

**Président du programme : Monsieur Abdelmajid Mbarek**

Date de prise de la mission : 28 février 2019

## 1. Présentation du programme et sa stratégie

La promotion des investissements privés nationaux et étrangers constitue une des principales missions du Ministère du Développement, de l'Investissement et de la Coopération Internationale et des organismes sous sa tutelle et ce compte tenu de leur contribution à la réalisation des objectifs de développement fixés au niveau national en matière d'investissement, de développement régional, d'exportation et de soutien à la compétitivité de l'économie.

Dans ce cadre, l'activité consiste à contribuer à fixer les priorités et les stratégies d'investissement ainsi que l'amélioration du climat des affaires et le soutien de l'investissement privé. Elle vise également à soutenir l'activité de promotion pour améliorer l'image de la Tunisie en tant qu'un site privilégié d'investissement dans les milieux d'affaires mondiaux, en ciblant les secteurs et les activités prioritaires dans lesquels notre pays dispose des avantages comparatifs. Parallèlement, l'activité accorde une importance particulière aux grands projets d'investissement d'intérêt national et à l'encadrement des entreprises et l'assistance aux investisseurs.

Les perspectives pour l'année 2020 semblent positives, notamment à travers :

- Le renforcement de l'activité de l'Instance Tunisienne de l'Investissement et son rôle croissant, notamment en mettant en place l'interlocuteur unique de l'investisseur et le nouveau système d'information et de communication avec les investisseurs.
- La mise en valeur du nouveau cadre d'investissement en particulier le décret gouvernemental n ° 417 de 2018 relatif aux autorisations
- Les facilités attendues de la nouvelle loi transversale relative à l'amélioration du climat d'investissement.

### **Structure du programme**

**Titre du programme** : Développement de l'investissement

**Responsable du programme** : AbdelMajid Mbarak

L'activité de ce programme comprend les organismes suivants :

- Le Comité général d'encadrement de l'investissement au sein du Ministère
- L'Agence de Promotion de l'Investissements Extérieur (FIPA Tunisia),
- L'Instance Tunisienne de l'Investissement (TIA),
- Le Fonds Tunisien de l'Investissement (TIF), qui sera mis en place à partir de 2020,

Partant des recommandations du Bureau d'expertise et compte tenu de ce qui est prévu par la circulaire du Chef du Gouvernement du 29 mars 2019, notamment au niveau de la structure unifiée du projet annuel de performance pour l'année 2020, une nouvelle approche a été adoptée pour structurer ce programme afin qu'il commence à partir de 2020 comme suit :

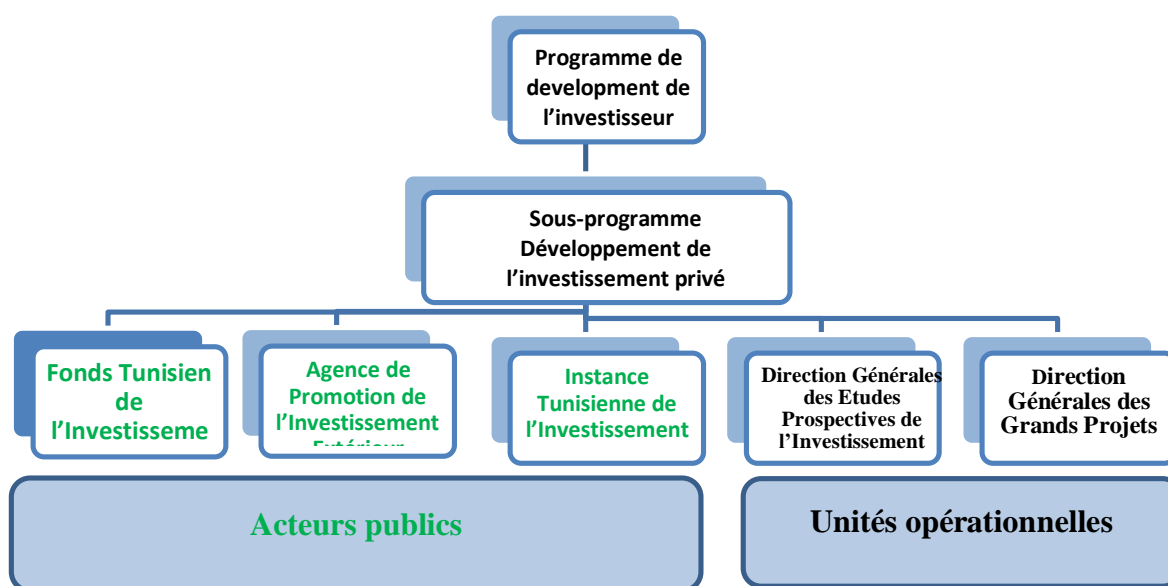
**Programme** : Développement des investissements

**Sous-programme (sous-programme unique)** : Développement de l'investissement privé

**Objectifs** : Le programme de développement des investissements comprend 4 objectifs :

- ✓ Objectif 1 : Développement des politiques d'investissement et climat des affaires
- ✓ Objectif 2 : Soutien aux grands projets
- ✓ Objectif 3 : Encadrement des investisseurs
- ✓ Objectif 4 : promotion de l'investissement

**Plan de déclinaison opérationnelle :**



À cet égard, la nouvelle structure du programme comprend 5 activités répertoriées comme suit :

- Conception des politiques d'investissement et développement de la coopération internationale dans le domaine de l'investissement privé
- Suivi des grands projets pour lesquels des accords d'investissement ont été conclus
- Assistance aux investisseurs
- Octroi des primes et souscription aux fonds d'investissement.
- Promotion des investissements étrangers

À cet effet, un ensemble d'indicateurs y afférents ont été arrêtés concernant :

- Les dossiers et documents réalisés dans le cadre de l'élaboration de politiques d'investissement privé
- Les dossiers étudiés et les documents réalisés dans le cadre du suivi des dossiers de la coopération internationale dans le domaine de l'investissement
- Les dossiers d'encadrement, d'orientation et d'assistance reçus
- Le nombre de réunions de coordination tenues pour suivre les projets pour lesquels des accords d'investissement et des engagements ont été conclus
- Les Problèmes résolus par rapport aux doléances reçues.
- Le pourcentage des propositions d'amélioration incluses dans le rapport annuel pour évaluer la politique d'investissement approuvée par le Conseil Supérieur de l'Investissement
- Le pourcentage des problèmes résolus par l'interlocuteur unique
- Le pourcentage de respect des délais impartis pour qu'un investisseur obtienne une déclaration d'investissement
- Le pourcentage de respect des délais pour l'étude des demandes de bénéfice des incitations,
- Le pourcentage de contacts importants avec des investisseurs étrangers.

## 2. Objectifs et indicateurs de performance relatifs au programme

### 2.1 Présentation des objectifs et des indicateurs de mesure de la performance du programme

#### Objectif 4.1.1 : Développement des politiques d'investissement et du climat des affaires

**Présentation de l'objectif :** ,En général, cet objectif présente les interventions du Ministère et les organismes sous tutelles concernant leur participation au soutien de l'investissement privé national et étranger et sa contribution à l'effort de développement et ce en œuvrant à développer les politiques d'investissement et à améliorer le climat des affaires conformément aux besoins de l'investissement privé et aux défis et aux meilleures pratiques internationales dans ce domaine.

**Référence de l'objectif :** Missions de la direction générale des études prospectives de l'investissement.

**Justifications de l'adoption de l'indicateur relatif à l'objectif :**

Indicateur de mesure de la performance de l'objectif	Unité	Réalizations			2019	Prévisions		
		2016	2017	2018		2020	2021	2022
Indicateur : 4.1.1.1 : Dossiers étudiés et documents réalisés dans le cadre du développement des politiques de l'investissement	Nombre	-	-	-	150	170	200	200
Indicateur : 4.1.1.2 : Dossiers étudiés et documents réalisés dans le cadre du suivi des dossiers de coopération internationale dans le domaine de l'investissement	Nombre	-	-	-	10	15	20	20

#### Objectif 4.1.2 : Soutien aux grands projets

**Présentation de l'objectif :** L'objectif consiste notamment à suivre les grands projets pour lesquels des accords d'investissement ont été conclus avec des groupes d'investissement afin d'accélérer leur mise en œuvre conformément aux dispositions des accords conclus et des engagements y afférents.

**Référence de l'objectif :** Missions de la direction générale des grands projets.

**Justifications de l'adoption de l'indicateur relatif à l'objectif :**

**Tableau du calendrier des indicateurs relatifs à l'objectif**

Indicateur de mesure de la performance de l'objectif	Unité	Réalizations			2019	Prévisions		
		2016	2017	2018		2020	2021	2022
Indicateur : 4.1.2.1 : Nombre de réunions de coordination tenues pour suivre les projets pour lesquels des accords et des engagements d'investissement ont été conclus	Nombre	-	20	9	10	10	10	10
Indicateur : 4.1.2.2 : Problématiques ayant été résolues en comparaison des doléances reçues	Pourcentage	-	-	45	50	60	70	80

**Objectif 4.1.3 : Assistance aux investisseurs :**

**Présentation de l'objectif :** Cet objectif présente l'activité du Ministère et ses services concernés directement par l'assistance des investisseurs et le suivi des investissements afin de faciliter leurs affaires et ce à travers notamment les services fournis par l'interlocuteur unique aux investisseurs conformément aux dispositions de la nouvelle loi de l'investissement.

**Référence de l'objectif :** Missions de l'Instance Tunisienne de l'Investissement.

**Justifications de l'adoption de l'indicateur relatif à l'objectif :**

**Tableau du calendrier des indicateurs relatifs à l'objectif**

Indicateur de mesure de la performance de l'objectif	Unité	Réalizations			2019	Prévisions		
		2016	2017	2018		2020	2021	2022
Indicateur : 4.1.3.1 : Pourcentage des difficultés ayant été résolues par l'interlocuteur unique	Pourcentage	-	-	-	-	60	65	70
Indicateur : 4.1.3.2 : Pourcentage de respect des délais règlementaires pour l'obtention par l'investisseur de la déclaration du projet	Pourcentage	-	-	-	-	100	100	100
Indicateur : 4.1.3.3 : Pourcentage de respect des délais d'étude des demandes de bénéfice des incitations	Pourcentage	-	-	-	-	100	100	100
Indicateur : 4.1.3.4 : Pourcentage de propositions incluses dans le rapport annuel d'évaluation des politiques d'investissement approuvées par le Conseil Supérieur de l'Investissement	Pourcentage	-	-	-	-	50	70	80

**Objectif 4.1.4 : Promotion de l'investissement :**

**Présentation de l'objectif :** L'objectif présente les efforts déployés au niveau national et international pour promouvoir la Tunisie comme étant un site privilégié et attractif pour l'investissement et ce à travers des activités de promotion générale et d'autres de promotion sectorielle assurées en particulier par les services de l'Agence de Promotion de l'Investissements Extérieur et de ses bureaux à l'étranger.

**Référence de l'objectif :** Missions des services de l'Agence de Promotion de l'Investissements Extérieur.

**Justifications de l'adoption de l'indicateur relatif à l'objectif :**

**Tableau du calendrier des indicateurs relatifs à l'objectif**

Indicateur de mesure de la performance de l'objectif	Unité	Réalizations			2019	Prévisions		
		2016	2017	2018		2020	2021	2022
Indicateur : 4.1.4.1 : Contacts importants avec des investisseurs étrangers*	Pourcentage	44	51.7	83.4	65	70	70	75

\***Définition de contacts importants** : c'est tout contact avec un investisseur étranger qui a fait l'objet d'un suivi régulier à l'occasion de :

- Prise d'un premier contact avec l'investisseur étranger lors de l'organisation ou la participation à des salons ou rencontres d'information au terme desquels l'investisseur a exprimé son souhait d'obtenir des informations complémentaires via une demande officielle (correspondance, e-mail ...),
- Toute approbation émanant d'un investisseur étranger pour tenir une réunion suite à l'opération de démarchage direct qui a été réalisée sur la base d'une première liste d'investisseurs potentiels préalablement identifiés par l'Agence.
- Toute visite qu'un investisseur étranger effectue volontairement au siège de l'Agence à Tunis ou dans l'un de ses bureaux à l'étranger, et cette visite fait l'objet d'une idée de réalisation d'un projet.

(\*) L'Agence a commencé à adopter ce concept (contacts importants) à partir de l'année 2014, car auparavant ceci dépendait de l'évaluation faite par les cadres de l'Agence de ces contacts et de leur classification comme étant ordinaires ou importants. À cet effet, un objectif annuel a été fixé pour cet indicateur dans le cadre de l'application du système qualité de l'Agence.

## 2.2 Présentation des activités du programme :

Tableau n°6

### Présentation des activités et des interventions du programme de développement de l'investissement

Programme	Objectifs	Prévisions des indicateurs pour l'année 2020	Activités et Interventions	Prévisions des crédits pour l'année 202
Développement de l'investissement	Objectif : 4.1.1 : Développement des politiques d'investissement et du climat des affaires	Indicateur 4.1.1.1	– Contribution à la conception des politiques d'investissement et développement de la coopération internationale dans le domaine de l'investissement privé	– 464 milles dinars
		Indicateur 4.1.1.2 :		
	Objectif : 4.1.2 : Soutien aux grands projets	Indicateur 4.1.2.1 : 10	– Suivi des grands projets pour lesquels des accords et des engagements ont été conclus	– 231 milles dinars
		Indicateur 4.1.2.2 : 80%		
	Objectif : 4.1.3 : Assistance aux investisseurs	Indicateur 4.1.3.1	– Assistance aux investisseurs et renforcement du rôle de l'interlocuteur unique et octroi des incitations et leur évaluation	– 4192 milles dinars
		Indicateur 4.1.3.2		
		Indicateur 4.1.3.3		
		Indicateur 4...1.3.4		
	Objectif : 4.1.4 : Promotion de l'investissement	Indicateur 4.1.4.1 : 70%	– Promotion du site Tunisie pour attirer l'investissement extérieur	– 9408 milles dinars
			– Déboursement des primes, participation au capital et souscription aux fonds consacrés au soutien de l'investissement	– 74000 milles dinars



### 3. Dépenses du programme

#### 3.1 Budget du programme

Les dépenses relatives au programme de développement de l'investissement s'élèvent à 88.295 millions de dinars et elles sont réparties comme suit :

**Tableau n°7**  
**Budget du programme de développement de l'investissement selon la nature de la**  
**dépense**  
**(Crédits de paiement)**

Unité : Mille dinars

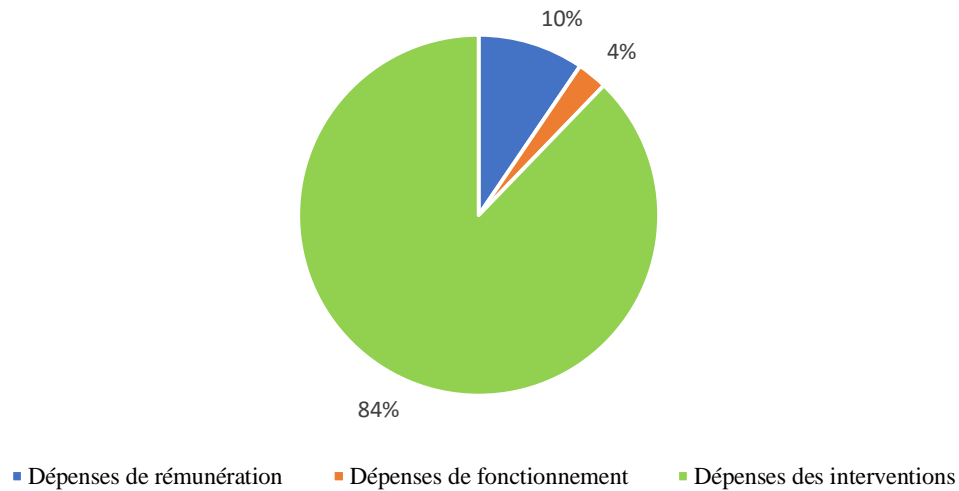
Donnée	Réalisations 2018	Loi des finances 2019		Prévisions 2020	Ecart	Pourcentage
		Nomenclature ancienne	Nouvelle nomenclature			
Dépenses de Rémunération	6281	7457	7457	9198	1741	23.3%
Dépenses de gestion	1808	2216	2216	3213	997	45.0%
Dépenses d'Interventions	83	84	1464	75884	74420	5083.3%
Dépenses d'investissement	-	-	-	-	-	-
Autres dépenses	1081	1380	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>9253</b>	<b>11137</b>	<b>11137</b>	<b>88295</b>	<b>77158</b>	<b>692.8%</b>

\*Sans compter les ressources propres des entreprises publiques

## Graphique n°2

### Répartition du projet du budget du programme de développement de l'investissement pour l'année 2020 selon la nature de la dépense

#### Répartition du projet de budget du programme développement sectoriel et régional pour l'année 2020 selon la nature de la dépense



**Tableau n°8****Budget du programme de développement de l'investissement pour l'année 2020 selon les fins de la dépense (Selon les sous-programmes et les activités)**

Donnée sur le programme	Activités	Réalizations 2018	Loi des finances 2019(1)	Prévisions 2020(2)	Taux d'augmentation 2019-2020	
					Montant (2)-(1)	Pourcentage (2)-(1)/(1)
Sous-programme Développement de l'investissement privé	Activité 1 : Contribution à la conception des politiques d'investissement et développement de la coopération internationale dans le domaine de l'investissement privé	369	429	464	35	8.15%
	Activité 2 : Suivi des grands projets pour lesquels des accords et des engagements ont été conclus	185	215	231	16	7.44%
	Activité 3 : Assistance aux investisseurs et renforcement du rôle de l'interlocuteur unique et octroi des incitations et leur évaluation	3099	3889	4192	303	7.8%
	Activité 4 : Déboursement des primes et souscription aux fonds d'investissement	-	-	74000	74000	-
	Activité 5 : Promotion du site Tunisie pour attirer l'investissement extérieur	5662	6604	9408	2804	42.45%
<b>Total du programme</b>	-	<b>9253</b>	<b>11137</b>	<b>88295</b>	<b>77158</b>	<b>693%</b>

### 3.2 Cadre des dépenses à moyen terme 2020-2022 du programme de développement de l'investissement :

**Tableau n°9**  
**Cadre des dépenses à moyen terme 2020-2022 du programme de développement de l'investissement**  
**Répartition selon la nature de la dépense (Crédits de paiement)**

Donnée	Réalizations 2017	Réalisations 2018	Loi des finances 2019		Prévisions 2020	Prévisions 2021	Prévisions 2022
			Nomenclature ancienne	Nouvelle nomenclature			
Dépenses de Rémunération	4956	6281	7457	7457	9198	11405	12432
Dépenses de gestion	1670	1808	2216	2216	3213	3309	3408
Dépenses d'Interventions	57	83	84	1464	75884	80286	84160
Dépenses des opérations financières	-	-	-	-	-	-	-
Autres dépenses	1143	1081	1380	-	-	-	-
<b>Total hors ressources propres des entreprises</b>	<b>7826</b>	<b>9253</b>	<b>11137</b>	<b>11137</b>	<b>88295</b>	<b>95000</b>	<b>100000</b>
<b>Total avec les ressources propres des entreprises</b>	<b>7826</b>	<b>9552</b>	<b>11137</b>	<b>11137</b>	<b>88295</b>	<b>95000</b>	<b>100000</b>



## **Programme de pilotage et de soutien**

**Présidente du programme : Madame Samia Laabidi : Directrice générale des affaires financières et équipements**

### **1- Présentation du programme et de sa stratégie :**

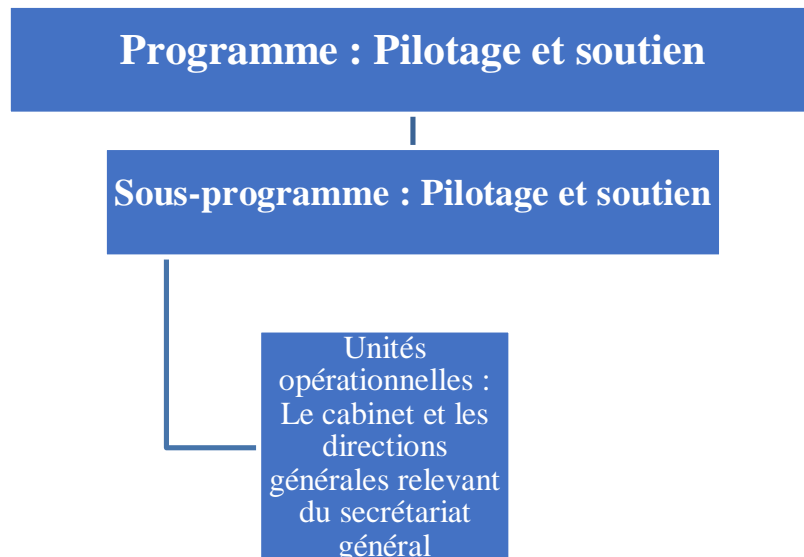
Le programme de pilotage et de soutien comprend à la fois le cabinet et les administrations générales relevant du secrétariat général. Le programme de pilotage et de soutien joue un rôle principal dans la concrétisation des objectifs et des programmes du Ministère du Développement, de l'Investissement et de la Coopération internationale, car il s'agit d'un programme transversal de soutien aux autres programmes à travers le développement et la mise à niveau des ressources humaines, la garantie de la bonne gestion et de pilotage et le développement du système d'information au niveau de tous les organismes et les services du Ministère.

Le rôle du programme de pilotage et de soutien consiste à:

- Conduire et coordonner entre les différents organismes et services de la Mission
- Assurer la réalisation des dossiers administratifs, juridiques et réglementaires relatifs à la Mission
- Rationaliser la gestion des ressources humaines
- Conduire l'élaboration des budgets des programmes
- Maitriser et rationaliser la gestion des équipements et des moyens
- Développer le système d'information du Ministère

Un seul sous-programme a été identifié pour le programme de pilotage et de soutien c'est celui de pilotage et de soutien.

Le graphique suivant montre la cartographie du programme de pilotage et de soutien:



A cet effet, trois objectifs ont été identifiés pour le programme de pilotage et de soutien :

- 1- Développement des compétences des ressources humaines.
- 2- Développement du système d'information
- 3- Maîtrise de la gestion des ressources matérielles et des équipements.

En revanche, trois indicateurs ont été arrêtés pour mesurer la performance afin de les atteindre dans le cadre du programme annuel de réalisation de la performance.

## **2. Objectifs et indicateurs de performance relatifs au programme**

### **2.1 Présentation des objectifs et des indicateurs de mesure de la performance du programme :**

#### **Objectif 9.1.1 : Développement des compétences des ressources humaines**

- **Présentation de l'objectif :** Développement des compétences des ressources humaines
- **Référence de l'objectif :** Sous-programme de pilotage et de soutien
- **Justifications de l'adoption de l'indicateur :** Le nombre des bénéficiaires de la formation peut refléter l'amélioration des compétences des agents auquel s'ajoute la disponibilité des données à moyen terme.

## Tableau n°5

**Tableau du calendrier des indicateurs relatifs à l'objectif 9.1.1**

Indicateur de mesure de la performance de l'objectif	Unité	Réalizations			2019	Prévisions		
		2016	2017	2018		2020	2021	2022
Pourcentage des bénéficiaires des formations parmi l'ensemble des cadres	Pourcentage	44%	39%	34.3%	40%	45%	50%	55%

### **Objectif 9.1.2 : Développement du système d'information**

- **Présentation de l'objectif** : Poursuite du travail pour développer l'infrastructure de l'information et assurer la sécurité du système d'information du Ministère. A cela s'ajoute le développement des capacités humaines grâce à l'adéquation des programmes de formation aux besoins du Ministère et l'orientation vers le développement d'applications spécifiques qui relèvent des missions du Ministère.
- **Référence de l'objectif** : Sous-programme de pilotage et de soutien
- **Justifications de l'adoption de l'indicateur** : Développer l'infrastructure d'information, assurer la sécurité du système d'information, mettre en œuvre le programme de formation, assurer l'exploitation des applications nationales et transversales et des applications disponibles sur le réseau administratif intégré
- L'indicateur se compose de quatre sous-indicateurs :
  - Pourcentage de réalisation du budget consacré à l'acquisition d'équipements informatiques,
  - Pourcentage de la réalisation des recommandations émanant de l'audit de sécurité du système d'information,
  - Pourcentage de réalisation du budget consacré aux formations en informatique
  - Pourcentage des agents utilisant des applications informatiques.



**Tableau du calendrier des indicateurs relatifs à l'objectif 9.1.2**

Indicateur de mesure de la performance de l'objectif	Unité	Réalizations			2019	Prévisions		
		2016	2017	2018		2020	2021	2022
9.1.2 Pourcentage de développement du système d'information	Pourcentage	25.1	42.7	64.7	60	70	73	75

**Objectif 9.1.3 : Maitrise de la gestion des ressources matérielles et des équipements**

- **Présentation de l'objectif** : Amélioration de la gestion des ressources matérielles et des équipements
- **Référence de l'objectif** : Sous-programme de pilotage et de soutien
- **Justifications de l'adoption de l'indicateur** : Mettre en place l'efficacité budgétaire et ce en fixant des objectifs précis qui tiennent compte des capacités et des moyens disponibles.

**Tableau calendaire des indicateurs relatifs à l'objectif 9.1.3**

Indicateur de mesure de la performance de l'objectif	Unité	Réalizations			2019	Prévisions		
		2016	2017	2018		2020	2021	2022
Pourcentage de respect du calendrier de la programmation annuelle des dépenses	Pourcentage	-	-	-	55	70	80	90

## 2.2. Présentation des activités du programme

**Tableau n°6**

### Présentation des activités et des interventions du programme de pilotage et se soutien

Programme	Objectifs	Prévisions des indicateurs pour l'année 2020	Interventions	Activités	Prévisions des crédits pour l'année 2020
Pilotage et soutien	Développement des compétences des ressources humaines	45%	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Adoption d'un manuel de procédures en ingénierie de formation à utiliser comme document de référence pour la préparation du plan annuel de formation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Veiller à réaliser le plan annuel de formation,</li> <li>- Programmer des sessions de formation dans divers domaines pour tous les agents, y compris les ouvriers,</li> <li>- Œuvrer à conclure des accords avec des centres de formation et des institutions dans des domaines spécifiques et ayant des diplômes reconnus,</li> <li>- Conclure un accord avec l'Institut Supérieur des Etudes Technologiques de Rades au profit des techniciens du Ministère</li> </ul>	1568 milles dinars
	Développement du système d'information	70%	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Entretien des équipements et du réseau interne</li> <li>- Encadrement et soutien aux utilisateurs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Renouveler les équipements informatiques (définir les caractéristiques techniques, exécuter les procédures d'achats annuels, mettre en place les logiciels nécessaires et distribuer les équipements conformément aux normes établies),</li> <li>- Acquérir des logiciels de sécurité informatique,</li> <li>- Réaliser un audit sur la sécurité du système d'information du Ministère,</li> <li>- Préparer un programme annuel de formation dans le domaine des technologies de l'information.</li> </ul>	917 milles dinars
	Maitrise de la gestion des ressources matérielles et des équipements	70%	Elaboration de la programmation annuelle des dépenses comprenant les différentes programmations des missions en plus des achats et des marchés publics en s'appuyant sur le système des achats publics en ligne	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Déterminer les opérations d'approvisionnement de fourniture ou de services ou de demandes de grands travaux dans le cadre de marchés publics et de consultations,</li> <li>- Veiller à étaler les opérations d'approvisionnement sur toute l'année,</li> <li>- Mieux choisir le calendrier de mise en œuvre en fonction des contraintes du travail administratif et de l'étude des conditions du marché.</li> </ul>	8343 milles dinars

### 3. Budget du programme

Les dépenses du programme de pilotage et de soutien s'élèvent à 10.822 MD et elles sont réparties comme suit :

**Tableau n°7**

**Budget du programme de pilotage et de soutien selon la nature de la dépense**

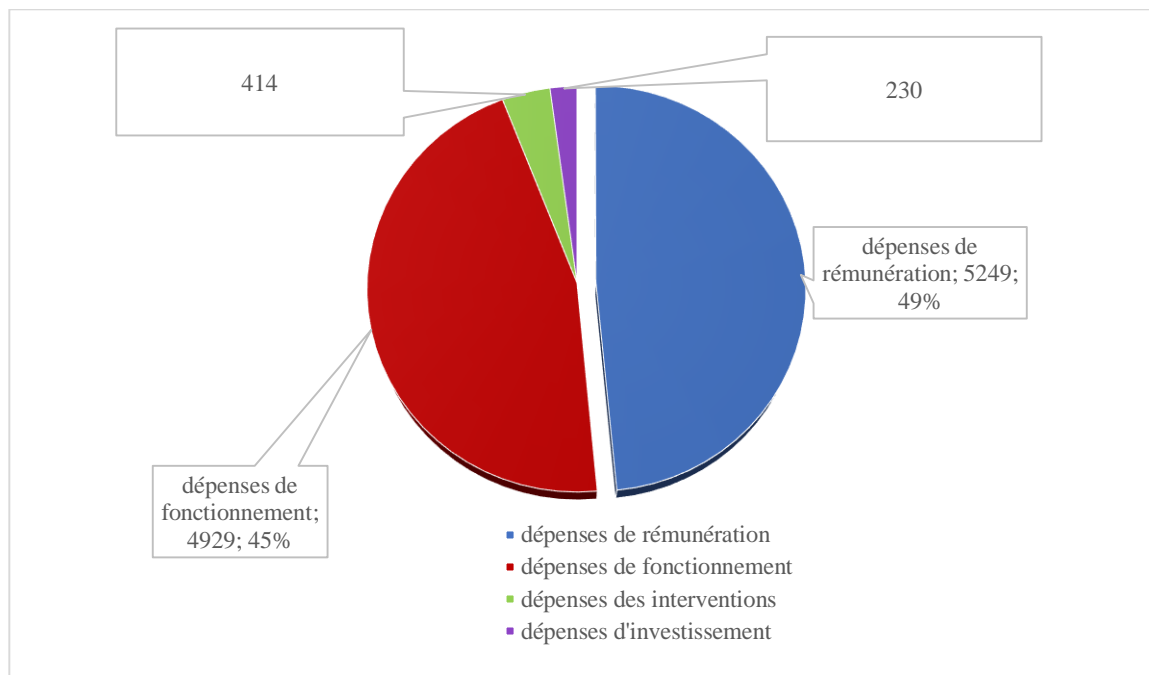
**(Crédits de paiement)**

Unité : Mille dinars

Donnée	Réalisations 2018	Loi des finances 2019		Prévisions 2020	Ecart	Pourcentage
		Nomenclature ancienne	Nouvelle nomenclature			
Dépenses de Rémunération	4490	4605	4605	5255	650	14.11%
Dépenses de gestion	1668	2455	2455	4929	2474	100.8%
Dépenses d'Interventions	488	414	414	414	0%	0%
Dépenses d'investissement	7470	8048	8048	230	-7818	-97.1%
Dépenses des opérations financières	-	-	-	-	-	-
Autres dépenses	-	-	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>14116</b>	<b>15522</b>	<b>15522</b>	<b>10828</b>	<b>-4694</b>	<b>-30.2%</b>

\*Sans compter les ressources propres des entreprises publiques

**Répartition du projet de budget du programme de pilotage et de soutien pour l'année 2020  
selon la nature de la dépense**



**Tableau n°8**

**Budget du programme de pilotage et de soutien pour l'année 2020 selon les fins de la dépense  
(Selon les sous-programmes et les activités)**

Unité : Mille dinars

Donnée sur le programme	Activités	Réalizations 2018	Loi des finances 2019(1)	Prévisions 2020(2)	Taux d'augmentation 2019-2020	
					Montant (2)-(1)	Pourcentage (2)-(1)/(1)
Sous-programmes centraux	Activités centrales					
Sous-programme Développement de l'investissement privé	Activité <sup>1</sup> Pilotage :	500	550	473	-77	-14%
	Activité <sup>2</sup> Soutiens :	13616	14972	10355	-4617	-30.8%
<b>Total du programme</b>		<b>14116</b>	<b>15522</b>	<b>10828</b>	<b>-4694</b>	<b>-30.24%</b>

### 3.2 Cadre des dépenses à moyen terme 2020-2022 du programme de pilotage et de soutien

#### Répartition selon la nature de la dépense (Crédits de paiement)

Unité : Mille dinars

Donnée	Réalizations 2017	Réalisations 2018	Loi des finances 2019		Prévisions 2020	Prévisions 2021	Prévisions 2022
			Nomenclature ancienne	Nouvelle nomenclature			
Dépenses de Rémunération	4478	4490	4605	4605	5255	5728	6244
Dépenses de gestion	1886	1668	2455	2455	4929	5458	5642
Dépenses d'Interventions	382	488	414	414	414	414	414
Dépenses d'investissement	20056	7470	8048	8048	230	400	500
Dépenses des opérations financières	-	-	-	-	-	-	-
Autres dépenses	-	-	-	-	-	-	-
<b>Total hors ressources propres des entreprises</b>	<b>26802</b>	<b>14116</b>	<b>15522</b>	<b>15522</b>	<b>10828</b>	<b>12000</b>	<b>12800</b>
<b>Total avec les ressources propres des entreprises</b>	<b>26802</b>	<b>14116</b>	<b>15522</b>	<b>15522</b>	<b>10828</b>	<b>12000</b>	<b>12800</b>

# Annexes

# **Fiches des indicateurs de mesure de la performance**

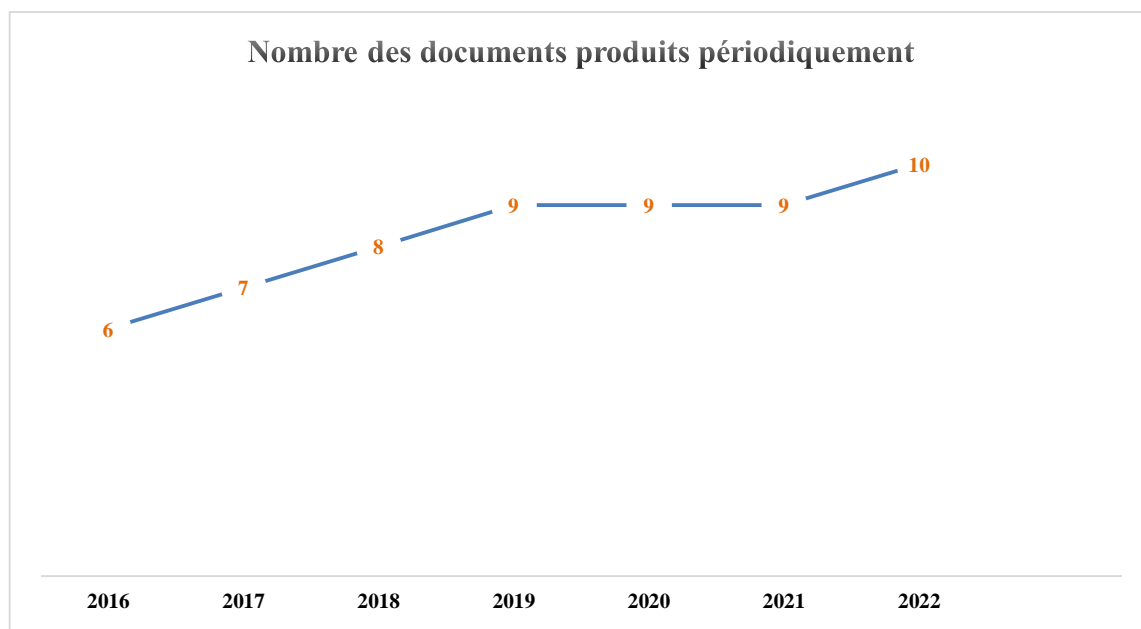
## 1. **Fiches des indicateurs de mesure de la performance du programme des équilibres globaux et de la statistique**

Fiche d'indicateur de mesure de la performance-1-	
1. Code de l'indicateur	1/1/1/1
2. Intitulé de l'indicateur	Nombre de documents réalisés périodiquement
3. Date de mise à jour de l'indicateur	Annuellement
I. Caractéristiques générales de l'indicateur	
4. Programme	Equilibres globaux et la statistique
5. Sous-programme	Planification, équilibres globaux et études
6. Objectif	Développement du système des prévisions et des analyses économiques et sociales
7. Présentation de l'indicateur	Présentation des documents
8. Type de l'indicateur	Indicateur d'activité
9. Nature de l'indicateur	Indicateur d'efficacité
II. Détails techniques de l'indicateur	
1. Méthode de calcul de l'indicateur (formule)	
2. Unité de l'indicateur	Nombre
3. Données de base de calcul de l'indicateur	Documents
4. Méthode de collecte des données de base de l'indicateur(formulaire, rapport, enquête...)	Documents
5. Source des données de base de calcul de l'indicateur	Institut National de la Statistique, Institut Tunisien de la Compétitivité et des Etudes Quantitatives, Banque Centrale de Tunisie, Ministères des Finances, Ministères sectoriels concernés
6. Date de disponibilité de l'indicateur	Annuellement
7. Valeur cible de l'indicateur	8
8. Responsable de l'indicateur du programme	Monsieur le Président du Comité Général des Equilibres globaux et de la Statistique
III. Lecture des résultats de l'indicateur	
4- Série des résultats (réalisations) et des prévisions relative à l'indicateur	

Indicateur de mesure de la performance	Unité	Réalizations			Prévisions			
		2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
1/1/2/1 Nombre d'études et de notes	Nombre	6	7	8	9	9	9	10



## 1- Graphique de l'évolution de l'indicateur

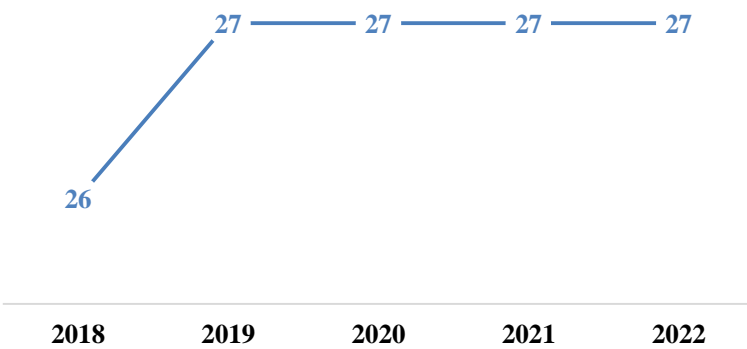


<p><b>2. Principales activités programmées pour atteindre la valeur cible de l'indicateur</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Elaboration de la note de conjoncture économique nationale et internationale</li> <li>– Note de l'évolution du contexte économique et social (son élaboration en juillet et sa mise à jour en mars et avril),</li> <li>– Consultation pour la présentation du budget économique</li> <li>– Elaboration du budget économique</li> </ul>
<p><b>3. Identification des principales limites relatives à l'indicateur</b></p>	

2. Fiches des indicateurs de mesure de la performance de l'acteur public 1 : Institut Tunisien de la Compétitivité et des Etudes Quantitatives :

Fiche d'indicateur de mesure de la performance 1	
Code de l'indicateur	1/1/3/1
Intitulé de l'indicateur	Nombre d'études et de notes
Date de mise à jour de l'indicateur	24-05-2019
I. Caractéristiques générales de l'indicateur	
1. Programme	Equilibres globaux et la statistique
2. Sous-programme	Planification, équilibres globaux et études
3. Objectif	Contribuer au soutien à la décision dans les domaines économique et social
4. Présentation de l'indicateur	Nombre d'études et de notés réalisées
5. Type de l'indicateur	Indicateur d'activité
6. Nature de l'indicateur	Indicateur d'efficacité
II. Détails techniques de l'indicateur	
1. Méthode de calcul de l'indicateur (formule)	Sont calculées les études et les notes qui ont une valeur scientifique satisfaisante et permettant de contribuer au soutien de la décision
2. Unité de l'indicateur	Nombre
3. Données de base de calcul de l'indicateur	Etudes et notes publiées y compris les contributions élaborées par les cadres supérieurs de l'Institut et ce dans le cadre de coopération avec les organismes et les organisations nationaux et internationaux
4. Méthode de collecte des données de base de l'indicateur(formulaire, rapport, enquête...)	Rapport
5. Source des données de base de calcul de l'indicateur	Directions centrales des études
6. Date de disponibilité de l'indicateur	Chaque fin de trimestre
7. Valeur cible de l'indicateur	27
8. Responsable de l'indicateur du programme	Directions centrales des études et unité de contrôle de gestion
III. Lecture des résultats de l'indicateur	
<b>4. Série des résultats (réalisations) et des prévisions relatifs à l'indicateur</b>	

Indicateur de mesure de la performance	Unité	Réalizations		Prévisions		
		2018	2019	2020	2021	2022
1/1/2/1 Nombre d'études et de notes	Nombre	26	27	27	27	27

<p><b>5. Analyse des résultats et des prévisions des réalisations relatives à l'indicateur</b></p>	<p>– L'indicateur est impacté par les capacités humaines disponibles et par le volume des demandes additionnelles et par la disponibilité des données</p>												
<p><b>6. Graphique sur l'évolution de l'indicateur</b></p>	<p style="text-align: center;"><b>Nombre des études</b></p>  <table border="1" style="margin-left: auto; margin-right: auto;"> <thead> <tr> <th>Année</th> <th>Nombre des études</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>2018</td> <td>26</td> </tr> <tr> <td>2019</td> <td>27</td> </tr> <tr> <td>2020</td> <td>27</td> </tr> <tr> <td>2021</td> <td>27</td> </tr> <tr> <td>2022</td> <td>27</td> </tr> </tbody> </table>	Année	Nombre des études	2018	26	2019	27	2020	27	2021	27	2022	27
Année	Nombre des études												
2018	26												
2019	27												
2020	27												
2021	27												
2022	27												
<p><b>7. Principales activités programmées pour la réalisation de la valeur cible de l'indicateur</b></p>	<p>Réalisation d'un suivi régulier à travers le comité directeur</p>												
<p><b>8. Identification des principales limites relatives à l'indicateur</b></p>	<p>Absence d'un mécanisme permettant la validation des études réalisées et la vérification de la disponibilité d'un minimum d'indépendance et d'objectivité de manière à garantir leur qualité.</p>												

<b>Fiche d'indicateur de mesure de la performance 2</b>	
Code de l'indicateur	1/1/3/2
Intitulé de l'indicateur	Accès au site de l'Institut
Date de mise à jour de l'indicateur	24-05-2019
<b>I. Caractéristiques générales de l'indicateur</b>	
1. Programme	Equilibres globaux et la statistique
2. Sous-programme	Planification, équilibres globaux et études
3. Objectif	Contribution au soutien à la décision dans les domaines économique et social
4. Présentation de l'indicateur	Accès au site électronique de l'Institut
5. Type de l'indicateur	Indicateur d'activité
6. Nature de l'indicateur	Indicateur d'efficacité
<b>II. Détails techniques de l'indicateur</b>	
1. Méthode de calcul de l'indicateur (formule)	Nombre d'accédants au site électronique de l'Institut
2. Unité de l'indicateur	Nombre par mille
3. Données de base de calcul de l'indicateur	Site électronique de l'Institut
4. Méthode de collecte des données de base de l'indicateur (formulaire, rapport, enquête...)	Rapport
5. Source des données de base de calcul de l'indicateur	Site de l'Institut sur internet
6. Date de disponibilité de l'indicateur	Chaque fin de trimestre
7. Valeur cible de l'indicateur	19
8. Responsable de l'indicateur du programme	Direction Informatique et unité de contrôle de gestion
<b>III. Lecture des résultats de l'indicateur</b>	
<b>Série des résultats (réalisations) et des prévisions relatifs à l'indicateur</b>	

Indicateur de mesure de la performance	Unité	Réalisations	Prévisions			
		2018	2019	2020	2021	2022
1/1/3/1 Accès au site de l'Institut	Nombre par mille	16.2	18.5	19	19	19

<p><b>1. Analyse des résultats et des prévisions des réalisations relatifs à l'indicateur</b></p>	<p>– Poursuite d'œuvrer à développer les actions de publication et de communication</p>												
<p><b>2. Graphique sur l'évolution de l'indicateur</b></p>	<p style="text-align: center;"><b>Accès au site de l'Institut</b></p> <table border="1" style="margin-left: auto; margin-right: auto;"> <thead> <tr> <th>Année</th> <th>Valeur</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>2018</td> <td>16,2</td> </tr> <tr> <td>2019</td> <td>18,5</td> </tr> <tr> <td>2020</td> <td>19</td> </tr> <tr> <td>2021</td> <td>19</td> </tr> <tr> <td>2022</td> <td>19</td> </tr> </tbody> </table>	Année	Valeur	2018	16,2	2019	18,5	2020	19	2021	19	2022	19
Année	Valeur												
2018	16,2												
2019	18,5												
2020	19												
2021	19												
2022	19												
<p><b>5. Principales activités programmées pour la réalisation de la valeur cible de l'indicateur</b></p>	<p>Développement du site de l'Institut Diversifier les réalisations de l'Institut et sa publication sur le site</p>												
<p><b>6. Identification des principales limites relatives à l'indicateur</b></p>	<p>Absence d'un mécanisme permettant de savoir le nombre des études ayant été publiées sur le site.</p>												

<b>Fiche d'indicateur de mesure de la performance 3</b>	
Code de l'indicateur	1/1/3/3
Intitulé de l'indicateur	Actions de communication
Date de mise à jour de l'indicateur	24-05-2019
<b>I. Caractéristiques générales de l'indicateur</b>	
1. Programme	Equilibres globaux et la statistique
2. Sous-programme	Planification, équilibres globaux et études
3. Objectif	Contribution au soutien à la décision dans les domaines économique et social
4. Présentation de l'indicateur	Actions de communication
5. Type de l'indicateur	Indicateur d'activité
6. Nature de l'indicateur	Indicateur d'efficacité
<b>II. Détails techniques de l'indicateur</b>	
1. Méthode de calcul de l'indicateur (formule)	Nombre d'activités d'information et de communication et les autres activités participatives
2. Unité de l'indicateur	Nombre
3. Données de base de calcul de l'indicateur	Séminaires d'information et actions de communication
4. Méthode de collecte des données de base de l'indicateur (formulaire, rapport, enquête...)	Rapport
5. Source des données de base de calcul de l'indicateur	Directions centrales, direction générale et le site de l'Institut sur internet
6. Date de disponibilité de l'indicateur	Chaque fin de trimestre
7. Valeur cible de l'indicateur	32
8. Responsable de l'indicateur du programme	Direction de publication et unité de contrôle de gestion
<b>III. Lecture des résultats de l'indicateur</b>	
<b>Série des résultats (réalisations) et des prévisions relatifs à l'indicateur</b>	

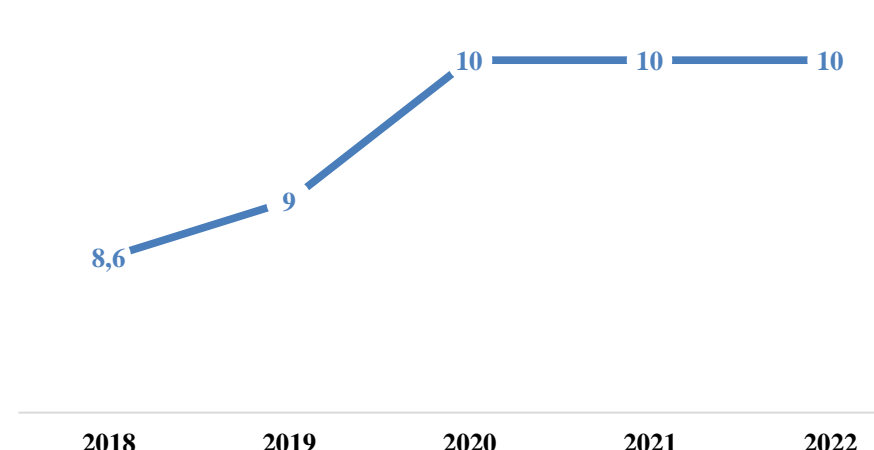
Indicateur de mesure de la performance	Unité	Réalisations	Prévisions			
		2018	2019	2020	2021	2022
1/1/33 Accès au site de l'Institut	Nombre	31	31	32	32	32

<p><b>5. Analyse des résultats et des prévisions des réalisations relatifs à l'indicateur</b></p>	<p>– Poursuite d'œuvrer à développer les actions de publication et de communication</p>												
<p><b>6. Graphique sur de l'évolution l'indicateur</b></p>	<p style="text-align: center;"><b>Actions de communications</b></p> <table border="1" style="margin-left: auto; margin-right: auto;"> <thead> <tr> <th>Année</th> <th>Valeur</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>2018</td> <td>31</td> </tr> <tr> <td>2019</td> <td>31</td> </tr> <tr> <td>2020</td> <td>32</td> </tr> <tr> <td>2021</td> <td>32</td> </tr> <tr> <td>2022</td> <td>32</td> </tr> </tbody> </table>	Année	Valeur	2018	31	2019	31	2020	32	2021	32	2022	32
Année	Valeur												
2018	31												
2019	31												
2020	32												
2021	32												
2022	32												
<p><b>7. Principales activités programmées pour la réalisation de la valeur cible de l'indicateur</b></p>	<p>Elaboration d'un plan de communication Réalisation d'un suivi régulier à travers le comité directeur</p>												
<p><b>8. Identification des principales limites relatives à l'indicateur</b></p>	<p>Absence d'un plan de communication</p>												

<b>Fiche d'indicateur de mesure de la performance 4</b>	
Code de l'indicateur	1/1/3/4
Intitulé de l'indicateur	Formation et développement des compétences
Date de mise à jour de l'indicateur	24-05-2019
<b>I. Caractéristiques générales de l'indicateur</b>	
1. Programme	Equilibres globaux et la statistique
2. Sous-programme	Planification, équilibres globaux et études
3. Objectif	Contribution au soutien à la décision dans les domaines économique et social
4. Présentation de l'indicateur	Formation et développement des compétences
5. Type de l'indicateur	Indicateur d'activité
6. Nature de l'indicateur	Indicateur d'efficacité
<b>II. Détails techniques de l'indicateur</b>	
1. Méthode de calcul de l'indicateur (formule)	Moyenne du nombre des jours de formation pour chaque cadre
2. Unité de l'indicateur	Jours de formation
3. Données de base de calcul de l'indicateur	Rapports des sessions et ateliers de formation en Tunisie et à l'étranger
4. Méthode de collecte des données de base de l'indicateur (formulaire, rapport, enquête...)	Rapport des sessions de formation
5. Source des données de base de calcul de l'indicateur	Directions centrales,
6. Date de disponibilité de l'indicateur	Chaque fin de trimestre
7. Valeur cible de l'indicateur	10 jours par cadre
8. Responsable de l'indicateur du programme	Direction de formation et unité de contrôle de gestion
<b>III. Lecture des résultats de l'indicateur</b>	
<b>Série des résultats (réalisations) et des prévisions relatifs à l'indicateur</b>	

Indicateur de mesure de la performance	Unité	Réalisations	Prévisions			
		2018	2019	2020	2021	2022
1/1/3/4 Formation et développement de compétences	Moyenne des jours de formation	8.6	9	10	10	10



<p><b>1. Analyse des résultats et des prévisions des réalisations relatifs à l'indicateur</b></p>	<p>– Les activités d'information et d'échange se développent d'une manière régulière</p>												
<p><b>2. Graphique sur l'évolution de l'indicateur</b></p>	<p style="text-align: center;"><b>Formation et développement des compétences</b></p>  <table border="1" data-bbox="558 403 1436 851"> <thead> <tr> <th>Année</th> <th>Valeur</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>2018</td> <td>8,6</td> </tr> <tr> <td>2019</td> <td>9</td> </tr> <tr> <td>2020</td> <td>10</td> </tr> <tr> <td>2021</td> <td>10</td> </tr> <tr> <td>2022</td> <td>10</td> </tr> </tbody> </table>	Année	Valeur	2018	8,6	2019	9	2020	10	2021	10	2022	10
Année	Valeur												
2018	8,6												
2019	9												
2020	10												
2021	10												
2022	10												
<p><b>3. Principales activités programmées pour la réalisation de la valeur cible de l'indicateur</b></p>	<p>Développement et diversification du plan de formation</p>												
<p><b>4. Identification des principales limites relatives à l'indicateur</b></p>	<p>Un indicateur quantitatif regroupant les nombreuses et diverses activités</p>												

### 3- Fiches des indicateurs de mesure de la performance de l'acteur public 2 : Institut National de la Statistique

<b>Fiche d'indicateur : Réalisation des travaux statistiques programmés</b>	
Code de l'indicateur	2/2/1/1
Intitulé de l'indicateur	Pourcentage de réalisation des actions de statistique programmées
Date de mise à jour de l'indicateur	2019
<b>I. Caractéristiques générales de l'indicateur</b>	
1. Programme	Equilibres globaux et la statistique
2. Sous-programme de référence de l'indicateur	Statistique
3. Objectif de référence de l'indicateur	Renforcement des principaux piliers du travail statistique
4. Présentation de l'indicateur	Mécanisme de mesure de l'avancement de la réalisation des enquêtes programmées
5. Type de l'indicateur	Indicateur d'activité
6. Nature de l'indicateur	Indicateur d'efficacité
7. Ramification	Au niveau de toutes les directions de l'Institut
<b>II. Détails techniques de l'indicateur</b>	
1. Méthode de calcul de l'indicateur	Nombre des travaux statistiques réalisés au cours de l'année / le nombre des travaux prévus par le programme d'activités annuel de l'Institut
2. Unité de l'indicateur	Pourcentage
3. Données de base de calcul de l'indicateur	Nombre d'enquêtes réalisées et programmées
4. Méthode de collecte des données de base de l'indicateur(formulaire, rapport, enquête...)	Rapport d'activités annuel de l'Institut
5. Source des données de base de calcul de l'indicateur	Présentation par toutes les directions centrales des statistiques, d'un tableau détaillé des activités réalisées durant l'année et les principales observations concernant les travaux en cours de réalisation
6. Date de disponibilité de l'indicateur	31 décembre 2020
7. Valeur cible de l'indicateur	100%
8. Responsable de l'indicateur du programme	Institut National de la Statistique
<b>III. Lecture des résultats de l'indicateur</b>	

### 3. Série des résultats (réalisations) et des prévisions relatifs à l'indicateur

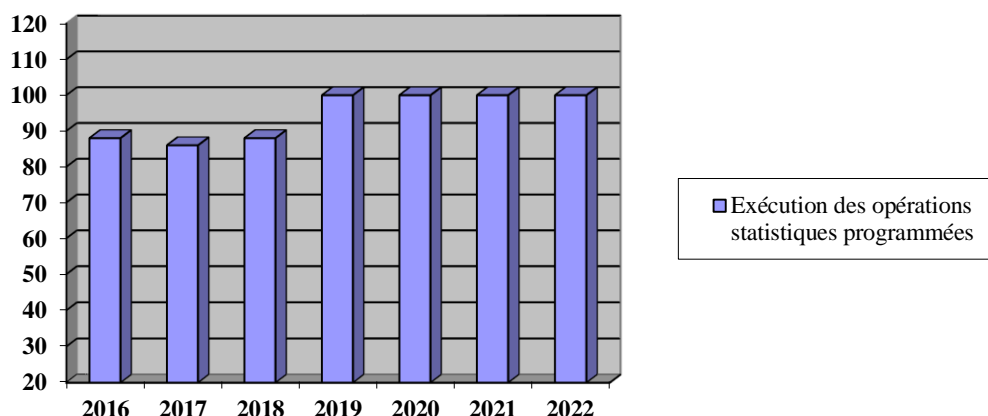
Indicateur de mesure de la performance	Unité	Réalizations			Prévisions			
		2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
<b>Indicateur 1</b> : Réalisation des travaux statistiques programmées	Pourcentage	88	86	88	100	100	100	100

### 2- Analyse des résultats et des prévisions relatifs à l'indicateur

L'Institut œuvre à améliorer le taux de réalisation des enquêtes programmées dans les domaines démographique, social et économique. L'Institut essaie aussi chaque année de réussir à réaliser un certain nombre d'enquêtes à la demande des organismes publics et des institutions internationales à l'instar de l'enquête nationale sur les jeunes au profit de l'Observatoire National de la Jeunesse et l'enquête nationale sur l'identification des risques professionnels au profit du Ministère des Affaires Sociales ainsi que l'enquête multifonctionnelle au profit de l'UNICEF.

L'Institut œuvre également à mieux maîtriser la programmation statistique et à répondre autant que possible aux demandes croissantes de réalisation d'enquêtes au profit de certains secteurs et organisations internationales et s'évertue à surmonter les obstacles et les difficultés auxquels il fait face lors de l'exercice de ses travaux en particulier, la faiblesse des ressources humaines spécialisées et le manque d'ingénieurs en statistique, auxquels l'Institut cherche à pallier en renforçant ses ressources humaines avec de nouveaux recrutements lui permettant de réaliser son programme et répondre aux demandes externes d'importance nationale. Par conséquent, il sera indispensable de fournir les fonds nécessaires afin d'assurer le renforcement des principaux piliers du travail statistique et mettre en œuvre toutes les activités confiées à l'Institut, ainsi que les autres travaux non programmés et requis par les institutions nationales et internationales.

### 3- Graphique sur l'évolution de l'indicateur



### 4- Principales activités programmées pour réaliser la valeur cible de l'indicateur :

	Prévisions 2020 Indicateur	Interventions	Activités	Prévisions des crédits aux activités de l'année 2020
Réalisation des travaux statistiques programmés	100		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Fournir tous les moyens matériels et humains pour la réalisation des enquêtes.</li> <li>• Préparer les dossiers techniques des différentes enquêtes</li> <li>• Former les agents du travail sur terrain et du travail de bureau concernés par les enquêtes.</li> <li>• Réaliser les activités relatives à la programmation, la préparation et la mise en œuvre des enquêtes et ce par la collecte de données statistiques, puis leur traitement pour élaborer les indicateurs.</li> <li>• Exploiter les sources administratives et coordonner avec les partenaires dans ce domaine.</li> </ul>	29355

### 5- Identification des principales limites relatives à l'indicateur

L'Institut rencontre de nombreuses difficultés lors de la réalisation de son programme annuel dont principalement la difficulté du travail sur le terrain et la faiblesse de la culture statistique sur laquelle l'Institut œuvre à pallier et à vulgariser davantage dans le cadre de sa stratégie de communication.

En effet, le traitement avec les familles et les entreprises est devenu difficile en raison de leur refus d'interagir positivement avec les agents de statistique et cette difficulté apparaît notamment lors des enquêtes auprès des entreprises.

D'autre part, l'Institut se plaint également, du manque flagrant du nombre d'ingénieurs en statistique et en informatique et dans le corps des techniciens, en particulier après que plusieurs d'entre eux se sont détachés pour travailler dans le cadre des programmes de coopération technique et plusieurs autres sont partis à la retraite, ce qui a impacté le fonctionnement du travail statistique tel que la non réalisation de l'enquête annuelle sur l'investissement. De même, la faiblesse des crédits alloués à l'enquête nationale sur la confiance des consommateurs a contraint l'Institut à la réaliser sur une périodicité semestrielle au lieu d'une périodicité trimestrielle.

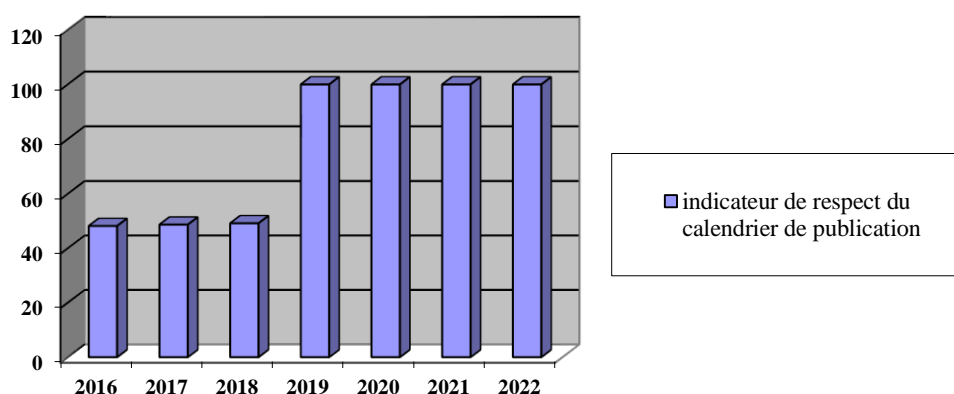
<b>Fiche d'indicateur : Respect du calendrier de l'indicateur</b>	
Code de l'indicateur	2/2/2/1
Intitulé de l'indicateur	Pourcentage de respect du calendrier de l'indicateur
Date de mise à jour de l'indicateur	2019
<b>I. Caractéristiques générales de l'indicateur</b>	
1. Programme de référence de l'indicateur	Equilibres globaux et la statistique
2. Sous-programme de référence de l'indicateur	Statistique
3. Objectif de référence de l'indicateur	Développement de la qualité des données statistiques produites
4. Présentation de l'indicateur	Mécanisme de mesure du respect du calendrier de publication de l'information statistique
5. Type de l'indicateur	Indicateur de résultat
6. Nature de l'indicateur	Indicateur de qualité
7. Ramification	Directions centrales
<b>II. Détails techniques de l'indicateur</b>	
1. Méthode de calcul de l'indicateur	Nombre des publications respectant les délais de publication/le nombre des publications programmées pour publication
2. Unité de l'indicateur	Pourcentage
3. Données de base de calcul de l'indicateur	Date de publication de l'indicateur
4. Méthode de collecte des données de base de l'indicateur(formulaire, rapport, enquête...)	Suivi de mise en œuvre du calendrier de la publication par la Direction Centrale de Publication et d'informatique et élaboration d'un rapport à cet effet.
5. Source des données de base de calcul de l'indicateur	Direction Centrale de Publication, d'Informatique et de Coordination
6. Date de disponibilité de l'indicateur	31 décembre 2020
7. Valeur cible de l'indicateur	100%
8. Responsable de l'indicateur du programme	Direction Centrale de Publication, d'Informatique et de Coordination
<b>III. Lecture des résultats de l'indicateur</b>	
<b>1. Série des résultats (réalisations) et des prévisions relatifs à l'indicateur</b>	

Indicateur de mesure de la performance	Unité	Réalizations				Prévisions		
		2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Indicateur 1 : Respect du calendrier de publication	Pourcentage	48.2	48.7	49.2	100	100	100	100

## 2. Analyse des résultats et des prévisions relatifs à l'indicateur

Cet indicateur s'inscrit dans le cadre du suivi de la qualité du travail statistique. En effet, la publication des statistiques dans les délais selon les normes internationales constitue un des éléments les plus importants pour évaluer la qualité du travail de l'Institut. L'indice de "Respect du calendrier de publication" est calculé en énumérant le nombre des publications respectant les délais sur (/) le nombre de publications programmées pour publication après que cet indicateur ait été calculé sur la base du nombre de jours réels de publication sur (/) le nombre de jours programmés pour publication. Cette nouvelle méthode de calcul est plus efficace au niveau du suivi et de l'atteinte de l'objectif. Compte tenu de la multiplicité et la diversité des délais de publication (mensuels, trimestriels et annuels), le nombre des publications est calculé sur la base du total des périodicités pour chaque indicateur, notant que l'Institut n'a enregistré aucun retard dans la publication des indicateurs sensibles et à forte utilisation tels que le taux de croissance, de chômage, de commerce extérieur et d'inflation. L'Institut œuvre également à maîtriser la chaîne de production statistique (collecte et traitement des données) selon les normes internationales afin de respecter le calendrier de publication, malgré le manque constaté au niveau des capacités matérielles et humaines disponibles.

**Graphique sur l'évolution de l'indicateur**



### 3. Principales activités programmées pour atteindre la valeur cible de l'indicateur

	Prévisions 2020 Indicateur	Interventions	Activités	Prévisions des crédits aux activités de l'année 2020
Respect du calendrier de publication	100		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Vérifier la qualité des statistiques et assurer la conformité totale aux normes et règles internationales et garantir la fiabilité des données, des informations et des indicateurs statistiques conformément aux méthodes scientifiques adoptées</li> <li>• Exploiter les nouvelles technologies dans toute la chaîne statistique</li> <li>• Respecter le calendrier de publication des résultats des travaux statistiques programmés,</li> <li>• Coordonner entre tous les intervenants au sein de l'Institut pour respecter les engagements.</li> </ul>	2863

### 4. Identification des principales limites relatives à l'indicateur :

Les plus importantes limites relatives à cet indicateur sont inhérentes aux problématiques techniques constatées au niveau de la faiblesse de coordination avec les producteurs des statistiques au sein des organismes publics de statistique qui disposent de l'information. En effet, il a été constaté une faiblesse au niveau de l'utilisation des sources administratives à des fins statistiques et la difficulté de les obtenir, en plus de l'insuffisance constatée au niveau de leur qualité. L'Institut s'efforce d'obtenir les données nécessaires auprès des ministères et autres institutions sectorielles pour les publier conformément au calendrier annuel préparé à cet effet. De même, l'Institut œuvre également à surmonter ces retards en concluant des accords d'échange de données et en fournissant tous les moyens techniques et logistiques possibles.



<b>Fiche d'indicateur : Sessions de formation réalisées</b>	
Code de l'indicateur	2/2/2/2
Intitulé de l'indicateur	Pourcentage de sessions de formation réalisées
Date de mise à jour de l'indicateur	2019
<b>I. Caractéristiques générales de l'indicateur</b>	
1. Programme de référence de l'indicateur	Equilibres globaux et la statistique
2. Sous-programme de référence de l'indicateur	Statistique
3. Objectif de référence de l'indicateur	Développement de la qualité des données statistiques produites
4. Présentation de l'indicateur	Nombre de sessions de formation réalisées au profit des agents de l'Institut
5. Type de l'indicateur	Indicateur de résultat
6. Nature de l'indicateur	Indicateur de qualité
7. Ramification	Direction centrale et les directions régionales
<b>II. Détails techniques de l'indicateur</b>	
1. Méthode de calcul de l'indicateur	Nombre de sessions de formation effectivement réalisées
2. Unité de l'indicateur	Nombre
3. Données de base de calcul de l'indicateur	Programme annuel de formation
4. Méthode de collecte des données de base de l'indicateur	Nombre de sessions de formation réalisées et le programme annuel de formation
5. Source des données de base de calcul de l'indicateur	Directions centrales concernées
6. Date de disponibilité de l'indicateur	31 décembre 2020
7. Valeur cible de l'indicateur	50
8. Responsable de l'indicateur du programme	Direction Centrale des Statistiques Régionales
<b>III. Lecture des résultats de l'indicateur</b>	
<b>1. Série des résultats (réalisations) et des prévisions relatifs à l'indicateur</b>	

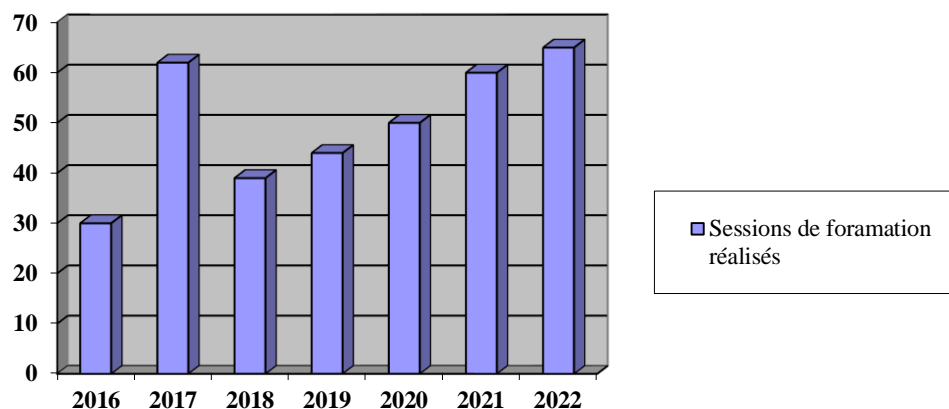
Indicateur de mesure de la performance	Unité	Réalisations				Prévisions		
		2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Indicateur 2 : Sessions de formation réalisées	Nombre	30	62	39	44	50	60	65

## 2. Analyse des résultats et des prévisions relatifs à l'indicateur

Le calcul de cet indicateur repose sur le nombre de sessions de formation réalisées annuellement. En effet, 39 sessions de formation ont été réalisées sur un total de 47 sessions programmées, soit un taux de réalisation de 83%, dont 11 sessions dans le cadre du programme de jumelage avec l'Union

européenne sur la modernisation du système statistique tunisien auxquelles ont pris part à ces cours environ 112 stagiaires.

### 3. Graphique sur l'évolution de l'indicateur



### 4. Principales activités programmées pour atteindre de la valeur cible de l'indicateur

	Prévisions 2020 Indicateur	Interventions	Activités	Prévisions des crédits aux activités de l'année 2020
Pourcentage des sessions de formations réalisées	50		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Elaboration et mise en œuvre du programme annuel de formation en coordination avec toutes les directions concernées</li> <li>• Mise en œuvre et suivi du programme</li> <li>• Evaluation du programme et le cas échéant sa mise à jour.</li> </ul>	3936

### 5. Identification des principales limites relatives à l'indicateur

Les difficultés relatives à cet indicateur sont inhérentes à :

- L'insuffisance des crédits accordés pour réaliser le programme de formation,
- L'absence d'une structure spécifique pour la formation au sein de l'Institut,
- L'absence d'un centre spécifique de formation au sein de l'Institut ce qui a engendré de nombreux problèmes organisationnels et a affecté les coûts de formation.



**Fiches d'indicateurs de mesure de la performance du  
programme de soutien au développement sectoriel et régional**

<b>Indicateur de mesure de la performance -1-</b>	
Code de l'indicateur	2/1/1/1
Intitulé de l'indicateur	2/1/1/1-Elaboration de la note d'orientation
Date de mise à jour de l'indicateur	Chaque 5 années
<b>I. Caractéristiques générales de l'indicateur</b>	
1. Programme de référence de l'indicateur	Soutien au développement régional et sectoriel
2. Sous-programme de référence de l'indicateur	Sous-programme Soutien au développement régional et sectoriel
3. Objectif de référence de l'indicateur	2/1/1- Elaboration du plan de développement économique et social
4. Présentation de l'indicateur	La note d'orientation représente un cadre de référence permettant de fixer les objectifs et les stratégies de développement du plan de développement
5. Type de l'indicateur	Indicateur de résultat
6. Nature de l'indicateur	Indicateur d'efficacité socio-économique
7. Ramification (Selon les régions et selon les directions régionales...)	Selon les régions et selon les directions régionales
<b>II. Détails techniques de l'indicateur</b>	
1. Méthode de calcul de l'indicateur (Formule)	Elaboration d'un rapport
2. Unité de l'indicateur	Rapport
3. Données de base de calcul de l'indicateur	Objectifs et stratégies de développement du plan de développement
4. Méthode de collecte des données de base de l'indicateur	-
5. Source des données de base de calcul de l'indicateur	Ministères et organismes administratifs
6. Date de disponibilité de l'indicateur	Avant l'élaboration du plan
7. Valeur cible de l'indicateur	Rapport
<b>III. Lecture des résultats de l'indicateur</b>	
<b>1- Analyse des résultats et des prévisions des réalisations relatifs à l'indicateur</b>	-
<b>2- Série des résultats (réalisations) et des prévisions relatifs à l'indicateur</b>	Rythme cumulé de réduction du nombre des ouvriers

Indicateur de mesure de la performance	Unité	Réalizations				Prévisions		
		2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Indicateur 2-1-1-1 : Elaboration de la note d'orientation	-	-	-	-	-	1	-	-

### **3- Principales activités programmées pour atteindre la valeur cible de l'indicateur**

- Rédaction d'une note préliminaire au niveau du Ministère et sa soumission à toutes les parties pour discussion et enrichissement dans le cadre de réunions et rencontres,
- Rédaction de la note finale et sa soumission au Gouvernement et organisation d'un séminaire national y afférent.

### **4- Identification des principales limites relatives à l'indicateur**

<b>Indicateur de mesure de la performance -2-</b>	
Code de l'indicateur	2/1/1/2
Intitulé de l'indicateur	Elaboration du document du plan
Date de mise à jour de l'indicateur	Quinquennal
<b>I. Caractéristiques générales de l'indicateur</b>	
1. Programme de référence de l'indicateur	Soutien au développement régional et sectoriel
2. Sous-programme de référence de l'indicateur	Sous-programme Soutien au développement régional et sectoriel
3. Objectif de référence de l'indicateur	Elaboration du plan de développement économique et social
4. Présentation de l'indicateur	Identification des politiques générales qui seront adoptées durant la période du plan
5. Type de l'indicateur	Indicateur de résultat
6. Nature de l'indicateur	Indicateur d'efficacité socio-économique
7. Ramification (Selon les régions et selon les directions régionales...)	Selon les régions et les ministères
<b>II. Détails techniques de l'indicateur</b>	
1. Méthode de calcul de l'indicateur (Formule)	Document du plan
2. Unité de l'indicateur	Rapport
3. Données de base de calcul de l'indicateur	Rapports des différents ministères et régions
4. Méthode de collecte des données de base de l'indicateur	Rapports des différents ministères et régions
5. Source des données de base de calcul de l'indicateur	Ministères et régions
6. Date de disponibilité de l'indicateur	Période d'élaboration du plan
7. Valeur cible de l'indicateur	Document du plan
<b>III. Lecture des résultats de l'indicateur</b>	
1- Analyse des résultats et des prévisions des réalisations relatifs à l'indicateur	-
2- Série des résultats (réalisations) et des prévisions relatifs à l'indicateur	-

Indicateur de mesure de la performance	Unité	Réalizations				Prévisions		
		2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Indicateur 2-1-1-2 : Elaboration du document du plan	Rapport	-	-	-	-	1	-	-

### **3- Principales activités programmées pour atteindre la valeur cible de l'indicateur**

- Elaboration d'une circulaire annonçant le démarrage de l'opération du plan fixant toutes les étapes et les organismes impliqués,
- Elaboration de manuels de procédures sectoriels et régionaux sur la manière d'élaborer des rapports pour faciliter les travaux des commissions sectorielles et régionales.



<b>Indicateur de mesure de la performance -3-</b>	
Code de l'indicateur	1/2/2/3
Intitulé de l'indicateur	Rapport annuel de suivi
Date de mise à jour de l'indicateur	Annuellement
<b>I. Caractéristiques générales de l'indicateur</b>	
1. Programme de référence de l'indicateur	Soutien au développement régional et sectoriel
2. Sous-programme de référence de l'indicateur	Sous-programme Soutien au développement régional et sectoriel
3. Objectif de référence de l'indicateur	Suivi de mise en œuvre des projets inscrits au plan
4. Présentation de l'indicateur	Suivi de l'avancement de la mise en œuvre des projets inscrits au plan
5. Type de l'indicateur	Indicateur de résultat
6. Nature de l'indicateur	Indicateur d'efficacité socio-économique
7. Ramification( Selon les régions et selon les directions régionales...)	Selon les régions et les ministères
<b>II. Détails techniques de l'indicateur</b>	
1. Méthode de calcul de l'indicateur (Formule)	Synthèse des rapports réalisés par les différents ministères et régions
2. Unité de l'indicateur	Rapport
3. Données de base de calcul de l'indicateur	Rapports réalisés sur l'avancement de la mise en œuvre financière et physique des projets inscrits dans le plan
4. Méthode de collecte des données de base de l'indicateur	Rapports émanant des gouvernorats et ministères
5. Source des données de base de calcul de l'indicateur	Conseils régionaux /Ministères
6. Date de disponibilité de l'indicateur	Annuellement
7. Valeur cible de l'indicateur	Rapport annuel
<b>III. Lecture des résultats de l'indicateur</b>	
<b>3- Analyse des résultats et des prévisions des réalisations relatifs à l'indicateur</b>	Suivi de la mise en œuvre des projets inscrits au plan
<b>4- Série des résultats (réalisations) et des prévisions relatifs à l'indicateur</b>	

Indicateur de mesure de la performance	Unité	Réalizations				Prévisions		
		2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Indicateur 2-1-2-2 : Elaboration de rapports de suivi semestriel	Rapport	1	1	1	1	1	1	1

## **5- Principales activités programmées pour atteindre la valeur cible de l'indicateur**

- Envoi de lettres aux différents ministères et conseils régionaux pour l'élaboration de rapports de suivi selon un modèle préparé à cet effet,
- Tenue de réunions de travail,
- Synthèse des rapports sectoriels et régionaux et élaboration d'un rapport de synthèse,

## **6- Identification des principales limites relatives à l'indicateur**

- Retard dans la réception des rapports de suivi des réalisations financières et physiques par les gouvernorats et les ministères,
- Non transmission des rapports de suivi conformément aux données demandées,
- Non-conformité des données reçues des gouvernorats avec les données disponibles ;

<b>Indicateur de mesure de la performance -4-</b>	
Code de l'indicateur	2/1/2/4
Intitulé de l'indicateur	Elaboration d'une liste de projets approuvés par la Commission Nationale d'Approbation des Projets Publics
Date de mise à jour de l'indicateur	Annuellement
<b>I. Caractéristiques générales de l'indicateur</b>	
1. Programme de référence de l'indicateur	Soutien au développement régional et sectoriel
2. Sous-programme de référence de l'indicateur	Sous-programme Soutien au développement régional et sectoriel
3. Objectif de référence de l'indicateur	Un meilleur emploi des investissements et amélioration du processus de sélection des projets inscrits au budget de l'Etat
4. Présentation de l'indicateur	Amélioration du rendement des investissements publics à travers une meilleure sélection des projets sectoriels avant leur inscription au budget en s'appuyant sur le degré d'avancement des études et de la régularisation foncière
5. Type de l'indicateur	Indicateur de résultat
6. Nature de l'indicateur	Indicateur d'efficacité socio-économique
7. Ramification (Selon les régions et selon les directions régionales...)	Selon les ministères
<b>II. Détails techniques de l'indicateur</b>	
1. Méthode de calcul de l'indicateur (Formule)	Liste de projets approuvés par la Commission Nationale d'Approbation des Projets Publics
2. Unité de l'indicateur	Une liste
3. Données de base de calcul de l'indicateur	Rapports de la Commission Nationale d'Approbation des Projets Publics
4. Méthode de collecte des données de base de l'indicateur (formulaire, rapport, enquête.)	Rapports
5. Source des données de base de calcul de l'indicateur	Différents ministères
6. Date de disponibilité de l'indicateur	Annuellement
7. Valeur cible de l'indicateur	Liste de projets approuvés par la Commission Nationale d'Approbation des Projets Publics au titre de l'année 2021
<b>III. Lecture des résultats de l'indicateur</b>	

– Analyse des résultats et des prévisions des réalisations relatifs à l'indicateur

Indicateur de mesure de la performance	Unité	Réalizations				Prévisions		
		2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Indicateur 2-1-1-4 : Liste des projets approuvés par la Commission Nationale d'Approbation des Projets Publics	Liste	-	1	1	1	1	1	1

- **Principales activités programmées pour atteindre la valeur cible de l'indicateur :**  
Tenue de réunions de la Commission Nationale d'Approbation des Projets Publics et étude des projets à inscrire au budget de l'Etat et sur les budgets des entreprises publiques

<b>Indicateur de mesure de la performance -5-</b>	
Code de l'indicateur	2/1/1/5
Intitulé de l'indicateur	Elaboration d'un rapport annuel sur les indicateurs sociaux et d'infrastructure
Date de mise à jour de l'indicateur	Annuellement
<b>I. Caractéristiques générales de l'indicateur</b>	
1. Programme de référence de l'indicateur	Soutien au développement régional et sectoriel
2. Sous-programme de référence de l'indicateur	Sous-programme Soutien au développement régional et sectoriel
3. Objectif de référence de l'indicateur	Contribution à l'amélioration des conditions de vie et soutien aux ressources de subsistance et développement de l'investissement privé
4. Présentation de l'indicateur	Programmation de projets dans le cadre des programmes spécifiques de promotion du développement dans les régions
5. Type de l'indicateur	Indicateur de résultat
6. Nature de l'indicateur	Indicateur d'efficacité socio-économique
7. Ramification (Selon les régions et selon les directions régionales...)	Selon les régions
<b>II. Détails techniques de l'indicateur</b>	
1. Méthode de calcul de l'indicateur (Formule)	Rapport annuel sur les indicateurs sociaux et d'infrastructure
2. Unité de l'indicateur	Rapport
3. Données de base de calcul de l'indicateur	Rapports de suivi émanant des régions
4. Méthode de collecte des données de base de l'indicateur (formulaire, rapport, enquête)	Rapports de suivi
5. Source des données de base de calcul de l'indicateur	Conseils régionaux des gouvernorats bénéficiaires du programme
6. Date de disponibilité de l'indicateur	Chaque année
7. Valeur cible de l'indicateur	Rapport annuel sur les indicateurs sociaux et d'infrastructure pour l'année 2020
<b>III. Lecture des résultats de l'indicateur</b>	

### 1. Série des résultats (réalisations) et des prévisions relatives à l'indicateur

Indicateur de mesure de la performance	Unité	Réalizations				Prévisions		
		2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Indicateur 5 : Elaboration d'un rapport annuel sur les indicateurs sociaux et d'infrastructure	Pourcentage %	Rapport	1	1	1	1	1	1

### Principales activités programmées pour atteindre la valeur cible de l'indicateur

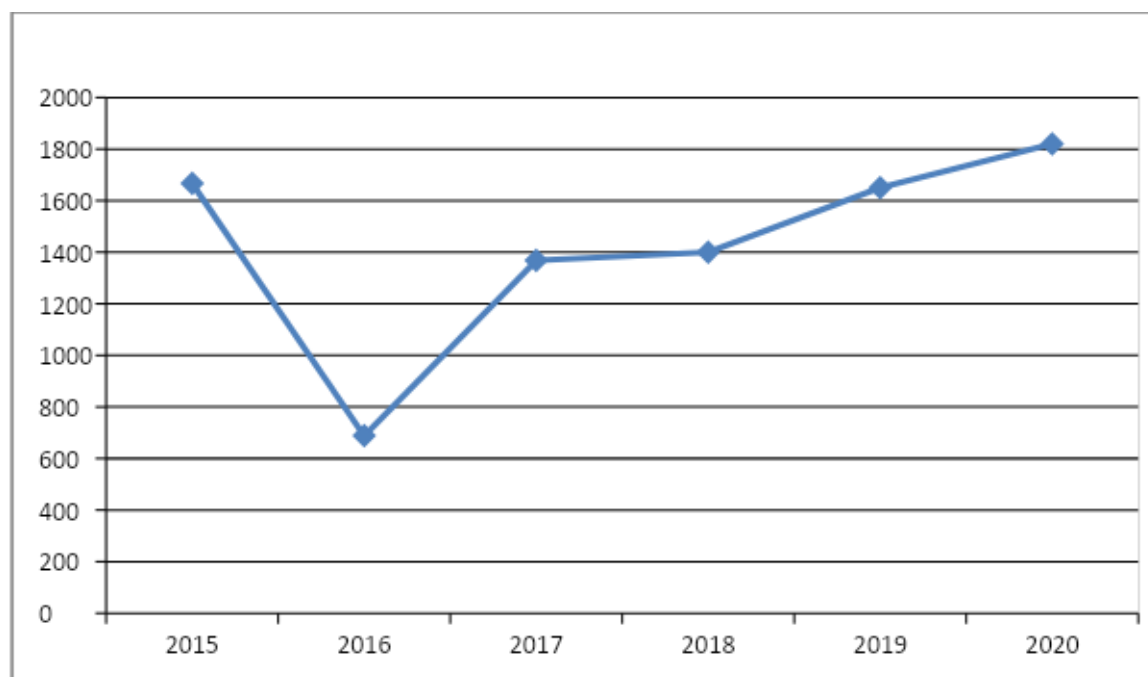
- Tenue de réunions avec les différents organismes concernés

<b>Indicateur de mesure de la performance -6-</b>	
Code de l'indicateur	2-1-1-6
Intitulé de l'indicateur	Nombre de postes d'emploi créés annuellement
Date de mise à jour de l'indicateur	Annuellement
<b>I. Caractéristiques générales de l'indicateur</b>	
1. Programme de référence de l'indicateur	Soutien au développement régional et sectoriel
2. Sous-programme de référence de l'indicateur	Sous-programme Soutien au développement régional et sectoriel
3. Objectif de référence de l'indicateur	Contribution à l'amélioration des conditions de vie et soutien aux ressources de subsistance et développement de l'investissement privé
4. Présentation de l'indicateur	L'indicateur permet de connaître le nombre des postes d'emploi créés
5. Type de l'indicateur	Indicateur de résultat
6. Nature de l'indicateur	Indicateur d'efficacité socio-économique
7. Ramification (Selon les régions et selon les directions régionales...)	Selon les régions
<b>II. Détails techniques de l'indicateur</b>	
1. Méthode de calcul de l'indicateur (Formule)	Nombre de postes d'emploi créés dans le cadre de la création de projets individuels productifs en s'appuyant sur des critères indicatifs qui diffèrent selon l'activité économique Nombre de postes d'emploi créés dans le cadre de la réalisation des composantes d'infrastructure productives
2. Unité de l'indicateur	Nombre
3. Données de base de calcul de l'indicateur	Entreprises et projets créés
4. Méthode de collecte des données de base de l'indicateur (formulaire, rapport, enquête..)	Rapports
5. Source des données de base de calcul de l'indicateur	Commissariat Général de Développement Régional et la région
6. Date de disponibilité de l'indicateur	Instantanément
7. Valeur cible de l'indicateur	1820 postes d'emplois créés en 2020
<b>III. Lecture des résultats de l'indicateur</b>	
<b>1- Analyse des résultats et des prévisions des réalisations relatifs à l'indicateur</b>	Rythme cumulé et croissant des postes d'emploi créés
<b>2- Série des résultats (réalisations) et des prévisions relatifs à l'indicateur</b>	

Indicateur de mesure de la performance	Unité	Réalizations				Prévisions		
		2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Nombre de postes d'emploi créés annuellement	Nombre	1667	688	1368	1400	1650	1820	-

### 3. Graphique sur l'évolution de l'indicateur

Nombre d'emploi créés annuellement



#### 4. Principales activités programmées pour atteindre la valeur cible de l'indicateur

- Conclusion d'accords avec les banques pour financer des projets individuels productifs inscrits dans le cadre du programme de développement intégré,
- Réalisation de sessions de formation au profit des jeunes promoteurs,
- Accorder la priorité aux promoteurs des projets individuels productifs au niveau de l'octroi des dotations d'amorçage dans le cadre du programme de développement intégré.

#### 5. Identification des principales limites relatives à l'indicateur

- Faiblesse de l'initiative privée au niveau de la création des projets individuels
- Manque de financement nécessaire pour financer des projets individuels
- Réalisation de projets individuels avec une faible création d'emploi

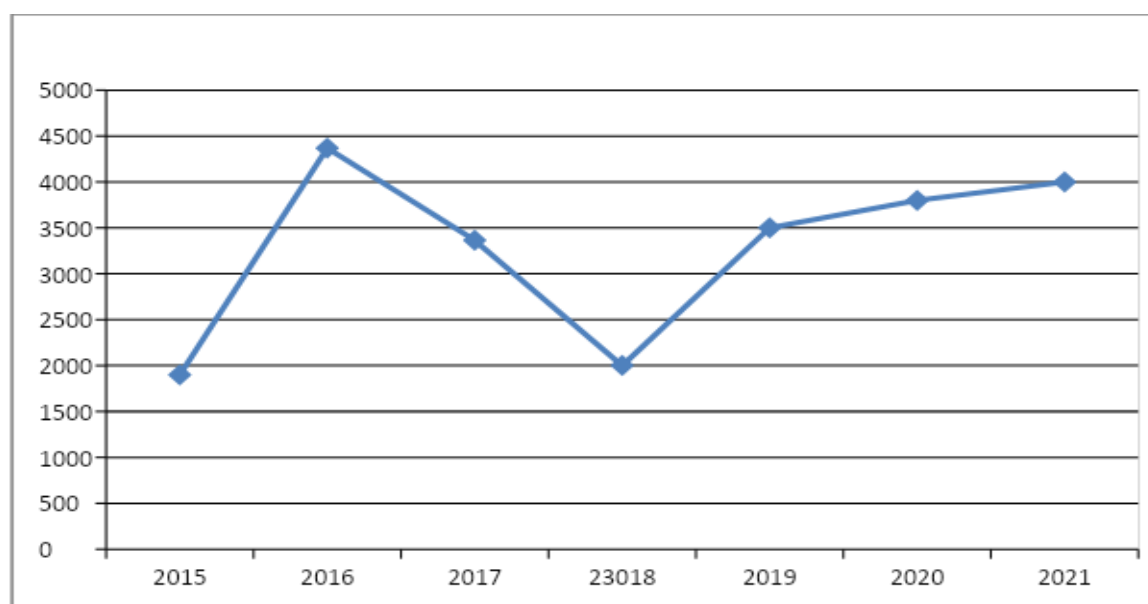
<b>Indicateur de mesure de la performance -7-</b>	
Code de l'indicateur	2-1-1-7
Intitulé de l'indicateur	Nombre de projets privés financés dans le cadre de la dotation d'amorçage
Date de mise à jour de l'indicateur	Annuellement
<b>I. Caractéristiques générales de l'indicateur</b>	
1. Programme de référence de l'indicateur	Soutien au développement régional et sectoriel
2. Sous-programme de référence de l'indicateur	Sous-programme Soutien au développement régional et sectoriel
3. Objectif de référence de l'indicateur	Contribution à l'amélioration des conditions de vie et soutien aux ressources de subsistance et développement de l'investissement privé
4. Présentation de l'indicateur	Nombre de promoteurs ayant obtenu l'accord initial pour le financement de leurs projets par la Banque Tunisienne de Solidarité et ne disposant pas des capacités pour fournir l'autofinancement requis
5. Type de l'indicateur	Indicateur de résultat
6. Nature de l'indicateur	Indicateur d'efficacité
7. Ramification	Selon la répartition des sections administratives (Département, gouvernorat, délégation, Imada)
<b>II. Détails techniques de l'indicateur</b>	
1. Méthode de calcul de l'indicateur	Nombre de promoteurs ayant obtenu l'accord pour le financement de leurs projets dans le cadre du mécanisme de dotation d'amorçage pour l'année 2020
2. Données de base de calcul de l'indicateur	Nombre de projets ayant obtenu l'accord de la Banque Tunisienne de Solidarité et la Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises
3. Méthode de collecte des données de base de l'indicateur(formulaire, rapport, enquête..)	Rapports
4. Source des données de base de calcul de l'indicateur	Banque Tunisienne de Solidarité et la Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises
5. Date de disponibilité de l'indicateur	Chaque année
6. Valeur cible de l'indicateur	4000 projets en 2021
7. Responsable de l'indicateur	Direction Générale de Coordination et de Suivi de la Réalisation des Projets Publics et des Programmes Régionaux et les Offices de Développement et le Commissariat Général de Développement Régional
<b>III. Lecture des résultats de l'indicateur</b>	



Indicateur de mesure de la performance	Unité	Réalizations			Prévisions			
		2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Indicateur 2-1-1-7 Nombre de projets financés dans le cadre du mécanisme de dotation d'amorçage	Nombre	1898	4369	3364	2000	3500	3800	4000

1. Série des résultats (réalisations) et des prévisions relatifs à l'indicateur
2. Graphique sur l'évolution de l'indicateur

### Taux d'avancement dans l'élaboration des études de développement dans les régions



### 3. Principales activités programmées pour atteindre la valeur cible de l'indicateur

- Introduction du mécanisme auprès des jeunes promoteurs
- Etude des demandes des promoteurs désirant bénéficier du mécanisme de dotation d'amorçage,
- Approbation des projets bancables au titre de ce mécanisme dans le cadre des commissions régionales présidées par le directeur régional de développement

### 4. Identification des principales limites relatives à l'indicateur

- Augmentation du nombre des approbations de la Banque pour le financement des petits projets
- Augmentation de la moyenne de la dotation suite à l'augmentation des coûts des projets financés à cause de l'augmentation des prix des facteurs et des moyens de production en équipements et moyens de transport, etc...

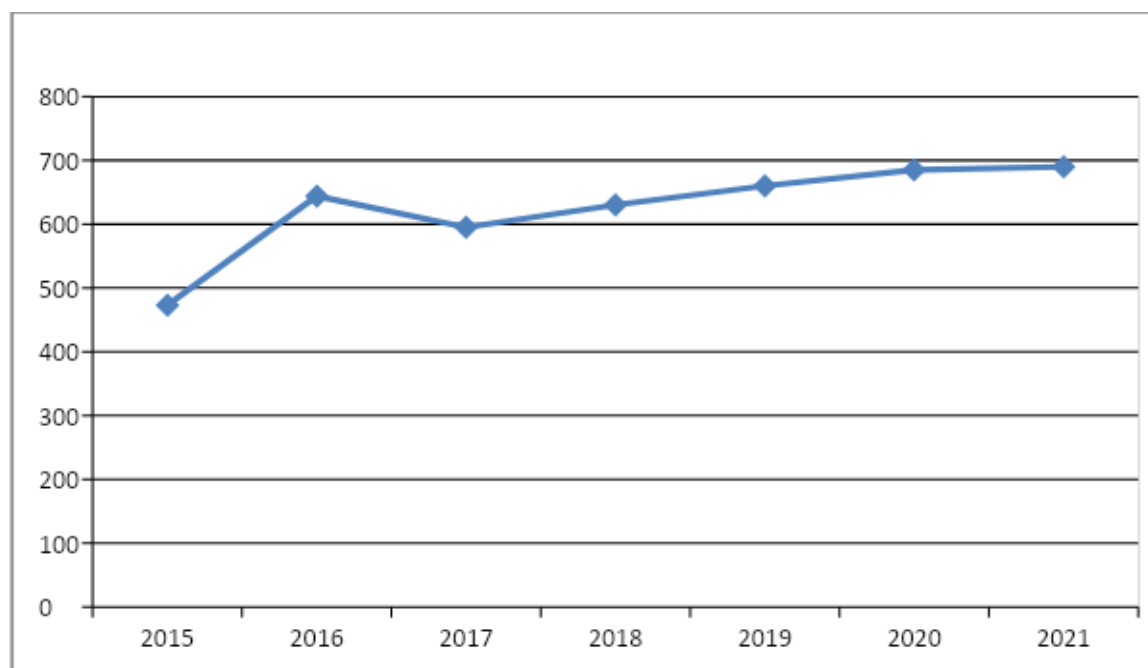
<b>Indicateur de mesure de la performance -8-</b>	
Code de l'indicateur	2-1-1-8
Intitulé de l'indicateur	Nombre de projets privés étudiés
Date de mise à jour de l'indicateur	Annuellement
<b>I. Caractéristiques générales de l'indicateur</b>	
1. Programme de référence de l'indicateur	Soutien au développement régional et sectoriel
2. Sous-programme de référence de l'indicateur	Sous-programme Soutien au développement régional et sectoriel
3. Objectif de référence de l'indicateur	Contribution à l'amélioration des conditions de vie et soutien aux ressources de subsistance et développement de l'investissement privé
4. Présentation de l'indicateur	Nombre d'études de faisabilité économique des projets privés réalisées au profit des promoteurs privés
5. Type de l'indicateur	Indicateur d'activité
6. Nature de l'indicateur	Indicateur d'efficacité
7. Ramification	Nombre des études réalisées par gouvernorat et secteur
<b>II. Détails techniques de l'indicateur</b>	
1. Méthode de calcul de l'indicateur	L'ensemble des études de faisabilité réalisées par le Commissariat Général de Développement Régional et les Offices de Développement
2. Unité de l'indicateur	Nombre
3. Données de base de calcul de l'indicateur	Nombre des études réalisées par chaque direction régionale de développement dans les différents gouvernorats / par an.
4. Méthode de collecte des données de base de l'indicateur	Rapports d'activité de la base des données relative aux projets
5. Source des données de base de calcul de l'indicateur	Directions régionales de développement
6. Date de disponibilité de l'indicateur	Annuellement
7. Valeur cible de l'indicateur	690 projets en 2021
8. Responsable de l'indicateur	Directions de Promotion de l'Investissement Privé dans les Offices de Développement
<b>III. Lecture des résultats de l'indicateur</b>	

### 1. Série des résultats (réalisations) et les prévisions relatives à l'indicateur :

Indicateur de mesure de la performance	Unité	Réalizations				Prévisions		
		2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Indicateur 2-1-1-8 Nombre de projets privés étudiés	Nombre	473	644	595	630	660	685	690

## 2. Graphique

### Nombre de projets privés pour lesquels des études de faisabilité ont été réalisées



#### 1. Principales activités programmées pour atteindre la valeur cible de l'indicateur

- Etude des projets privés et recherche de financement et assurer leur suivi,
- Organisation de journées de sensibilisation,
- Participation dans des salons
- Elaboration d'études préliminaires pour des idées de projets prometteurs et innovants,

#### 2. Identification des principales limites relatives à l'indicateur

- Absence d'une base de données,
- Multiplicité de l'intervenante et faible coordination entre eux,
- Faiblesse de l'initiative privée.

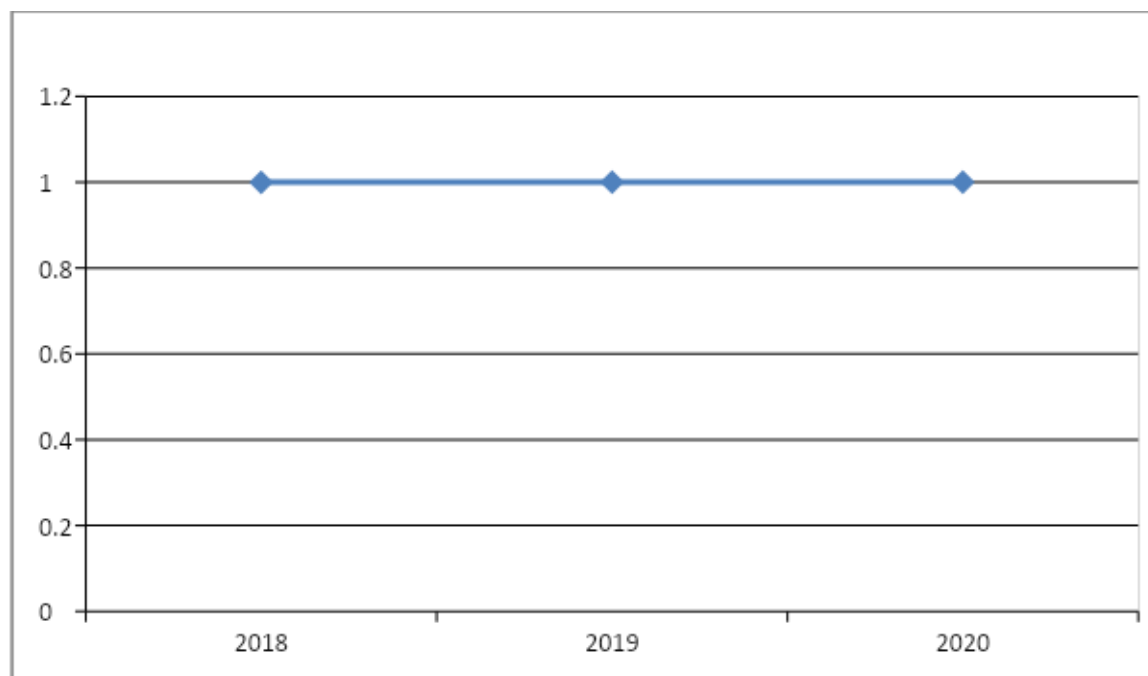
<b>Indicateur de mesure de la performance -9-</b>	
Code de l'indicateur	2-1-1-9
Intitulé de l'indicateur	Rapport national sur l'atteinte des objectifs de développement durable
Date de mise à jour de l'indicateur	Annuellement
<b>I. Caractéristiques générales de l'indicateur</b>	
1. Programme de référence de l'indicateur	Soutien au développement régional et sectoriel
2. Sous-programme de référence de l'indicateur	Sous-programme Soutien au développement régional et sectoriel
3. Objectif de référence de l'indicateur	Suivi de la concrétisation des objectifs de développement durable 2030 et du Congrès du Caire sur la Population et le Développement.
4. Présentation de l'indicateur	Capacité d'atteinte des objectifs de développement durable et leur inclusion dans les stratégies de développement
5. Type de l'indicateur	Indicateur de performance
6. Nature de l'indicateur	Indicateur d'efficacité
7. Ramification	Indicateur régional, départemental et national
<b>II. Détails techniques de l'indicateur</b>	
1. Méthode de calcul de l'indicateur(Formule)	Elaboration d'un rapport
2. Unité de l'indicateur	Rapport
3. Données de base de calcul de l'indicateur	Données relatives aux secteurs concernés par les objectifs de développement durable
4. Méthode de collecte des données de base de l'indicateur	Rapports sectoriels-statistiques locales et régionales
5. Source des données de base de calcul de l'indicateur	Travaux des commissions régionales de développement, conseils régionaux, services régionaux et sectoriels
6. Date de disponibilité de l'indicateur	Annuellement
7. Valeur cible de l'indicateur	1
<b>III. Lecture des résultats de l'indicateur</b>	

### 1. Série des résultats (réalisations) et des prévisions relatifs à l'indicateur

Indicateur de mesure de la performance	Unité	Réalizations			Prévisions			
		2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Indicateur Elaboration d'un rapport annuel de suivi du plan sectoriel et du plan régional	Rapport	-	-	-	1	1	1	1

### 3. Graphique sur l'évolution de l'indicateur

#### Elaboration d'un rapport annuel de suivi du plan sectoriel et du plan régional



#### 4. Principales activités programmées pour atteindre la valeur cible de l'indicateur

- Mise en place d'une base de données,
- Classification des objectifs de développement durable selon les priorités nationales,
- Constitution de groupes de travail selon les objectifs
- Rédaction d'un rapport national,

#### 5. Identification des principales limites relatives à l'indicateur

- Absence ou faiblesse des statistiques régionales relatives au taux de croissance, de consommation, d'exportations (sectorielles), d'emploi selon chaque secteur.
- Exactitude et fiabilité des données statistiques relatives aux investissements réalisés par le secteur privé.
- Non-adoption des organismes administratifs des objectifs de développement durable

## **Fiches d'indicateurs de mesure de la performance du programme de la coopération internationale**

<b>Indicateur de mesure de la performance -1-</b>	
Code de l'indicateur	3/1/1/1
Intitulé de l'indicateur	Volume des engagements financiers conclus
Date de mise à jour de l'indicateur	Annuellement
<b>I. Caractéristiques générales de l'indicateur</b>	
1. Programme de référence de l'indicateur	Coopération internationale
2. Sous-programme de référence de l'indicateur	Soutien à la coopération financière et à la coopération technique
3. Objectif de référence de l'indicateur	Soutien à la coopération financière.
4. Présentation de l'indicateur	Valeur globale des financements extérieurs conclus dans le cadre des accords signés avec les bailleurs des fonds durant l'année en cours pour financer les programmes de réforme et les projets de développement
5. Type de l'indicateur	Indicateur de résultats
6. Nature de l'indicateur	Indicateur quantitatif
7. Ramification	Directions centrales relevant du Ministère
<b>II. Détails techniques de l'indicateur</b>	
1. Méthode de calcul de l'indicateur(Formule)	Total des financements pour lesquels des accords ont été conclus
2. Unité de l'indicateur	Million de dinars
3. Données de base de calcul de l'indicateur	Montants des prêts et des dons conclus
4. Méthode de collecte des données de base de l'indicateur	Statistiques
5. Source des données de base de calcul de l'indicateur	Accords de financement conclus
6. Date de disponibilité de l'indicateur	Fin de chaque année
7. Valeur cible de l'indicateur	-
8. Responsable de l'indicateur du programme	Madame Moufida Srarfi
<b>III. Lecture des résultats de l'indicateur</b>	

### 1. Série des résultats (réalisations) et des prévisions relatifs à l'indicateur

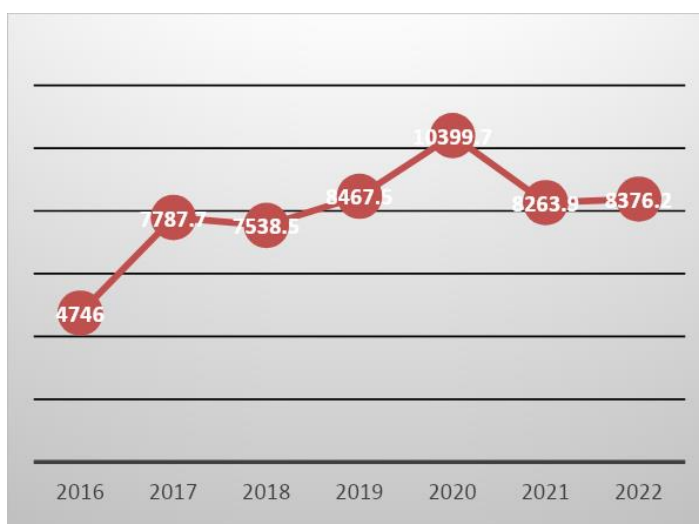
Indicateur de mesure de la performance	Unité	Réalizations				Prévisions		
		2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
3-1-1-1 Indicateur 1 Volume des engagements financiers conclus	Million de dinars	4746	7787.7	7538.5	8467.5	10399.7	8263.9	8376.2

## 2. Analyse des résultats et des prévisions de réalisations relatifs à l'indicateur

Le volume des engagements maintient son rythme ordinaire en raison à la fois de l'augmentation des projets et des programmes ayant des besoins de financement qui ne peuvent pas être financés par le budget de l'État et de l'urgence de leur mise en œuvre. Ces engagements comprennent également des ressources importantes qui sont mobilisées sous forme d'appui direct au budget de l'État pour soutenir les réformes dont le gouvernement a engagé leur mise en œuvre.

### 3. Graphique sur l'évolution de l'indicateur

**Volume des engagements financiers conclus**



#### 4. Principales activités programmées pour atteindre la valeur cible de l'indicateur

- Soumission des requêtes de financement aux bailleurs des fonds après étude de la priorité du projet ou du programme faisant l'objet de la requête de financement et de consultation préalable avec l'ensemble des organismes concernés.
- Suivi des requêtes de financement en fournissant les informations requises à leur étude par le bailleur des fonds dans les délais impartis.
- Suivi des missions des experts relatives à l'évaluation et à l'instruction des composantes des projets et des programmes, et œuvrer à concilier tous les intervenants du projet concernant sa structure finale.
- Conduite des négociations sur la conclusion des accords de financement et s'assurer de toutes les obligations et conditions financières et administratives
- Coordination entre toutes les directions générales afin d'assurer une meilleure mobilisation des ressources financières et leur meilleur emploi.



- Coordination entre toutes les directions générales pour un meilleur financement du projet ou du programme par plus d'un bailleur des fonds étranger.

### 1- Identification des principales limites relatives à l'indicateur

- Difficulté d'identifier les prévisions avec précision en raison de la diversité des sources de financement et de la spécificité de la programmation avec chaque bailleur.

<b>Fiche Indicateur -2 : Taux de décaissement en comparaison aux engagements conclus-</b>	
Code de l'indicateur	3/1/1/2
Intitulé de l'indicateur	Volume des engagements financiers conclus
Date de mise à jour de l'indicateur	Annuellement
<b>I. Caractéristiques générales de l'indicateur</b>	
1. Programme de référence de l'indicateur	Coopération internationale
2. Sous-programme de référence de l'indicateur	Soutien à la coopération financière et la coopération technique
3. Objectif de référence de l'indicateur	Soutien à la coopération financière.
4. Présentation de l'indicateur	Degré d'absorption des ressources au titre des engagements financiers conclus
5. Type de l'indicateur	Indicateur de résultats
6. Nature de l'indicateur	Indicateur quantitatif
7. Ramification	Directions centrales relevant du Ministère
<b>II. Détails techniques de l'indicateur</b>	
1. Méthode de calcul de l'indicateur(Formule)	Total des décaissements annuels
2. Unité de l'indicateur	Million de dinars
3. Données de base de calcul de l'indicateur	Montant total des décaissements de l'année en cours
4. Méthode de collecte des données de base de l'indicateur	Statistiques
5. Source des données de base de calcul de l'indicateur	Tableau de suivi des décaissements
6. Date de disponibilité de l'indicateur	Fin de chaque année
7. Valeur cible de l'indicateur	1576 millions de dinars
8. Responsable de l'indicateur du programme	Madame Moufida Srarfi
<b>III. Lecture des résultats de l'indicateur</b>	

## 1. Série des résultats (réalisations) et des prévisions relatifs à l'indicateur

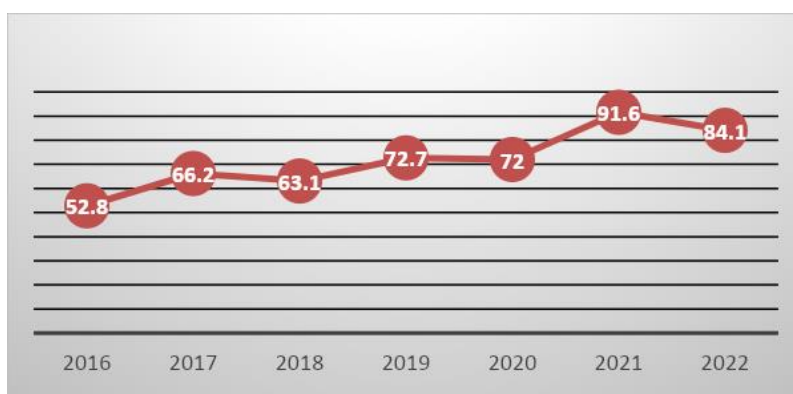
Indicateur de mesure de la performance	Unité	Réalizations				Prévisions		
		2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
3-1-1-2 Indicateur 2 Volume des décaissements en comparaison des engagements conclus	Million de dinars	52.8	66.2	63.1	72.7	72.0	91.6	84.1

### Analyse des résultats et des prévisions de réalisations relatifs à l'indicateur

Le décaissement des ressources extérieures disponibles enregistre un rythme satisfaisant malgré quelques difficultés liées à la lourdeur des procédures relatives à l'entrée en vigueur des accords (approbation, opinion juridique ...), et ce à travers l'intensification du suivi des projets, la résolution des problèmes qui les rencontrent et la poursuite de financer les projets qui sont prêts à la réalisation (absence de problèmes fonciers...).

#### 1- Graphique sur l'évolution de l'indicateur

**Volume des décaissements en comparaison des engagements conclus**



#### 2- Principales activités programmées pour atteindre la valeur cible de l'indicateur

- Œuvrer à finaliser les conditions préliminaires de l'entrée en vigueur des accords de financement (préparation du dossier d'approbation de l'accord et du dossier de demande de décaissement)

- Suivre le rythme de réalisation des projets en coordination avec les différents intervenants pour éviter le retard dans leur mise en œuvre et par conséquent le non décaissement des ressources y afférentes,
- Maintenir des contacts permanents avec les structures administratives et techniques des bailleurs des fonds pour leur fournir tous les dossiers et informations permettant d'accélérer le rythme de décaissement.
- Présenter des demandes de report des derniers délais de décaissement des ressources extérieures pour éviter d'annuler les fonds non décaissés.
- Assister à tous les événements et réunions organisés sur le projet et participer aux visites de terrain sur les sites du projet.
- Tenir des réunions périodiques avec les organismes bénéficiaires pour suivre le rythme des décaissements.
- Œuvrer à trouver des solutions aux problèmes qui entravent l'avancement de certains projets, et par conséquent accélérer le rythme des décaissements.
- Arrêter une liste des projets qui éprouvent des difficultés dans leur mise en œuvre afin de trouver des solutions pour les surmonter.

### **3- Identification des principales limites relatives à l'indicateur**

- Difficulté d'obtenir des informations précises relatives aux prévisions

<b>Indicateur de mesure de la performance - -</b>	
Code de l'indicateur	1/2/1/1
Intitulé de l'indicateur	Evolution annuelle du nombre des coopérants
Date de mise à jour de l'indicateur	31/12/2015
<b>I. Caractéristiques générales de l'indicateur</b>	
1. Programme de référence de l'indicateur	Coopération internationale
2. Sous-programme de référence de l'indicateur	Soutien à la coopération financière et la coopération technique
3. Objectif de référence de l'indicateur	Soutien à la coopération technique.
4. Présentation de l'indicateur	Niveau d'évolution annuelle de placement à l'étranger
5. Type de l'indicateur	Indicateur de résultats
6. Nature de l'indicateur	Indicateur quantitatif
7. Ramification	Agence Tunisienne de la Coopération Technique
<b>II. Détails techniques de l'indicateur</b>	
1. Méthode de calcul de l'indicateur(Formule)	Nombre de coopérants recrutés de l'année en cours/nombre des coopérants de l'année précédente
2. Unité de l'indicateur	Pourcentage
3. Données de base de calcul de l'indicateur	Nombre de coopérants recrutés de l'année en cours/nombre des coopérants de l'année précédente
4. Méthode de collecte des données de base de l'indicateur	Statistiques
5. Source des données de base de calcul de l'indicateur	Direction de recrutement des coopérants
6. Date de disponibilité de l'indicateur	Fin de chaque année
7. Valeur cible de l'indicateur	Augmentation annuelle de 3%
8. Responsable de l'indicateur du programme	Madame Moufida Srarfi
<b>III. Lecture des résultats de l'indicateur</b>	

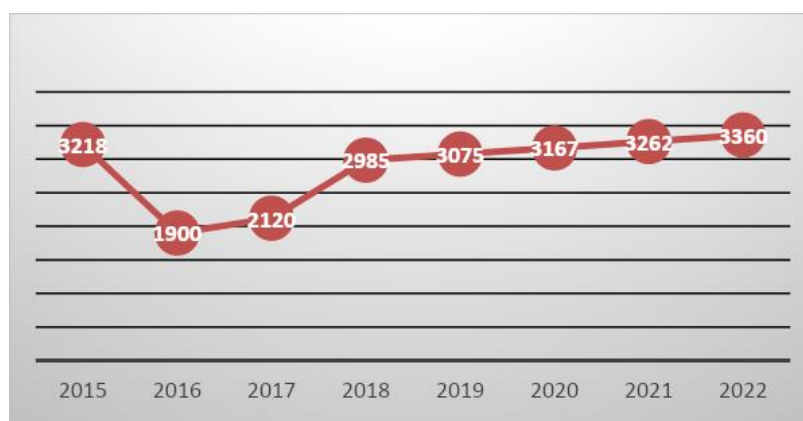
### 1. Série des résultats (réalisations) et des prévisions relatifs à l'indicateur

Indicateur de mesure de la performance	Unité	Réalizations				Prévisions			
		2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Indicateur 1 Evolution du nombre des coopérants recrutés	%	-4.8	-41	11.57	41	3	3	3	3
Total des recrutements	Nombre	3218	1900	2120	2985	3075	3167	3262	3360

## Analyse des résultats et des prévisions de réalisations relatifs à l'indicateur

### 2. Graphique sur l'évolution de l'indicateur

Evolution annuelle du nombre des coopérants



### 3. Principales activités programmées pour atteindre la valeur cible de l'indicateur

- Organiser des journées d'information dans un des pays du Golfe pour promouvoir les compétences tunisiennes dans ces domaines,
- Organiser des visites exploratoires à Bahreïn et au Niger pour développer davantage la coopération avec les employeurs étrangers dans ces pays,
- Inviter des responsables des pays du Golfe à se rendre en Tunisie pour prendre connaissance des compétences tunisiennes et leurs programmes de formation,
- Participer à certaines visites organisées par d'autres organismes, à l'instar des visites pluridisciplinaires organisées par le Centre de Promotion des Exportations (mission multisectorielle), ou des commissions mixtes.
- Suivre les opportunités de recrutement dans les organisations internationales et régionales, en particulier celles qui ont des programmes spécifiques tels que les programmes d'assistance technique, les programmes de volontariat ou d'autres programmes,
- Intensifier les campagnes de sensibilisation pour inscrire les diplômés à la banque de données de l'Agence dans les compétences demandées, et ce à travers la participation dans des salons et rencontres spécifiques, l'organisation de journées d'information dans les centres spécifiques, etc....,
- Organiser des sessions de formation notamment en langue anglaise et en anglais médical, la rédaction des Curriculums vitae et les techniques de réussite à l'entretien,
- Faciliter les opérations d'inscription et redynamiser le projet d'élaboration d'un designer de Curriculums vitae en ligne.

- Assurer les entretiens à distance entre les employeurs étrangers et les candidats en mettant en place une salle équipée en nouvelles technologies de communication.

#### **4. Identification des principales limites relatives à l'indicateur**

- Malgré son importance pour mesurer la performance des services de l'Agence, cet indicateur est soumis à des facteurs externes qui ne peuvent pas être contrôlés au niveau de l'Agence mais qui peuvent l'impacter, tels que le contexte économique et sécuritaire aussi bien dans les pays de recrutement qu'en Tunisie, le refus des autorités de ces pays de certains types de diplômes universitaires tunisiens etc..(la licence pour les professeurs, diplôme de technicien supérieur ...).
- Cet indicateur est un indicateur quantitatif qui ne prend pas en compte les résultats qualitatifs réalisés par l'Agence, qui reflètent ses performances réelles, telles que la réalisation de recrutements de qualité qui a une valeur ajoutée importante au niveau économique (transferts en devises) ou au niveau de l'image de la Tunisie et la proximité auprès des centres de décision dans les pays de recrutement en ce qui concerne la catégorie supérieure des cadres (professeurs d'université, médecins spécialistes, ingénieurs, consultants, magistrats ...).

<b>Indicateur de mesure de la performance - -</b>	
Code de l'indicateur	1-2-2-1
Intitulé de l'indicateur	Nombre des projets de coopération Sud-Sud
Date de mise à jour de l'indicateur	31/12/2015
<b>I. Caractéristiques générales de l'indicateur</b>	
1. Programme de référence de l'indicateur	Coopération internationale
2. Sous-programme de référence de l'indicateur	Soutien à la coopération financière et la coopération technique
3. Objectif de référence de l'indicateur	Soutien à la coopération technique.
4. Présentation de l'indicateur	Nombre des missions d'assistance technique et nombre de projets de développement des capacités réalisés
5. Type de l'indicateur	Indicateur de mesure des résultats
6. Nature de l'indicateur	Indicateur quantitatif
7. Ramification	Agence Tunisienne de la Coopération Technique
<b>II. Détails techniques de l'indicateur</b>	
1. Méthode de calcul de l'indicateur(Formule)	Nombre des missions d'assistance technique et nombre de projets de développement des capacités réalisés
2. Unité de l'indicateur	Nombre quantitatif
3. Données de base de calcul de l'indicateur	Nombre des missions d'assistance technique + le nombre des projets de développement des capacités
4. Méthode de collecte des données de base de l'indicateur	Statistiques
5. Source des données de base de calcul de l'indicateur	Direction des Programmes et des Projets
6. Date de disponibilité de l'indicateur	Fin de chaque année
7. Valeur cible de l'indicateur	Augmentation annuelle de 10%
8. Responsable de l'indicateur du programme	Madame Moufida Srarfi
<b>III. Lecture des résultats de l'indicateur</b>	

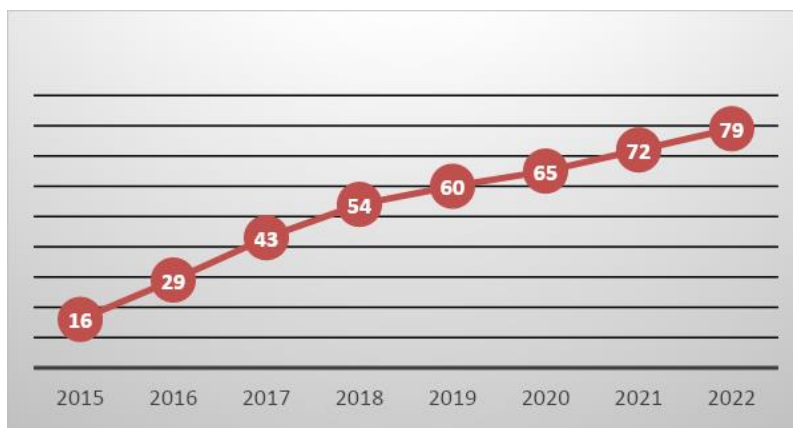
### Série des résultats (réalisations) et des prévisions relatifs à l'indicateur

Indicateur de mesure de la performance	Unité	Réalizations				Prévisions			
		2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Indicateur 1 Evolution des projets de coopération Sud-Sud	%	-44.8	81.25	48.27	48.27	10	10	10	10
Volume des projets	Nombre	16	29	43	54	60	65	72	79

## Analyse des résultats et des prévisions de réalisations relatifs à l'indicateur

- **Graphique sur l'évolution de l'indicateur**

### Evolution du nombre de projets de coopération Sud-Sud



- **Principales activités programmées pour atteindre la valeur cible de l'indicateur**

- Participation de l'Agence aux réunions portant sur la coopération Sud-Sud organisées par les organisations internationales et régionales et les organismes de coopération internationale de certains pays tels que : le Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud, la Banque Islamique de Développement, le Fonds Arabe d'Assistance Technique aux Pays Africains.
- Elaboration de projets de coopération Sud-Sud dans des secteurs bénéficiant du soutien des donateurs, tels que la bonne gouvernance, la gestion de la dette, la gestion de l'eau, la microfinance, la santé de base et la lutte contre la désertification.
- Organisation de visites pour prospector les besoins de certains pays cibles en Afrique, les assister à préparer leurs requêtes et à mobiliser l'appui financier dans le cadre de la coopération triangulaire ou multilatérale : à l'instar de la Côte d'Ivoire et le Soudan.
- Organisation des journées d'information - en coopération avec d'autres organismes tunisiens tels que le Centre de Promotion des Exportations - dans certains pays cibles pour présenter l'activité de l'Agence dans le domaine de la coopération Sud-Sud, notamment dans le domaine de l'assistance technique et de développement des capacités,



- Organisation de rencontres avec les centres d'expertise tunisiens pour mieux nouer des contacts avec eux dans le domaine de la mise en œuvre des programmes d'assistance technique et de développement des capacités,
- Mise en place d'une base de données spécifique aux candidats désirant travailler dans les spécialités demandées dans le domaine de l'assistance technique.
- Suivi des opportunités d'assistance technique proposées par les organisations internationales et régionales, en particulier celles qui ont des programmes spécifiques tels que les programmes d'assistance technique ou les programmes de volontariat etc...
- Invitation des responsables à prendre connaissance de l'expérience tunisienne dans le domaine de la coopération Sud-Sud et notamment les secteurs suivants : santé, agriculture, gestion des ressources en eau, formation professionnelle et environnement.
- Œuvrer à développer des mécanismes de partenariat avec certains donateurs, tels que la Banque Islamique de Développement, l'UNESCO et le Fonds International de Développement Agricole.

- **Identification des principales limites relatives à l'indicateur**

- Malgré son importance pour mesurer la performance des services de l'Agence dans le domaine de la coopération Sud-Sud, cet indicateur est soumis à des facteurs externes qui ne peuvent pas être contrôlés au niveau de l'Agence mais qui peuvent l'impacter, tels que le contexte économique et sécuritaire aussi bien dans les pays de recrutement qu'en Tunisie, ainsi que le changement des politiques de certains partenaires soutenant ce type de coopération.
- Cet indicateur est un indicateur quantitatif qui ne prend pas en compte les résultats qualitatifs réalisés par l'Agence dans le domaine de la promotion de l'expertise tunisienne à l'occasion des diverses rencontres internationales et régionales. A cela s'ajoute l'adhésion de l'Agence à de nombreuses initiatives lancées par certaines organisations internationales et régionales telles que l'initiative de promotion des réussites tunisiennes dans les domaines du développement (SUCCESS STORY) sur le site Internet du Bureau des Nations Unies pour le développement de la coopération Sud-Sud ou de l'Initiative de coopération Sud-Sud dans le domaine du développement agricole lancée par ce bureau en coopération avec le Fonds International de Développement Agricole et d'autres activités importantes d'appui à la Tunisie en tant que pays central dans le domaine de la Coopération Sud-Sud.

## **Fiches d'indicateurs de mesure de la performance du programme de développement de l'investissement**

<b>Fiche indicateur : Dossiers étudiés et documents réalisés dans le cadre du développement des politiques d'investissement et d'assistance</b>	
Code de l'indicateur	4-1-1
Intitulé de l'indicateur	Nombre de dossiers étudiés et documents réalisés dans le cadre du développement des politiques d'investissement et d'assistance
Date de mise à jour de l'indicateur	19 juin 2019
<b>I. Caractéristiques générales de l'indicateur</b>	
1. Programme de référence de l'indicateur	Développement de l'investissement
2. Sous-programme de référence de l'indicateur	Développement de l'investissement privé
3. Objectif de référence de l'indicateur	Définition des politiques d'investissement, la promotion de l'investissement et l'assistance aux investisseurs
4. Présentation de l'indicateur	Nombre de dossiers étudiés et documents réalisés dans le cadre du développement des politiques d'investissement et d'assistance
5. Type de l'indicateur	Indicateur de mesure des résultats
6. Nature de l'indicateur	Indicateur quantitatif
<b>II. Détails techniques de l'indicateur</b>	
1. Méthode de calcul de l'indicateur(Formule)	Nombre de dossiers étudiés et documents réalisés dans le cadre du développement des politiques d'investissement et d'assistance
2. Unité de l'indicateur	Nombre
3. Données de base de calcul de l'indicateur	Dossiers étudiés et documents réalisés dans le cadre d'étude et d'élaboration des documents de référence de planification portant sur l'investissement (Plan de développement, budget économique, suivi du plan), les documents relatifs au climat des affaires et aux indicateurs de l'investissement privé, les dossiers d'investissement soumis aux conseils ministériels et le Conseil Supérieur de l'Investissement, en plus de l'étude des dossiers d'assistance reçus par le Ministère
4. Méthode de collecte des données de base de l'indicateur	Suivi des dossiers attribués à la Direction Générale des Etudes Prospectives de l'Investissement.
5. Source des données de base de calcul de l'indicateur	Direction Générale des Etudes Prospectives de l'Investissement.
6. Date de disponibilité de l'indicateur	Fin de chaque année
7. Valeur cible de l'indicateur	170
8. Responsable de l'indicateur du programme	Monsieur Slim LASTA

<b>Fiche indicateur :Dossiers étudiés et documents réalisés dans le cadre du suivi des dossiers de coopération internationale dans le domaine de l'investissement</b>	
Code de l'indicateur	4-1-2
Intitulé de l'indicateur	Nombre de dossiers étudiés et documents réalisés dans le cadre du suivi des dossiers de coopération internationale dans le domaine de l'investissement
Date de mise à jour de l'indicateur	19 juin 2019
<b>I. Caractéristiques générales de l'indicateur</b>	
1. Programme de référence de l'indicateur	Développement de l'investissement
2. Sous-programme de référence de l'indicateur	Développement de l'investissement privé
3. Objectif de référence de l'indicateur	Définition des politiques d'investissement, la promotion de l'investissement et l'assistance aux investisseurs
4. Présentation de l'indicateur	Nombre de dossiers étudiés et documents réalisés dans le cadre du suivi des dossiers de coopération internationale dans le domaine de l'investissement
5. Type de l'indicateur	Indicateur de mesure des résultats
6. Nature de l'indicateur	Indicateur quantitatif
<b>II. Détails techniques de l'indicateur</b>	
1. Méthode de calcul de l'indicateur(Formule)	Nombre de dossiers étudiés et documents réalisés dans le cadre du suivi des dossiers de coopération internationale dans le domaine de l'investissement
2. Unité de l'indicateur	Nombre
3. Données de base de calcul de l'indicateur	Dossiers réalisés dans le cadre de l'étude et du suivi des traités internationaux d'investissement, suivi du dossier du Point de Contact National avec l'Organisation de Coopération et de Développement Economique et suivi des mécanismes de coopération internationale au profit de l'investissement privé
4. Méthode de collecte des données de base de l'indicateur	Suivi des dossiers attribués à la Direction Générale des Etudes Prospectives de l'Investissement.
5. Source des données de base de calcul de l'indicateur	Direction Générale des Etudes Prospectives de l'Investissement.
6. Date de disponibilité de l'indicateur	Fin de chaque année
7. Valeur cible de l'indicateur	15
8. Responsable de l'indicateur du programme	Madame Amira Klai



<b>Fiche indicateur : Nombre de réunions de coordination tenues pour suivre les projets pour lesquels des accords et des engagements ont été conclus en matière d'investissement</b>	
Code de l'indicateur	4-1-2-1
Intitulé de l'indicateur	Réunions de coordination tenues pour suivre les projets pour lesquels des accords et des engagements ont été conclus en matière d'investissement
Date de mise à jour de l'indicateur	27 mai 2019
<b>I. Caractéristiques générales de l'indicateur</b>	
1. Programme de référence de l'indicateur	Développement de l'investissement
2. Sous-programme de référence de l'indicateur	Développement de l'investissement privé
3. Objectif de référence de l'indicateur	Définition des politiques d'investissement, la promotion de l'investissement et l'assistance aux investisseurs
4. Présentation de l'indicateur	Suivi des grands projets pour lesquels des accords et des engagements ont été conclus en matière d'investissement au niveau de la commission d'orientation et la commission des approbations
5. Type de l'indicateur	Indicateur de mesure des résultats
6. Nature de l'indicateur	Indicateur quantitatif
7. Ramification	Direction Générale des Grands Projets
<b>II. Détails techniques de l'indicateur</b>	
1. Méthode de calcul de l'indicateur(Formule)	Cet indicateur est calculé selon le nombre de réunions de coordination tenues pour suivre les projets pour lesquels des accords et des engagements ont été conclus en matière d'investissement
2. Unité de l'indicateur	Nombre de réunions de coordination
3. Données de base de calcul de l'indicateur	Les procès-verbaux de la commission d'orientation et la commission des approbations
4. Méthode de collecte des données de base de l'indicateur	Les procès-verbaux des réunions de coordination tenues pour suivre les projets pour lesquels des accords et des engagements ont été conclus en matière d'investissement
5. Source des données de base de calcul de l'indicateur	Direction Générale des Grands Projets
6. Date de disponibilité de l'indicateur	Fin de chaque année
7. Valeur cible de l'indicateur	10
8. Responsable de l'indicateur du programme	Madame Yosra Kammoun
<b>III. Lecture des résultats de l'indicateur</b>	

### 1- Série des résultats(réalisations) et des prévisions relatifs à l'indicateur

Indicateur de mesure de la performance	Unité	Réalizations			Prévisions	Prévisions		
		2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Nombre de réunions de coordination tenues pour suivre les projets pour lesquels des accords et des engagements ont été conclus en matière d'investissement	Nombre	7	20	9	10	10	10	10

### 2- Analyse des résultats et des prévisions de réalisations relatifs à l'indicateur

### 3- Graphique



### 4- Principales activités programmées pour atteindre la valeur cible de l'indicateur

	Valeur cible de l'indicateur	Valeur cible selon les sous-programmes	Prévisions de l'indicateur pour 2020	Interventions	Activités	Prévisions des crédits aux activités de l'année 2020
Indicateur : Nombre de réunions de coordination tenues pour suivre les projets pour lesquels des accords et des engagements ont été conclus en matière d'investissement	10	10	10	-	Suivi des grands projets	-

<b>Fiche indicateur : Problèmes résolus en comparaison des doléances reçues</b>	
Code de l'indicateur	4-1-2-2
Intitulé de l'indicateur	Problèmes résolus en comparaison des doléances reçues
Date de mise à jour de l'indicateur	27 mai 2019
<b>I. Caractéristiques générales de l'indicateur</b>	
1. Programme de référence de l'indicateur	Développement de l'investissement
2. Sous-programme de référence de l'indicateur	Développement de l'investissement privé
3. Objectif de référence de l'indicateur	Définition des politiques d'investissement, la promotion de l'investissement et l'assistance aux investisseurs
4. Présentation de l'indicateur	Pourcentage des problèmes résolus en comparaison des doléances reçues
5. Type de l'indicateur	Indicateur de mesure des résultats
6. Nature de l'indicateur	Indicateur de pourcentage
7. Ramification	Direction Générale des Grands Projets
<b>II. Détails techniques de l'indicateur</b>	
1. Méthode de calcul de l'indicateur(Formule)	Cet indicateur est calculé selon le pourcentage des problèmes résolus en comparaison des doléances reçues
2. Unité de l'indicateur	Pourcentage
3. Données de base de calcul de l'indicateur	Problèmes résolus en comparaison des doléances reçues
4. Méthode de collecte des données de base de l'indicateur	Problèmes résolus
5. Source des données de base de calcul de l'indicateur	Direction Générale des Grands Projets au sein du Ministère
6. Date de disponibilité de l'indicateur	Fin de chaque année
7. Valeur cible de l'indicateur	60%
8. Valeur cible selon les sous-programmes	60%
9. Responsable de l'indicateur du programme	Madame Yosra Kammoun
<b>III. Lecture des résultats de l'indicateur</b>	

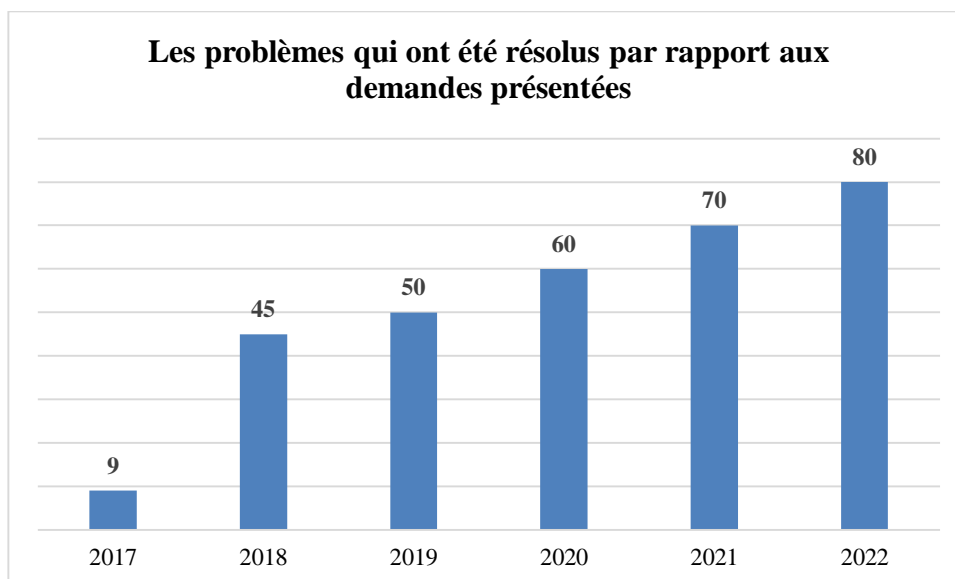
### 1- Série des résultats(réalisations) et des prévisions relatifs à l'indicateur

Indicateur de mesure de la performance	Unité	Réalizations				Prévisions		
		2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Problèmes résolus en comparaison des doléances reçues	Nombre	-	9	45	50	60	70	80



## 2- Analyse des résultats et des prévisions de réalisations relatives à l'indicateur

### 3- Graphique



### 4- Principales activités programmées pour atteindre la valeur cible de l'indicateur

	Valeur cible de l'indicateur	Valeur cible selon les sous-programmes	Prévisions de l'indicateur pour 2020	Interventions	Activités	Prévisions des crédits aux activités de l'année 2020
<b>Indicateur :</b> Problèmes résolus en comparaison des doléances reçues	60	60	60	-	Suivi des grands projets	-

<b>Fiche indicateur : Pourcentage des propositions incluses dans le rapport annuel d'évaluation des politiques d'investissement approuvées par le Conseil Supérieur de l'Investissement</b>	
Code de l'indicateur	4-1-3-1
Intitulé de l'indicateur	Pourcentage des propositions incluses dans le rapport annuel d'évaluation des politiques d'investissement approuvées par le Conseil Supérieur de l'Investissement
Date de mise à jour de l'indicateur	09 mai 2019
<b>I. Caractéristiques générales de l'indicateur</b>	
1. Programme de référence de l'indicateur	Développement de l'investissement
2. Sous-programme de référence de l'indicateur	Développement de l'investissement privé
3. Objectif de référence de l'indicateur	Définition des politiques d'investissement, la promotion de l'investissement et l'assistance aux investisseurs
4. Présentation de l'indicateur	Pourcentage des propositions incluses dans le rapport annuel d'évaluation des politiques d'investissement approuvées par le Conseil Supérieur de l'Investissement
5. Type de l'indicateur	Indicateur de mesure des résultats
6. Nature de l'indicateur	Indicateur quantitatif
7. Ramification	Instance Tunisienne de l'Investissement(TIA)
<b>II. Détails techniques de l'indicateur</b>	
1. Méthode de calcul de l'indicateur(Formule)	Nombre de mesures approuvées par le Conseil Supérieur de l'Investissement / Nombre de mesures soumises au Conseil
2. Unité de l'indicateur	Pourcentage
3. Données de base de calcul de l'indicateur	Nombre de mesures approuvées annuellement par le Conseil Supérieur de l'Investissement/
4. Méthode de collecte des données de base de l'indicateur	En sa qualité de secrétaire du Conseil Supérieur de l'Investissement, l'Instance Tunisienne de l'Investissement établit une série de procédures approuvées en assurant leur suivi auprès des organismes concernés par leur mise en œuvre et soumet à cet effet des rapports de suivi périodique au Conseil Supérieur de l'Investissement.
5. Source des données de base de calcul de l'indicateur	Différentes sources selon le secteur et l'activité
6. Date de disponibilité de l'indicateur	Fin de chaque année
7. Valeur cible de l'indicateur	50%
8. Valeur cible selon les sous-programmes	50% taux de réalisation
9. Responsable de l'indicateur du programme	Madame Monia Braham
<b>III. Lecture des résultats de l'indicateur</b>	

## 1- Série des résultats (réalisations) et des prévisions relatifs à l'indicateur

Indicateur de mesure de la performance	Unité	2020	2021	2022
		Pourcentage des propositions incluses dans le rapport annuel d'évaluation des politiques d'investissement approuvées par le Conseil Supérieur de l'Investissement	Pourcentage	50

## 2- Principales activités programmées pour atteindre la valeur cible de l'indicateur

- Evaluation du climat des affaires et de l'investissement
- Soumettre au Conseil Supérieur de l'Investissement les options stratégiques et les réformes visant à améliorer le climat d'investissement et des affaires après consultation des organismes représentant les secteurs public et privé,
- Proposer les politiques publiques et les programmes appropriés,
- Suivre la mise en œuvre des réformes approuvées par le Conseil Supérieur de l'Investissement et élaborer des rapports d'évaluation périodiques sur la politique d'investissement,
- Contribuer à la réalisation et à mettre en place les réformes, notamment en préparant les textes juridiques y afférents et en faisant part d'un avis à leur sujet
- Œuvrer à uniformiser les procédures relatives à l'octroi des incitations et des primes appliquées au niveau des organismes sectoriels concernés par l'investissement et suivre leur mise en œuvre.
- Œuvrer à la conclusion d'accords de coopération internationale à l'étranger avec des institutions homologues pour explorer des opportunités d'investissement étranger en Tunisie et pour faciliter l'implantation des entreprises tunisiennes à l'étranger en fournissant les informations et en facilitant les procédures et les modes de faire relatifs à la constitution des entreprises et à la réalisation des investissements,
- Conclure des accords de coopération avec les organismes nationaux concernés par l'investissement pour uniformiser les procédures et échanger les données.
- Traiter les doléances des investisseurs et œuvrer à résoudre les problèmes en coordination avec les différents organismes impliqués, mettre en place une base de données pour collecter et étudier les doléances reçues, proposer les solutions appropriées et consigner les insuffisances et les mesures prises à cet égard dans les rapports d'évaluation de l'Instance.

- Représenter l'Etat tunisien lors de réunions et les manifestations régionales et internationales portant sur l'investissement, le climat des affaires et la compétitivité,
- Organiser des rencontres et des journées d'information sur le climat d'investissement et les opportunités d'investissement en Tunisie.
- Démarcher directement les entreprises étrangères afin de les inciter à investir en Tunisie.

### **3- Identification des principales limites relatives à l'indicateur**

Le taux de réalisation de cet indicateur demeure tributaire de la stratégie du Gouvernement et ses priorités dans le domaine de l'investissement.

<b>Fiche indicateur : Pourcentage des problèmes résolus par l'interlocuteur unique</b>	
Code de l'indicateur	4-1-3-2
Intitulé de l'indicateur	Pourcentage des problèmes résolus par l'interlocuteur unique
Date de mise à jour de l'indicateur	09 mai 2019
<b>I. Caractéristiques générales de l'indicateur</b>	
1. Programme de référence de l'indicateur	Développement de l'investissement
2. Sous-programme de référence de l'indicateur	Développement de l'investissement privé
3. Objectif de référence de l'indicateur	Définition des politiques d'investissement, la promotion de l'investissement et l'assistance aux investisseurs
4. Présentation de l'indicateur	Pourcentage des problèmes résolus par l'interlocuteur unique sous forme d'accompagnement pour obtenir les autorisations et le traitement des doléances des investisseurs
5. Type de l'indicateur	Indicateur de mesure des résultats
6. Nature de l'indicateur	Indicateur qualitatif
7. Ramification	Instance Tunisienne de l'Investissement(TIA)
<b>II. Détails techniques de l'indicateur</b>	
1. Méthode de calcul de l'indicateur(Formule)	Pourcentage des problèmes résolus par l'interlocuteur unique/nombre des doléances reçues
2. Unité de l'indicateur	Pourcentage
3. Données de base de calcul de l'indicateur	Nombre des doléances reçues et le nombre des doléances résolues
4. Méthode de collecte des données de base de l'indicateur	Application informatique sur le système d'information de l'Instance (Portail de l'investisseur) pour suivre les doléances des investisseurs
5. Source des données de base de calcul de l'indicateur	Pôle Assistance
6. Date de disponibilité de l'indicateur	Fin de chaque année
7. Valeur cible de l'indicateur	60%
8. Responsable de l'indicateur du programme	Monsieur Ridha Dridi
<b>III. Lecture des résultats de l'indicateur</b>	

#### 4- Série des résultats (réalisations) et des prévisions relatifs à l'indicateur

Indicateur de mesure de la performance	Unité			
		2020	2021	2022
Pourcentage des problèmes résolus par l'interlocuteur unique	Pourcentage	60	65	70
Pourcentage de respect des délais réglementaires pour l'obtention par l'investisseur d'une déclaration d'investissement	Pourcentage	100	100	100

#### 5- Principales activités programmées pour atteindre la valeur cible de l'indicateur

- Piloter les opérations d'investissement à travers la réception, l'orientation et l'encadrement des investisseurs en coordination avec les différents organismes concernés par l'investissement,
- Assurer les services de déclaration d'investissement direct et l'opération de constitution juridique des entreprises suivant la liasse unique,
- Exécuter au profit de l'investisseur des procédures administratives relatives à la constitution juridique des entreprises ou à l'extension des projets à travers l'obtention des autorisations requises pour les différentes étapes de l'investissement,
- Accorder les autorisations en cas de preuve du silence de l'administration concernée après l'expiration des délais réglementaires d'obtention de l'autorisation,
- Étudier et évaluer les projets d'intérêt national, puis proposer les incitations à leur profit et soumettre ces projets au Conseil Supérieur d'Investissement pour approbation.
- Assister les entreprises et les aider à surmonter les problèmes qu'elles font face et à mettre en œuvre leurs programmes d'investissement tout en assurant la coordination avec les organismes d'appui et les différents organismes publics concernés et les organismes professionnels et la société civile y afférente,
- Traiter les dossiers administratifs liés aux investisseurs et le personnel étranger en coordination avec les services concernés du Ministère de l'Intérieur (visas, titres de séjour ...).

## **6- Identification des principales limites relatives à l'indicateur**

Cet indicateur demeure tributaire du degré de conformité des administrations et des organismes administratifs concernés par les doléances reçues aux solutions qui ont été convenues.

<b>Fiche indicateur : Pourcentage de respect des délais réglementaires pour l'obtention d'une déclaration d'investissement par l'investisseur</b>	
Code de l'indicateur	4-1-3-3
Intitulé de l'indicateur	Pourcentage de respect des délais réglementaires pour l'obtention d'une déclaration d'investissement par l'investisseur
Date de mise à jour de l'indicateur	09 mai 2019
<b>I. Caractéristiques générales de l'indicateur</b>	
1. Programme de référence de l'indicateur	Développement de l'investissement
2. Sous-programme de référence de l'indicateur	Développement de l'investissement privé
3. Objectif de référence de l'indicateur	Définition des politiques d'investissement, la promotion de l'investissement et l'assistance aux investisseurs
4. Présentation de l'indicateur	Pourcentage de respect des délais réglementaires pour l'obtention d'une déclaration d'investissement par l'investisseur
5. Type de l'indicateur	Indicateur de mesure des résultats
6. Nature de l'indicateur	Indicateur quantitatif
7. Ramification	Instance Tunisienne de l'Investissement(TIA)
<b>II. Détails techniques de l'indicateur</b>	
1. Méthode de calcul de l'indicateur(Formule)	Nombre de déclarations remises en 24 heures/nombre total de déclarations remises
2. Unité de l'indicateur	Pourcentage
3. Données de base de calcul de l'indicateur	Nombre de déclarations remises et délais de remise
4. Méthode de collecte des données de base de l'indicateur	Application informatique sur le système d'information de l'Instance (Portail de l'investisseur)
5. Source des données de base de calcul de l'indicateur	Pôle Assistance
6. Date de disponibilité de l'indicateur	Fin de chaque année
7. Valeur cible de l'indicateur	100%
8. Responsable de l'indicateur du programme	Monsieur Ridha Dridi
<b>III. Lecture des résultats de l'indicateur</b>	

#### 7- Série des résultats (réalisations) et des prévisions relatifs à l'indicateur

Indicateur de mesure de la performance	Unité			
		2020	2021	2022
Pourcentage de respect des délais réglementaires pour l'obtention d'une déclaration d'investissement par l'investisseur	Pourcentage	100	100	100



## **8- Principales activités programmées pour atteindre la valeur cible de l'indicateur**

- Piloter les opérations d'investissement à travers la réception, l'orientation et l'encadrement des investisseurs en coordination avec les différents organismes concernés par l'investissement,
- Assurer les services de déclaration d'investissement direct et l'opération de constitution juridique des entreprises suivant la liasse unique,
- Exécuter au profit de l'investisseur les procédures administratives relatives à la constitution juridique des entreprises ou à l'occasion de l'extension des projets à travers l'obtention des autorisations requises pour les différentes étapes de l'investissement,
- Accorder les autorisations en cas de preuve du silence de l'administration concernée après l'expiration des délais réglementaires d'obtention de l'autorisation,
- Étudier et évaluer les projets d'intérêt national, puis proposer les incitations à leur profit et soumettre ces projets au Conseil Supérieur d'Investissement pour approbation.
- Assister les entreprises et les aider à surmonter les problèmes qu'elles font face et à mettre en œuvre leurs programmes d'investissement tout en assurant la coordination avec les organismes d'appui et les différents organismes publics concernés et les organismes professionnels et la société civile y afférente,
- Traiter les dossiers administratifs liés aux investisseurs et le personnel étranger en coordination avec les services concernés du Ministère de l'Intérieur (visas, titres de séjour ...),

## **9- Identification des principales limites relatives à l'indicateur**

Cet indicateur demeure tributaire du degré d'accomplissement des documents requis.

<b>Fiche indicateur : Pourcentage de respect des délais d'étude des demandes de bénéfice des incitations</b>	
Code de l'indicateur	4-1-3-4
Intitulé de l'indicateur	Pourcentage de respect des délais d'étude des demandes de bénéfice des incitations
Date de mise à jour de l'indicateur	09 mai 2019
<b>I. Caractéristiques générales de l'indicateur</b>	
1. Programme de référence de l'indicateur	Développement de l'investissement
2. Sous-programme de référence de l'indicateur	Développement de l'investissement privé
3. Objectif de référence de l'indicateur	Accélération du traitement des demandes de bénéfice des primes et des incitations pour les projets qui dépassent 15 millions de dinars
4. Présentation de l'indicateur	Pourcentage de respect des délais d'étude des demandes de bénéfice des incitations
5. Type de l'indicateur	Indicateur de mesure des résultats
6. Nature de l'indicateur	Indicateur quantitatif
7. Ramification	Instance Tunisienne de l'Investissement(TIA)
<b>II. Détails techniques de l'indicateur</b>	
1. Méthode de calcul de l'indicateur(Formule)	Nombre de de dossiers soumis à la commission nationales des incitations dans les délais(un mois)/nombre total des dossiers reçus
2. Unité de l'indicateur	Pourcentage
3. Données de base de calcul de l'indicateur	Nombre de de dossiers traités et les délais
4. Méthode de collecte des données de base de l'indicateur	Application informatique sur le système d'information de l'Instance (Portail de l'investisseur)
5. Source des données de base de calcul de l'indicateur	Pôle d'octroi des incitations
6. Date de disponibilité de l'indicateur	Fin de chaque année
7. Valeur cible de l'indicateur	100%
8. Responsable de l'indicateur du programme	Monsieur Mondher Ben Brahim
<b>III. Lecture des résultats de l'indicateur</b>	

### 10- Série des résultats (réalisations) et des prévisions relatifs à l'indicateur

Indicateur de mesure de la performance de l'objectif	Unité			
		2020	2021	2022
Pourcentage de respect des délais d'étude des demandes de bénéfice des incitations	%	100	100	100

## **11- Principales activités programmées pour atteindre la valeur cible de l'indicateur**

- Étudier les demandes de bénéfice des primes, des incitations, des participations au capital et de prêts fonciers agricoles, préparation de leurs dossiers et leur soumission à la commission nationale d'octroi des incitations pour les projets dont le coût dépasse quinze (15) millions de dinars, ainsi que les opérations d'extension des projets dont le coût dépasse le plafond susmentionné,
- Examiner les demandes de bénéfice des incitations dans un délai maximum d'un mois à compter de la date de la présentation de la demande remplissant toutes les conditions.
- Informer l'investisseur de la décision de la commission dans un délai maximum de sept jours à compter de la date de signature de la décision d'octroi,
- Verser les tranches de la prime sur la base des documents et des justificatifs fournis par l'investisseur et après une inspection sur terrain,
- Suivre la réalisation de l'investissement en coordination avec les organismes concernés,
- Retirer et restituer les primes en cas de manquement de l'investisseur aux obligations qui lui incombent en vertu de la loi de l'investissement
- Etudier les demandes d'incitations liées aux projets d'intérêt national et proposer les incitations appropriées au Conseil Supérieur de l'Investissement sur la base de l'avis de la commission nationale d'octroi des incitations,
- Evaluer l'impact de l'octroi des primes et des incitations et contrôler leur mise en œuvre en s'appuyant sur les meilleures pratiques dans le domaine.

## **12- Identification des principales limites relatives à l'indicateur**

Cet indicateur demeure tributaire du degré d'accomplissement du dossier soumis par l'investisseur aux conditions réglementaires, aux documents requis, au quorum de la Commission nationale d'octroi des incitations et aux délais de la réunion du Conseil Supérieur de l'Investissement notamment pour l'octroi des incitations des projets d'intérêt national .

<b>Fiche indicateur : Pourcentage des contacts intéressants avec les investisseurs étrangers</b>	
Code de l'indicateur	4-1-4-1
Intitulé de l'indicateur	Pourcentage des contacts intéressants avec les investisseurs étrangers
Date de mise à jour de l'indicateur	24 mai 2016
<b>I. Caractéristiques générales de l'indicateur</b>	
1. Programme de référence de l'indicateur	Développement de l'investissement
2. Sous-programme de référence de l'indicateur	Développement de l'investissement privé
3. Objectif de référence de l'indicateur	Définition des politiques d'investissement, la promotion de l'investissement et l'assistance aux investisseurs
4. Présentation de l'indicateur	Pourcentage des contacts intéressants réalisés avec les investisseurs étrangers en comparaison des contacts intéressants programmés
5. Type de l'indicateur	Indicateur de résultats
6. Nature de l'indicateur	Indicateur quantitatif
7. Ramification	Agence de Promotion de l'Investissement Extérieur(FIPA)
<b>II. Détails techniques de l'indicateur</b>	
1. Méthode de calcul de l'indicateur(Formule)	Pourcentage des contacts intéressants réalisés avec les investisseurs étrangers en comparaison des contacts intéressants programmés
2. Unité de l'indicateur	Pourcentage
3. Données de base de calcul de l'indicateur	Nombre de contacts intéressants programmés et le nombre de contacts intéressants réalisés
4. Méthode de collecte des données de base de l'indicateur	Application informatique de suivi de l'activité(FIPANET)
5. Source des données de base de calcul de l'indicateur	Unité d'audit interne et de contrôle de gestion
6. Date de disponibilité de l'indicateur	Fin de chaque année
7. Valeur cible de l'indicateur	100%
8. Responsable de l'indicateur du programme	Monsieur Mohamed Khamis Ben Maaouia
<b>III. Lecture des résultats de l'indicateur</b>	

### 1- Série des résultats(réalisations) et des prévisions relatifs à l'indicateur

Indicateur de mesure de la performance	Unité	Réalizations			Prévisions 2019	Prévisions		
		2016	2017	2018		2020	2021	2022
Pourcentage des contacts intéressants avec les investisseurs étrangers(*)	%	44	51.7	83.4	65	70	70	75

**\*Contacts intéressants** : c'est tout contact avec un investisseur étranger qui a fait l'objet d'un suivi régulier à l'occasion de:

- Prise d'un premier contact avec l'investisseur étranger lors de l'organisation ou la participation à des salons ou rencontres d'information au terme desquels l'investisseur a exprimé son souhait d'obtenir des informations complémentaires via une demande officielle (correspondance, e-mail ...),
- Toute approbation émanant d'un investisseur étranger pour tenir une réunion suite à l'opération de démarchage direct qui a été réalisée sur la base d'une première liste d'investisseurs potentiels préalablement identifiés par l'Agence.
- Toute visite qu'un investisseur étranger effectue volontairement au siège de l'Agence à Tunis ou dans l'un de ses bureaux à l'étranger, et cette visite fait l'objet d'une idée de réalisation d'un projet.

(\*) L'Agence a commencé à adopter ce concept (contacts importants) à partir de l'année 2014, car auparavant ceci dépendait de l'évaluation faite par les cadres de l'Agence de ces contacts et de leur classification comme étant ordinaires ou importants. À cet effet, un objectif annuel a été fixé pour cet indicateur dans le cadre de l'application du système qualité de l'Agence.

## **2- Analyse des résultats et des prévisions des réalisations relatifs à l'indicateur**

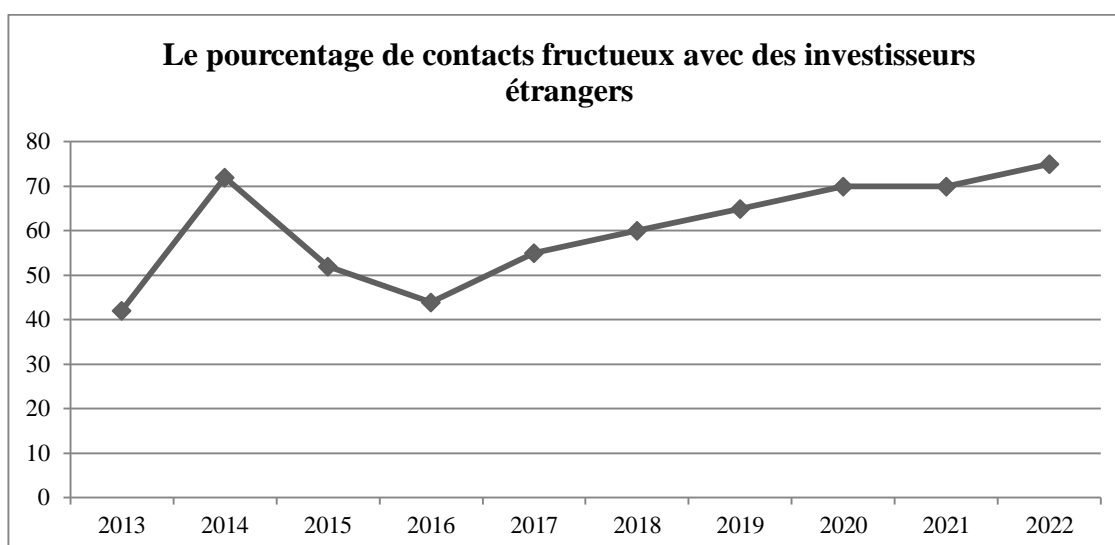
### **2.1 Analyse des résultats et des prévisions des réalisations relatifs à l'indicateur**

Puisque la notion de contacts intéressants est nouvellement introduite pour l'Agence, les résultats enregistrés à ce sujet sont répartis comme suit :

<b>Année</b>	<b>Nombre de contacts intéressants programmés</b>	<b>Nombre de contacts intéressants réalisés</b>	<b>Pourcentage</b>
<b>2013</b>	<b>480</b>	<b>203</b>	<b>42%</b>
<b>2014</b>	<b>207</b>	<b>150</b>	<b>72%</b>
<b>2015</b>	<b>197</b>	<b>100</b>	<b>52%</b>
<b>2016</b>	<b>172</b>	<b>77</b>	<b>44%</b>
<b>2017</b>	<b>87</b>	<b>45</b>	<b>44%</b>
<b>2018</b>	<b>127</b>	<b>106</b>	<b>83.4%</b>

En ce qui concerne les prévisions pour les années 2019-2022, il est prévu que les contacts intéressants enregistrent une évolution notable notamment après la mise à jour du plan d'action qui est centré désormais sur les opérations de démarchage direct des investisseurs étrangers. A cet effet, un objectif trimestriel a été fixé pour chaque bureau.

## 2.2 Graphique sur l'évolution de l'indicateur



### 3- Principales activités programmées pour atteindre la valeur cible de l'indicateur

- Démarcher directement les investisseurs.
- Organiser des rencontres et journées d'information à l'étranger.
- Organiser et participer à des salons sectoriels d'importance internationale.
- Renforcer les activités d'information et publicitaires.

Etant signalé que l'Agence a commencé à mettre en œuvre des activités de promotion générale en définissant la nature de participation aux rencontres et aux journées d'information selon leur importance et en renforçant les relations avec les compétences tunisiennes à l'étranger qui pourraient soutenir l'Agence afin de mener des activités promotionnelles pour améliorer l'image de la Tunisie. L'Agence œuvre également à réaliser toutes les activités de promotion sectorielle en s'appuyant sur le démarchage direct des investisseurs et le recours à des bureaux spécialisés dans ce domaine.

### 3- Identification des principales limites relatives à l'indicateur

- Cet indicateur demeure tributaire du contexte économique général du pays et du contexte politique, sécuritaire et social,
- Cet indicateur est tributaire également du contexte économique mondial.

#### **4- Principales activités programmées pour atteindre la valeur cible de l'indicateur**

- Organiser des rencontres et journées d'information à l'étranger.
- Participer à des salons
- Renforcer les activités d'information et publicitaires.
- Démarcher directement les investisseurs

**Fiches d'indicateurs de mesure de la performance du  
programme de soutien et de pilotage**



<b>Fiche indicateur : Pourcentage des bénéficiaires de formation parmi l'ensemble des cadres</b>	
Code de l'indicateur	9/1/1
Intitulé de l'indicateur	Pourcentage des bénéficiaires de formation parmi l'ensemble des cadres
Date de mise à jour de l'indicateur	02/09/2019
<b>I. Caractéristiques générales de l'indicateur</b>	
1. Programme de référence de l'indicateur	Pilotage et soutien
2. Sous-programme de référence de l'indicateur	Gestion des ressources humaines et matérielles
3. Objectif de référence de l'indicateur	Développement de la compétence des ressources humaines
4. Présentation de l'indicateur	L'objectif de l'adoption de cet indicateur consiste à mesurer le degré de la capacité de l'administration et à évaluer sa performance quant à la réalisation de son plan annuel de formation ainsi que les stages à l'étranger. Ceci en tenant compte des capacités financières disponibles visant à développer les aptitudes des cadres et améliorer leurs connaissances, ce qui a pour impact positif sur leur rendement en les exhortant davantage à travailler et à persévérer.
5. Type de l'indicateur	Activité
6. Nature de l'indicateur	Indicateur quantitatif
7. Ramification	Sous-direction de formation et développement des compétences/service de formation et développement des compétences
<b>II. Détails techniques de l'indicateur</b>	
1. Méthode de calcul de l'indicateur	Nombre des participants dans les sessions de formation et les stages à l'étranger/nombre total des cadres*100
2. Unité de l'indicateur	Pourcentage
3. Données de base de calcul de l'indicateur	Plan de formation et rapport de réalisation du plan de formation
4. Méthode de collecte des données de base de l'indicateur	Total des cadres/plan de formation
5. Source des données de base de calcul de l'indicateur	Sous-direction de formation et développement des compétences/service de formation et développement des compétences
6. Date de disponibilité de l'indicateur	Fin de chaque année
7. Valeur cible de l'indicateur	55%
8. Responsable de l'indicateur du programme	Service de formation et développement des compétences (Direction Générale des Ressources Humaines)
<b>III. Lecture des résultats de l'indicateur</b>	

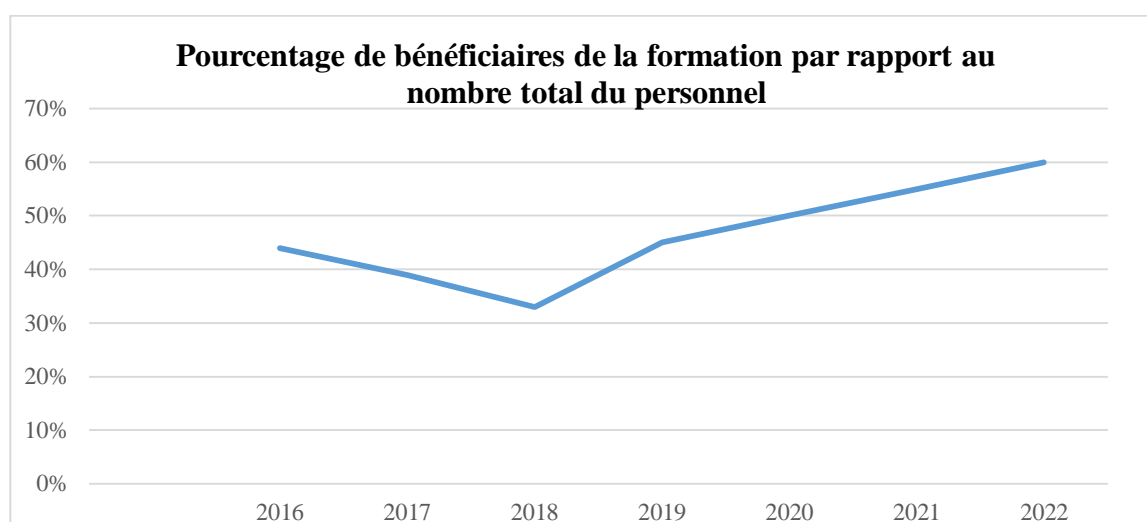
## 1- Série des résultats (réalisations) et des prévisions relatifs à l'indicateur

Indicateur de mesure de la performance	Unité	Réalizations				Prévisions		
		2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Pourcentage des bénéficiaires de la formation parmi l'ensemble des cadres	Pourcentage	44%	39%	34.3%	40%	45%	50%	55%

### Analyse des résultats et des prévisions des réalisations relatifs à l'indicateur

Le pourcentage des bénéficiaires de la formation en 2018 a connu une légère baisse par rapport à l'année précédente, inhérente principalement au fait que de nombreuses sessions de formation réalisées cette année n'étaient pas prises en compte dans le calcul de l'indicateur, car la mise en œuvre du plan de formation a été financée par un projet d'assistance technique avec la Banque Islamique de Développement au profit de 90 cadres en vertu de l'accord de financement du 5 avril. 2016. Cette baisse est imputable également à la mise en œuvre d'un programme de formation pour un nombre important d'ouvriers et agents dans plusieurs domaines tels que l'informatique, la bureautique et sur les deux systèmes Adab et Insaf, ce nombre n'est pas pris en compte dans le calcul du pourcentage de l'indicateur car ce dernier ne prend en compte que les cadres, ce qui l'affaiblit.

### Graphique de l'évolution de l'indicateur



## **2- Principales activités programmées pour atteindre la valeur cible de l'indicateur**

- Œuvrer à développer le plan annuel de formation et le généraliser à tous les agents du Ministère.
- Programmer des sessions de formation faciles à mettre en œuvre et à rendement élevé avec des écoles de formation dont les diplômes sont reconnus pour toutes les disciplines, en particulier pour la langue anglaise.
- Œuvrer à conclure un accord avec l'Institut Supérieur des Etudes Technologiques de Radès pour assurer une formation continue au profit des techniciens du Ministère.
- Œuvrer à adopter un manuel de procédures en ingénierie de formation pour l'utiliser comme document de référence pour l'élaboration du plan annuel de formation.
- Œuvrer à explorer de nouvelles opportunités de formation et de stages à l'étranger.

## **3- Identification des principales limites relatives à l'indicateur**

- Examiner la possibilité d'augmenter le budget alloué à la formation, afin de permettre de programmer des sessions de formation dans de nombreuses spécialités qui profitent aux agents et cadres sans exception.
- Faciliter les procédures administratives compliquées pour choisir des bureaux de formation spécialisés et compétents, et afin de permettre de suivre une formation approfondie et intéressante qui permet de contribuer à améliorer la qualité du rendement des agents du Ministère.

<b>Fiche indicateur : Taux de développement du système d'information</b>	
Code de l'indicateur	9/2/1
Intitulé de l'indicateur	Taux de développement du système d'information
Date de mise à jour de l'indicateur	Fin de l'année
<b>I. Caractéristiques générales de l'indicateur</b>	
1. Programme de référence de l'indicateur	Pilotage et soutien
2. Sous-programme de référence de l'indicateur	Système d'information
3. Objectif de référence de l'indicateur	Développement du système d'information
4. Présentation de l'indicateur	Il s'agit d'un indicateur qui détermine le taux de développement du système d'information. Il se décline en quatre sous-indicateurs : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Taux de réalisation du budget réservé à l'acquisition d'équipement informatique,</li> <li>• Taux de réalisation des recommandations découlant de l'audit de sécurité informatique</li> <li>• Taux de réalisation du budget réservé à la formation en informatique</li> <li>• Pourcentage des agents utilisant des applications informatiques</li> </ul>
5. Type de l'indicateur	Indicateur de résultat
6. Nature de l'indicateur	Indicateur de qualité
7. Ramification	Néant
<b>II. Détails techniques de l'indicateur</b>	
1. Méthode de calcul de l'indicateur	(Taux de réalisation du budget réservé à l'acquisition d'équipement informatique + taux de réalisation des recommandations découlant de l'audit de sécurité informatique + taux de réalisation du budget réservé à la formation en informatique + pourcentage des agents utilisant des applications informatiques)/4
2. Unité de l'indicateur	Pourcentage
3. Données de base de calcul de l'indicateur	Le budget, les recommandations du rapport d'audit de sécurité du système d'information, le nombre des utilisateurs des applications informatiques
4. Méthode de collecte des données de base de l'indicateur	Rapport
5. Source des données de base de calcul de l'indicateur	Budget du Ministère/le rapport de la mission d'audit de sécurité du système d'information/Direction Générale des Systèmes d'Information
6. Date de disponibilité de l'indicateur	Fin de chaque année
7. Valeur cible de l'indicateur	Taux avoisinant 100%
8. Responsable de l'indicateur du programme	Direction Générale des Systèmes d'Information
<b>III. Lecture des résultats de l'indicateur</b>	

### 1- Série des résultats (réalisations) et des prévisions relatifs à l'indicateur

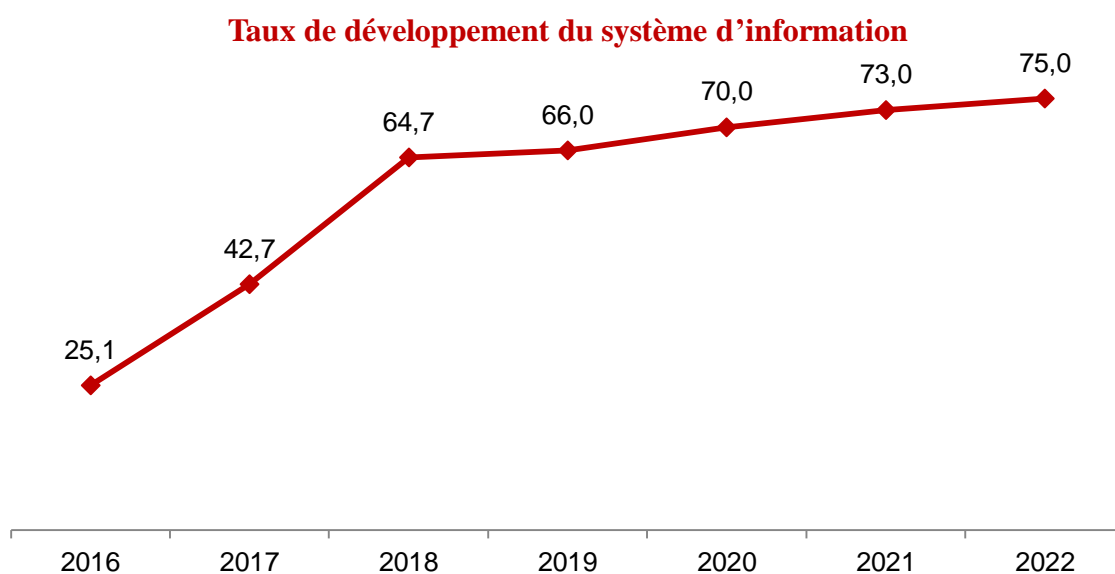
Indicateur de mesure de la performance	Unité	Réalizations			Prévisions 2019	Prévisions		
		2016	2017	2018		2020	2021	2022
Taux de développement du système d'information	Pourcentage	25.1	42.7	64.7	66.0	70.0	73.0	75.0

### 2- Analyse des résultats et des prévisions des réalisations relatifs à l'indicateur

Le taux de développement du système d'information a connu une évolution, en raison de :

- Elargissement du champ d'exploitation des applications informatiques,
- Renforcement du parc des équipements informatiques à travers le renouvellement de certains équipements et l'amélioration des systèmes de sécurité informatique.
- Réalisation de programmes de formation dans le domaine des technologies de l'information et de la communication.

### 3- Graphique de l'évolution de l'indicateur



#### **4- Principales activités programmées pour atteindre la valeur cible de l'indicateur**

- Renouvellement des équipements informatiques (définition des caractéristiques techniques, mise en œuvre des procédures d'achats annuels, mise en place des logiciels nécessaires et distribution des équipements conformément aux normes établies)
- Acquisition de logiciels de sécurité informatique
- Veiller à l'entretien des équipements et du réseau interne
- Encadrement et assistance aux utilisateurs
- Réalisation d'un audit de sécurité du système d'information du Ministère
- Elaboration d'un programme annuel de formation dans le domaine des technologies de l'information
- Développement des applications spécifiques, leur maintenance, et la formation des utilisateurs à les exploiter,
- Maintenance et développement du site Web du Ministère et des portails nationaux
- Exploitation des applications nationales et transversales et les applications disponibles sur le réseau administratif intégré

#### **5- Identification des principales limites relatives à l'indicateur**

- Néant

<b>Fiche indicateur : Taux de respect du calendrier de la programmation des dépenses</b>	
Code de l'indicateur	9/3/1
Intitulé de l'indicateur	Taux de respect du calendrier de la programmation des dépenses
Date de mise à jour de l'indicateur	24/8/2018
<b>I. Caractéristiques générales de l'indicateur</b>	
1. Programme de référence de l'indicateur	Pilotage et soutien
2. Sous-programme de référence de l'indicateur	Gestion des ressources humaines et matérielles
3. Objectif de référence de l'indicateur	Maitrise de gestion des ressources matérielles
4. Présentation de l'indicateur	Respect du calendrier de la programmation des dépenses
5. Type de l'indicateur	Indicateur de résultat
6. Nature de l'indicateur	Indicateur de résultat
7. Ramification	Direction Générale des Affaires Financières et des Equipements
<b>II. Détails techniques de l'indicateur</b>	
1. Méthode de calcul de l'indicateur	Pourcentage du nombre des consultations et des appels d'offres réalisés selon la calendrier de la programmation annuelle des dépenses avec une tolérance au maximum de 15 jours de retard dans la publication des avis.
2. Unité de l'indicateur	Pourcentage
3. Données de base de calcul de l'indicateur	Nombre des opérations d'approvisionnement programmées
4. Méthode de collecte des données de base de l'indicateur	Tableaux figurant en annexe de la programmation annuelle des dépenses (Tableaux des appels d'offres et des achats en dehors des passations des marchés)
5. Source des données de base de calcul de l'indicateur	Statistiques
6. Date de disponibilité de l'indicateur	Fin de chaque année
7. Valeur cible de l'indicateur	-
8. Responsable de l'indicateur du programme	Direction Générale des Affaires Financières et des Equipements
<b>III. Lecture des résultats de l'indicateur</b>	

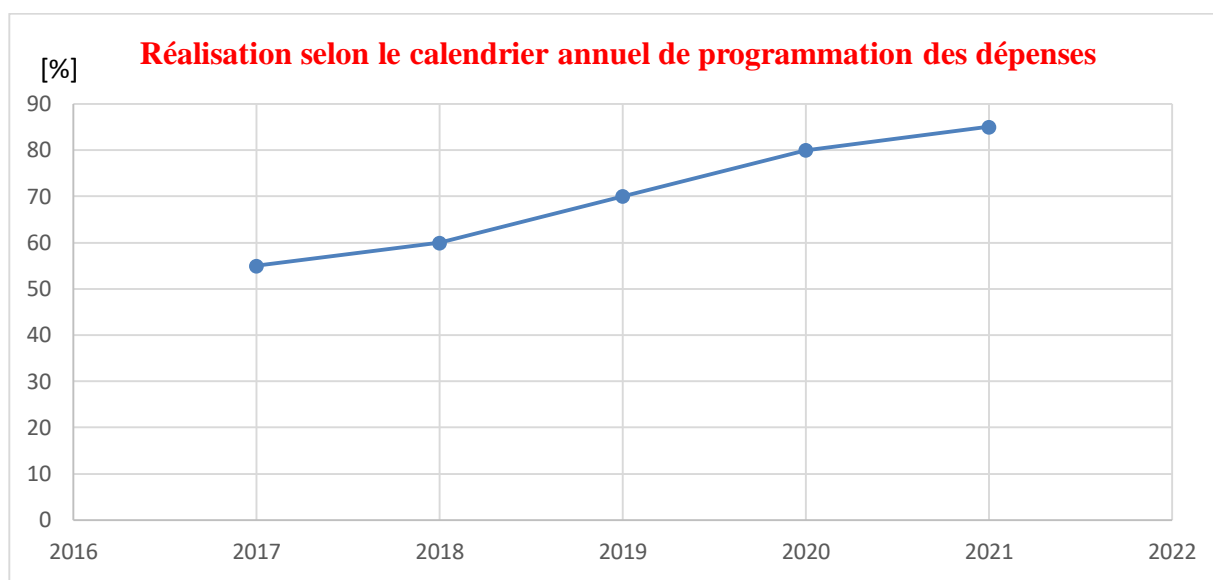
### 1- Série des résultats (réalisations) et des prévisions relatifs à l'indicateur

Indicateur de mesure de la performance	Unité	Réalizations			Loi des Finances 2019	Prévisions		
		2016	2017	2018		2020	2021	2022
Taux de respect du calendrier de la programmation annuelle des dépenses	Pourcentage	-	-	55	60	70	80	85

## 1- Analyse des résultats et des prévisions des réalisations relatifs à l'indicateur

Cet indicateur vise à évaluer l'efficacité de la performance de la direction en ce qui concerne le respect du calendrier de la programmation annuelle des dépenses dans toutes ses étapes à commencer par la définition des besoins jusqu'à la réalisation des marchés et des consultations

## 2- Graphique de l'évolution de l'indicateur



## 3- Principales activités programmées pour atteindre la valeur cible de l'indicateur

- Assurer un meilleur choix de la période d'exécution des marchés et des consultations suivant les contraintes du travail administratif
- Veiller au respect des délais d'exécution des marchés et des consultations.
- Assurer un suivi périodique des différentes étapes de l'exécution budgétaire,
- Veiller à l'accomplissement du Ministère de toutes ses obligations envers les fournisseurs,
- Veiller à répartir les opérations d'approvisionnement tout au long de l'année.

## 4- Identification des principales limites relatives à l'indicateur

- Degré de réponse des fournisseurs aux appels faisant l'objet de l'approvisionnement,
- Changement de la nature et des quantités de l'approvisionnement en raison des conditions imprévues,
- Impact des différents intervenants sur les délais d'exécution des marchés.
-



**Fiches des établissements et des entreprises publics à  
caractère non administratif intervenant dans le programme  
des équilibres globaux et de la statistique**

## **I. Programme : Equilibres globaux et statistique**

### **1. Présentation**

- 1- Activité principale :** Etudes et analyses quantitatives
- 2- Catégorie de l'établissement :** A
- 3- Référence de création :** Loi des finances n°57 de 1967 du 30 décembre 1967 relative à la gestion de l'année 1968 telle que modifiée par la loi des finances n° 87 de 1972 du 27 décembre 1972 relative à la gestion de l'année 1973.
- 4- Référence de l'organisation administrative et financière :** Décret n° 2134 du 2 novembre 1998 relatif à l'organisation administrative et financière et modalités de fonctionnement de l'Institut tel que modifié et complété par le décret n° 2474 du 1 juillet 2008.
- 5- Date de signature du dernier contrat programme entre le Ministère et l'établissement :** 2007.

## **II. Cadre de capacité à la performance :**

- 1. Stratégie générale :** la réalisation d'études et d'analyses conformément aux objectifs des plans de développement et les priorités de l'étape.
- 2. Définition de la contribution aux objectifs du programme :** Contribution directe.
- 3. Principaux objectifs et priorités :** Appui à la décision dans les domaines économique et social.
- 4. Indicateurs de mesure de la performance et principales activités :**
  - ❖ **Elaboration d'études et notes dans les domaines suivants :**
    - Développement durable
    - Emploi et capital humain
    - Finances publiques
    - Innovation et nouvelles technologies
    - Politiques sociales
    - Développement durable
    - Compétitivité et climat des affaires

- Investissement, croissance et prospective
- Politiques générales
- Etudes financière et monétaire

❖ **Réalisations de contributions** s'inscrivant dans le cadre des préoccupations de la communauté nationale et aux défis auxquels est exposée l'économie tunisienne.

#### **Mesures d'accompagnement :**

- Mise à jour de l'organisation administrative
- Mise à jour de l'organigramme organisationnel,
- Renforcement de l'organigramme par des ressources humaines nécessaires à travers la redynamisation de la loi cadre pour la période 2019-2023 après son approbation.

## **2021**

### **A. Présentation du budget de l'Institut pour l'année 2020**

Le budget total de l'Institut pour l'année 2020 s'élève à 6752 milles dinars, répartis entre 5705 milles dinars pour les dépenses de gestion et 490 milles dinars pour les dépenses d'équipements, enregistrant ainsi une évolution de 7,4% par rapport de l'année 2019 et une évolution de 6% par rapport de l'année 2019 en raison de la mise à jour de la rémunération.

Le budget de l'Institut comprend principalement les dépenses de rémunération, qui représentent 83% du budget de gestion, tandis que le budget d'équipements comprend, d'une part, les coûts de l'enquête annuelle sur la compétitivité, et d'autre part, les dépenses des fournitures d'informatique, les dépenses d'aménagement et des équipements administratifs, ainsi que les acquisitions de moyens de transport.

Les dépenses de 2020 sont réparties comme suit :

- Rémunération : 4699.000 DT contre 4718.000 DT en 2019 et 4799.000DT actualisés.
- Dépenses de gestion : 76.000DT contre 140.000DT en 2019
- Dépenses d'équipements : 490.000DT contre 470.000DT en 2019.

## Fiche N°2 : Institut National de la Statistique

### 1- Programme : Equilibres globaux et statistique

#### I. Introduction

- 1- **Activité principale** : Assurer la production des statistiques nationales, la collecte des données statistiques, leur traitement, leur analyse et leur publication en coordination avec les autres organismes publics de statistique compétents. L'Institut assure également l'organisation de la documentation statistique nationale ainsi que les activités de perfectionnement visant à améliorer la qualité des statistiques et à consacrer le respect des normes et des principes de base de la statistique.
- 2- **Catégorie de l'établissement** : A
- 3- **Référence de création** : Article 21 de la loi des finances n°64 de 1969 du 31 décembre 1969.
- 4- **Référence de l'organisation administrative et financière** : Décret n° 2408 du 17 décembre 2000.
- 5- **Date de signature du dernier contrat programme entre le Ministère et l'Institut National de la Statistique** : Juin 2010.

#### II. Cadre de capacité à la performance :

1. **Stratégie générale** : la stratégie de l'Institut sera centrée principalement au cours de la prochaine période sur les axes suivants:
  - **Appui à la production statistique dans les différents domaines économiques et sociaux** :
    - Adoption d'un plan d'action pour la production d'indicateurs de développement durable et en faciliter l'accès de tous les utilisateurs,
    - Extension des domaines de la production statistique, notamment les statistiques régionales et l'amélioration de leur qualité,
    - Développement des mécanismes de coordination statistique,
    - Utilisation des nouvelles technologies dans le travail statistique.
    - Renforcement des capacités techniques à travers l'extension de la coopération internationale.
  - **Amélioration de la qualité des données statistiques et en hisser au rang des pays développés dans le domaine statistique** :
    - Développement des travaux de publication en diffusant les indicateurs et les résultats des enquêtes selon le calendrier et le standard international de publication des données statistiques,

- Appui à la formation à travers la mise en œuvre de programmes de formation au profit des différentes catégories et dans divers domaines statistiques,
- Poursuite de renforcement des capacités techniques et humaines de l'Institut,
- Professionnalisation de tous les agents dans le domaine statistique et développer leurs capacités scientifiques et pratiques.

➤ **Mise en place des piliers de la gouvernance locale**

- Meilleure maîtrise des mécanismes de la gestion financière et administrative de l'Institut et leur modernisation en vue d'en hisser aux normes de gouvernance.

2. **Définition de la contribution aux objectifs du programme** : Indirecte.

3. **Principaux objectifs et priorités** : Renforcement des piliers du travail statistique et développement de la qualité des données statistiques produites.

4. **Indicateurs de mesure de la performance et principales activités** :

- Indicateur 1 : Réalisation des opérations statistiques programmées,
- Indicateur 2 : Respect du calendrier de publication,
- Indicateur 3 : Sessions de formation réalisées

5. **Mesures d'accompagnement** :

- Soutien financier : Budget de l'Etat
- Approbation des textes organisationnels : Mise à jour de l'organigramme organisationnel et élaboration d'un statut spécifique aux agents et la publication d'une nouvelle loi pour la statistique.
- Renforcement de l'organigramme par les ressources humaines nécessaires : recrutement de 25 ingénieurs et 20 techniciens en statistique et informatique.

<b>III. Budget</b>	
<b>Données</b>	<b>2020</b>
<b>Budget de gestion</b>	<b>26154</b>
– Dépenses de rémunération	23700
– Dépenses de fonctionnement	1854
– Interventions	600
<b>Budget d'investissement</b>	<b>10000</b>
<b>Total</b>	<b>36154</b>
<b>Source de financement</b>	<b>-</b>
<b>Ressources générales du budget de l'Etat</b>	<b>36154</b>
<b>Total</b>	<b>36154</b>

**Fiches des établissements et des entreprises publics à  
caractère non administratif intervenant dans le programme de  
soutien au développement sectoriel et régional**

## Fiche N°3 : Commissariat Général de Développement Régional

### 1- Programme : Soutien au développement sectoriel et régional

#### I. Introduction

- 1- **Activité principale** : Développement, planification et soutien à l'investissement dans les régions
- 2- **Catégorie de l'établissement** : A
- 3- **Référence de création** : Loi n°82 de 1994 du 18 juillet 1994.
- 4- **Référence de l'organisation administrative et financière** : Décret n° 3364 du 25 décembre 2006.
- 5- **Date de signature du dernier contrat programme entre le Ministère l'entreprise (S'il existe).**

#### II. Cadre de capacité à la performance :

##### 1. Stratégie générale :

- Contribution à la définition des stratégies et des politiques de développement régional dans les gouvernorats relevant du Commissariat pour répondre aux préoccupations de développement dans les régions.
- Production de données statistiques et d'études sectorielles pour les adopter lors de l'élaboration des plans.

##### 2. Définition de la contribution aux objectifs du programme :

- Développement de mécanismes de planification régionale afin de contribuer à améliorer la capacité de prospector les politiques et les programmes de développement aux niveaux local et régional,
- Elaboration de stratégies de développement pour tous les gouvernorats des régions du Nord-Est et du Centre-Est en adoptant l'approche participative,
- Développement du système statistique régional et l'amélioration de la qualité de l'information économique et sociale,
- Soutien au développement et promotion de l'investissement privé.
- Achèvement de la mise en œuvre du programme de développement intégré dans sa première et deuxième tranches et évaluation de ses réalisations
- Développement et modernisation du système d'information,

- Renforcement des indicateurs des ressources humaines et amélioration de la productivité.

### 3. Principaux objectifs et priorités :

- Mise en place d'une dynamique économique locale, amélioration des indicateurs de développement humain et soutien à l'emploi dans les domaines d'intervention du programme de développement intégré.
- Elaboration et suivi du plan régional et développement des mécanismes de publication et d'analyse des informations statistiques :
- Soutien au développement et la promotion de l'investissement

### 4. Indicateurs de mesure de la performance et les principales activités :

Objectif		Indicateurs de mesure de l'objectif	Activités
1	Mise en place d'une dynamique économique locale, amélioration des indicateurs de développement humain et soutien à l'emploi dans les domaines d'intervention du programme de développement intégré	Taux d'avancement dans la réalisation financière des composantes d'infrastructure productive	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Réalisation des composantes d'infrastructure productive :</li> <li>– Puits profonds et peu profonds, électrification et équipement des puits, aménagement de zones d'irrigation, de zones artisanales, de zones industrielles et de marchés, construction de magasins industriels et économiques, d'espaces de promotion et centres de collecte des produits agricoles et la composante relative aux études et la gestion.</li> </ul>
		Taux d'avancement dans la réalisation financière des composantes d'infrastructure et des équipements collectifs	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Réalisation des composantes d'infrastructure et des équipements collectifs: routes, sentiers, eau potable, assainissement, éclairage public, santé, culture, jeunesse, sport, parcs, espaces verts, formation et la composante relative aux études et la gestion.</li> </ul>
		Nombre de postes d'emploi créés annuellement	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Création des projets individuels productifs</li> </ul>
2	Elaboration et suivi du plan régional et développement des mécanismes de publication et d'analyse des informations statistiques :	Guide de méthodologie de planification régionale	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Elaboration des notes méthodologiques sur la manière de suivre et d'évaluer les investissements privés et publics au niveau régional</li> <li>– Elaboration des notes méthodologiques sur la manière de suivre et d'évaluer la production et l'emploi au niveau régional.</li> <li>– Evaluation l'état d'avancement dans la réalisation de la stratégie de développement au niveau régional au cours de l'année concernée (évolution des investissements privés et publics, emploi,</li> </ul>



			<p>production et périmètres de production, degré de concrétisation de la bonne gouvernance, degré d'amélioration des conditions environnementales ...)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Proposition des mesures et des solutions pour réduire les problèmes posés et accélérer le rythme de développement et de croissance.</li> </ul>
		Elaboration de rapports trimestriels sur le suivi de l'avancement dans la mise en œuvre des projets publics	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Suivi sectoriel des différents services techniques pour faire avancer la réalisation des projets publics.</li> <li>- Synthèse des différentes activités par la Direction du développement régional.</li> <li>- Synthèse de ces rapports par le Commissariat Général de Développement Régional et la classification des données figurant dans ces rapports en répertoriant les projets en fonction de leur état d'avancement ou des difficultés qu'ils rencontrent.</li> <li>- Proposition des solutions et des mécanismes pour accélérer leur mise en œuvre et ce dans le cadre d'un rapport de synthèse régional en plus des rapports régionaux.</li> </ul>
		Elaboration de rapports semestriels sur la conjoncture économique et sociale dans les régions	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Amélioration des rapports en termes de forme en introduisant des graphiques et des cartes.</li> <li>- Amélioration des rapports en termes de contenu par : <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Vérifier les informations en reposant sur plusieurs sources et en réalisant des recoupements.</li> <li>✓ Ajouter de nouveaux indicateurs économiques et sociaux intéressants et significatifs</li> <li>✓ Développer le processus d'analyse des données.</li> <li>✓ S'appuyer sur des publications statistiques publiées au niveau national et liées à l'état de développement dans les régions</li> </ul> </li> </ul>
		Elaboration de publications statistiques et analytiques pour chaque région	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Analyse des indicateurs de développement et finalisation de la mise en place du système d'information et de la base de données régionale.</li> <li>- Etablissement de relations de partenariats entre le Commissariat Général de Développement Régional et les producteurs et les fournisseurs de données statistiques régionales en vue de les</li> </ul>

			collecter sur papier puis par voie électronique, et d'en mettre à la disposition des utilisateurs dans un espace unique qui facilite l'opération de recherche, d'accès et d'utilisation.
3	Soutien au développement et à la promotion de l'investissement	Taux d'avancement dans l'élaboration de l'étude de développement des délégations intérieures de la région du Centre-Est	–
		Taux d'avancement dans l'élaboration de l'étude stratégique des gouvernorats de (Bizerte, Manouba, Zaghouan, Mahdia)	–
		Taux d'avancement dans l'élaboration de l'étude stratégique des gouvernorats de (Sousse, Monastir, Nabeul, Tunis, Ban Arous, Sfax, Ariana)	–
		Mécanismes de promotion régionale	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Mettre la note promotionnelle à la disposition des investisseurs sur les sites internet des gouvernorats concernés et les structures d'appui au développement.</li> <li>– Amélioration de la nature et la qualité de la note et la développer avec des graphiques et des cartes</li> <li>– Organisation d'intéressantes manifestations et participer à des manifestations internationales en relation avec ce domaine.</li> <li>– Mise à jour périodique des données et des informations figurant dans la note, tout en œuvrant à fournir de nouvelles données adaptées à l'évolution de la situation et des contraintes de la conjoncture économique et sociale..</li> </ul>

5. **Mesures d'accompagnement** : La réalisation des objectifs tracés requiert la prise d'une série de mesures visant à améliorer la gestion administrative et à en conférer plus d'efficacité et d'effectivité.'

Les principales mesures sont les suivantes :

- Approbation et la mise en place de l'organigramme organisationnel,
- Mise à jour du manuel des procédures et des fiches de fonction
- Elaboration d'une loi cadre,
- Amendement du statut des agents du Commissariat.

**Budget :**

Le budget de gestion et de développement proposé du Commissariat Général de Développement Régional pour 2020 est estimé à 93,676 millions dinars (dont 33,676 millions dinars émanant du budget de l'Etat et 60,000 millions dinars sont sous forme de financements extérieur) répartis comme suit :

Unité Mille dinars

Titre	Crédits de paiement			Total
	Ressources du budget	Ressources propres	Ressources extérieures	
<b>Premier Titre</b>	<b>8676</b>	<b>230</b>	-	<b>8906</b>
<b>Dépenses de développement</b>	<b>25000</b>	-	<b>60000</b>	<b>85000</b>
Investissement direct	400	-	-	400
Programme de développement intégré (1 et 2 tranches)	9600	-	-	9600
Programme de développement urbain complet	-	-	-	-
Programme de développement intégré (3 tranche)	15000	-	-	15000
<b>Total général</b>	<b>33676</b>	-	<b>60000</b>	<b>93676</b>

## Fiche N°4 : Office de Développement du Centre Ouest

### 1- Programme : Soutien au développement sectoriel et régional

#### I. Introduction

- 1- **Activité principale** : Développement, planification et soutien à l'investissement dans les régions
- 2- **Catégorie de l'établissement** : B
- 3- **Référence de création** : Loi n°84 de 1994 du 18 juillet 1994.
- 4- **Référence de l'organisation administrative et financière** : Décret n° 421 du 28 février 1998.
- 5- **Date de signature du dernier contrat programme entre le Ministère et l'Office de Développement du Centre Ouest** : (2007-2011) du 27 Août 2010 sous le numéro 1739.

#### I. Cadre de capacité à la performance :

##### 1. Stratégie générale :

La stratégie générale de l'Office consiste à :

- Contribuer à la mise en place d'une vision de développement capable de surmonter les difficultés et de répondre aux aspirations des citoyens. De même, cette vision consiste à mettre en place un pilier institutionnel pour le pays dans un cadre approprié pour concevoir un modèle de développement capable de réduire les disparités régionales et d'assurer une meilleure exploitation des potentialités et des richesses disponibles dans les régions.
- Créer des postes d'emploi permanents et renforcer le pouvoir d'achat.
- Adopter la décentralisation comme élément essentiel sur la voie de l'élaboration d'une stratégie nationale de développement régional.

2. **Définition de la contribution aux objectifs du programme** : Contribution directe

3. **Principaux objectifs et priorités** :

**Les objectifs de l'Office sont :**

- Assurer le suivi de la mise en œuvre du plan de développement 2016-2020.
- Consacrer l'efficacité nécessaire aux activités de soutien au développement relatives à la stimulation de l'investissement, la promotion du territoire régional et la valorisation du mécanisme de coopération internationale en l'incluant dans un programme de travail cohérent.

- Elaborer un rapport annuel de suivi du plan régional.
- Elaborer des rapports trimestriels de suivi de l'avancement de la réalisation des projets publics.
- Elaborer des rapports semestriels sur la conjoncture économique et sociale dans les régions.
- Elaborer des publications statistiques et analytiques pour chaque région.

#### **4. Indicateurs de mesure de la performance et principales activités :**

Les deux objectifs fixés pour le sous-programme «Planification et soutien au développement» comprennent 08 indicateurs de mesure de la performance. Lesquels indicateurs ont été choisis, d'une part, en fonction des expériences acquises dans la mise en œuvre des activités de l'Office, et d'autre part en tenant compte de la nécessité de mettre en place des critères objectifs et pratiques pour évaluer les résultats obtenus et le degré d'utilisation des crédits suivant les programmes et les activités.

**Objectif** : **Elaboration et suivi du plan de développement régional et développement des mécanismes de reporting et d'analyse des informations régionales**

**Indicateur** : Elaboration d'un rapport annuel de suivi du plan de développement.

**Activités** : Elaboration de rapports annuels de suivi des plans de chaque région -rapport régional.

**Taux de réalisation** : (100%).

**Indicateur** : Elaboration de rapports trimestriels de suivi de l'avancement de la réalisation des projets publics,

**Activités** : Elaboration de rapports trimestriels de suivi de la réalisation des projets publics.

**Taux de réalisation** : (100%).

**Indicateur** : Elaboration de rapports semestriels sur la conjoncture sociale et économique dans les régions.

**Activités** : Rédaction de rapports semestriels sur la conjoncture économique et sociale dans les gouvernorats de la région.

**Taux de réalisation** : (100%).

**Objectif** : Soutien au développement et la promotion de l'investissement

**Indicateur** : Nombre d'études de faisabilité économique des projets

**Activités** : Réalisation de 165 études à 100%.

**Taux de réalisation** : 80%.

**Indicateur** : Taux d'avancement dans l'élaboration d'études de développement dans les régions.

**Activités** : Système de tourisme alternatif, Système d'argile

**Taux de réalisation** : 75% pour chaque système.

**Indicateur** : Mécanismes de promotion régionale.

**Activités** : Mise à jour du site web.

: Mise à jour et diversification des documents promotionnels

: Organisation de séminaires pour présenter les filières économiques.

**Taux de réalisation** : 100%.

**Indicateur** : Nombre d'accords de coopération internationale décentralisée.

Poursuite des programmes de coopération internationale avec :

- Agence Allemande de Coopération Technique,
- Union Européenne,
- Coopération suisse(les activités relatives de la table ronde).

#### 5. Mesures d'accompagnement :

1. Révision de l'organigramme organisationnel de l'Office de Développement du Centre-Ouest.
2. Révision du statut des agents de l'Office de Développement du Centre-Ouest.
3. Révision du positionnement de l'Office et son rôle dans le domaine de développement.

## II. Budget :

### 1. Présentation générale du budget de l'Office de Développement du Centre-Ouest pour l'année 2020.

#### 1.1 Budget de gestion pour l'année 2020 :

Les crédits proposés pour les dépenses de gestion de l'Office de Développement du Centre-Ouest au titre de l'année 2020 sont répartis comme suit :

Données	Proposition 2020			Total
	Subvention de l'Etat	Ressources propres	Reliquats	
Dépenses de rémunération	2954	-	-	2954
Dépenses de fonctionnement	271	70	-	341
Intervention publique	55	35	-	90
<b>Total</b>	<b>3280</b>	<b>105</b>	<b>-</b>	<b>3385</b>

## 2.1 Budget de développement pour l'année 2020 :

Les crédits proposés pour les dépenses de développement de l'Office de Développement du Centre-Ouest au titre de l'année 2020 sont répartis comme suit :

Données	Dépenses de développement en dinar		
	Inscrit en 2019	Proposition pour 2020	
		Projets nouveaux	
		Engagement 2020	Paiement 2020
Etudes et séminaires	170	280	280
Programmes informatiques	30	60	60
Equipements divers	50	60	60
Acquisition de matériels de transport	50	100	100
Coopération technique	20	30	30
Construction du siège de la direction régionale de développement à Sidi Bouzid	150	100*	100
<b>Total</b>	<b>1349</b>	<b>760</b>	<b>760</b>

\*Projets en cours

## Fiche N°5 : Office de Développement du Nord Ouest

### 1- Programme : Soutien au développement sectoriel et régional

#### Introduction

#### 2- Activité principale :

- Collecte de toutes les informations nécessaires et réalisation des études requises ainsi que la proposition des mesures permettant l'identification des politiques dans le domaine du développement en général et la sélection des programmes d'investissement public et la stimulation de l'investissement privé dans les zones d'intervention de l'Office (les gouvernorats de Siliana, Beja, Jendouba et Kef) et le suivi et l'évaluation des résultats de ces politiques.
- Soutien aux autorités régionales à concevoir, préparer et mettre en œuvre des plans et programmes de développement dans chaque gouvernorat, et à en soutenir dans le domaine de la coordination entre les différents intervenants, et à suivre la réalisation et l'évaluation de ces plans et ces programmes.
- Œuvrer à la cohérence des plans et des programmes dans les domaines d'intervention de l'Office.
- Contribution à l'élaboration des programmes et des plans d'actions visant à stimuler et à promouvoir l'investissement privé dans les régions d'intervention et suivre les étapes de leur mise en œuvre, en coopération avec les structures techniques et les services régionaux compétents ainsi que les collectivités publiques locales.
- Appui au travail des structures régionales compétentes et des collectivités publiques locales dans le domaine de la promotion de l'investissement privé.

**3- Catégorie de l'établissement :** Entreprise publique à caractère industriel et commercial.

**4- Référence de création :** L'Office de Développement du Nord-Ouest a été créé en vertu de la loi n°85 de 1994 du 18 juillet 1994.

#### 5- Référence de l'organisation administrative et financière :

- Décret n° 420 du 18 février 1998, fixant l'organigramme organisationnel de l'Office de Développement du Nord-Ouest.
- Décret n° 29 du 04 janvier 1999, fixant l'organisation administrative et financière et modalités du fonctionnement de l'Office de Développement du Nord-Ouest.



- Décret n° 1736 du 09 août 1999, relatif à l'approbation du statut des agents de l'Office de Développement du Nord-Ouest.

**6- Date de signature du dernier contrat programme entre le Ministère et l'Office de Développement du Nord-Ouest :**

**Cadre de capacité à la performance :**

**7- Stratégie générale :**

**\*Dans le domaine de la planification :**

- **Suivi et évaluation des réalisations du plan (2016-2020) :** Il s'agit d'élaborer des rapports de synthèse sur le suivi des réalisations du plan au cours de l'année 2016 et des prévisions pour l'année 2017 au niveau de chaque gouvernorat et chaque région. Ces rapports comprennent une évaluation des réalisations au niveau des volumes des investissements, des réalisations matérielles, de la production et de l'emploi et l'évolution des indicateurs de développement relatifs aux conditions de vie du citoyen, ainsi qu'une évaluation du degré de la concrétisation des principaux axes de développement des gouvernorats du Nord-Ouest.
- **Système d'information de suivi des projets:** Il s'agit d'exploiter le système d'information qui sera mis en place en étroite collaboration avec le Centre National d'Informatique pour suivre l'état d'avancement de la mise en œuvre des projets publics en termes de nombre et de volume des investissements dans les secteurs ainsi que pour dégager les projets qui rencontrent des difficultés de réalisation.
- **Plans participatifs de développement des délégations :** Au cours de la prochaine période, un intérêt sera accordé pour instaurer la culture du travail participatif avec les parties concernées par les affaires locales et ce pour un développement local dynamique émanant du citoyen et accompli avec sa participation active à toutes les étapes commençant par le diagnostic, la conception jusqu'à la réalisation et le suivi. Dans ce cadre, des plans de développement participatif seront élaborés pour certaines délégations de la région, en commençant par les délégations frontalières et les délégations moins développées.

**\*Dans le domaine des statistiques :**

- **Documents statistiques :** Il s'agit de préparer les documents statistiques pour les gouvernorats en chiffres pour l'année 2015 (Beja, Jendouba, Le Kef et Siliana) et le document régional en chiffres pour l'année 2015. Ces documents comprennent des données générales et

des données sur l'infrastructure et les conditions de vie du citoyen ainsi que des données sur les possibilités et la réalité des secteurs productifs (agriculture, industrie, services ... ). L'objectif étant de fournir davantage de données régionales et locales à exploiter dans l'élaboration des études sectorielles et des études économiques des projets.

- **Banque de données régionale :** En vue de fournir l'information statistique et les différentes données régionales, un système de base de données à l'Office "Statistic Data" a été mis en place en coopération avec l'Agence allemande de coopération technique (GIZ). Actuellement, les différentes directions régionales de développement dans le Nord-Ouest sont en train d'insérer des données dans divers domaines et secteurs. Dans une deuxième étape, les informations stockées seront exploitées au niveau du système d'indicateurs régionaux qui est en train d'être conçu par un technicien spécialisé, afin de l'exploiter ultérieurement comme un outil d'information et d'évaluation de la situation actuelle grâce à un ensemble d'indicateurs et d'évaluations périodiques qui seront publiés.
- **Notes statistiques :** Il s'agit d'élaborer un rapport sur les indicateurs relatifs à l'infrastructure, en s'appuyant sur un rapport émanant de l'Institut National de la Statistique et ce afin de fournir des données à comparer à l'échelle nationale ainsi que de le mettre à la disposition des utilisateurs d'informations aux niveaux local, régional et national.

**\*Dans le domaine de l'investissement privé :**

- Accompagnement des promoteurs des projets :
  - Instruction de l'idée du projet
  - Assistance et encadrement du promoteur
  - Constitution du dossier de l'étude du projet
  - Elaboration de l'étude technique et économique du projet
  - Assistance pour l'obtention du financement et des primes
- Elaboration des outils promotionnels :
  - Dans le cadre de la présentation des potentialités disponibles dont regorge la région du Nord-Ouest, l'Office assure l'élaboration des livres, des dépliants et des disques lasers pour les mettre à la disposition des investisseurs.
- Organisation de manifestations :

Afin d'encourager davantage d'investisseurs à s'implanter dans les gouvernorats du Nord-Ouest, l'Office organise des manifestations de sensibilisation pour présenter les avantages comparatifs de la région et des journées de partenariat permettant aux promoteurs et aux entrepreneurs de nouer des relations de partenariats dans des

secteurs prometteurs. Ces manifestations permettent également aux promoteurs de négocier avec des représentants des établissements de financement.

**\*Dans le domaine de soutien au développement et la coopération internationale :**

Il s'agit de présenter et de valoriser les secteurs porteurs de la région et mettre en avant les opportunités d'investissement disponibles par le biais d'études sectorielles et de filières économiques réalisées par l'Office et à travers des séminaires et des journées d'étude.

De surcroît, l'orientation prochaine vise également à poursuivre nécessairement l'élaboration d'études des filières économiques en raison de leur importance dans la stimulation de la dynamique de développement dans la région.

A cet égard, l'accent sera mis sur 3 composantes :

- Projet de développement agricole intégré à Siliana (PDAA III) dans sa troisième phase :
  - Suivi de la mise en œuvre de certaines composantes classées dans les études menées par l'Office, notamment les études relatives au lait et aux oliviers en coordination avec le programme FIDA, en plus de communiquer au bureau concerné les rapports sur les filières économiques portant sur les légumes et les fruits, telles que : la filière de tomate, la filière de figue, la filière de figue de barbarie, la filière du jatropha à Kesra.
- Instruction des filières prometteuses dans la région par la Banque mondiale (BM) en coordination avec les services de l'Office et des commissariats régionaux de développement agricole. Ces filières consistent initialement aux filières de tomate, des oliviers et des plantes médicinales et aromatiques (PAM)
- Coordination au niveau des interventions dans les domaines de la décentralisation et du développement dans le cadre d'un programme avec l'Union européenne

**Définition de la contribution aux objectifs du programme :**

- Collecte de toutes les informations nécessaires et réalisation des études requises ainsi que la proposition des mesures permettant l'identification des politiques dans le domaine du développement en général et la sélection des programmes d'investissement public et la stimulation de l'investissement privé dans les zones d'intervention de et l'évaluation des résultats de ces politiques.
- Soutien aux autorités régionales à concevoir, préparer et mettre en œuvre des plans et programmes de développement dans chaque gouvernorat, et à en soutenir dans le domaine

de la coordination entre les différents intervenants, et à suivre la réalisation et l'évaluation de ces plans et ces programmes.

- Œuvrer à la cohérence des plans et des programmes dans les domaines d'intervention de l'Office.
- Contribution à l'élaboration des programmes et des plans d'actions visant à stimuler et à promouvoir l'investissement privé dans les régions d'intervention et suivre les étapes de leur mise en œuvre, en coopération avec les structures techniques et les services régionaux compétents ainsi que les collectivités publiques locales.
- Appui au travail des structures régionales compétentes et des collectivités publiques locales dans le domaine de la promotion de l'investissement privé.
- Elaboration d'études régionales et sectorielles pour promouvoir les opportunités d'investissement et les mettre à la disposition des promoteurs.
- Elaboration d'études techniques et économiques pour les nouveaux projets ou pour les opérations d'extension et assister les promoteurs dans la préparation des documents nécessaires relatifs au projet et les soutenir et les suivre à toutes les étapes de la réalisation du projet.

### **Cadre de capacité de performance**

#### **Présentation générale du budget de l'Office de Développement du Nord-Ouest pour l'année 2020.**

<b>Dépenses</b>	<b>Prévisions (paiement) pour l'année 2020</b>
<b>Dépenses de gestion</b>	<b>2560</b>
– Sur budget de l'Etat	2545
– Sur ressources propres	15
<b>Dépenses de développement</b>	<b>300</b>
– Sur budget de l'Etat	300
– Sur ressources propres	-
<b>Budget sans les ressources propres</b>	<b>2845</b>
<b>Budget avec les ressources propres</b>	<b>2860</b>

## Fiche N°6 : Office de Développement du Sud

### 1- Programme : Soutien au développement sectoriel et régional

#### I. Introduction

##### 1- Activité principale :

- Collecte de toutes les informations nécessaires et réalisation des études requises ainsi que la proposition des mesures permettant l'identification des politiques dans le domaine du développement en général et la sélection des programmes d'investissement public et la stimulation de l'investissement privé dans les zones d'intervention de l'Office (les gouvernorats de Mednine, Gabes, Tataouine, Kebili, Gafsa, et Tozeur) et le suivi et l'évaluation des résultats de ces politiques.
- Soutien aux autorités régionales à concevoir, préparer et mettre en œuvre des plans et programmes de développement dans chaque gouvernorat, et à en soutenir dans le domaine de la coordination entre les différents intervenants, et à suivre la réalisation et l'évaluation de ces plans et ces programmes.
- Contribution à l'élaboration des programmes et des plans d'actions visant à stimuler et à promouvoir l'investissement privé dans les régions d'intervention et suivre les phases de leur mise en œuvre, en coopération avec les structures techniques et les services régionaux compétents ainsi que les collectivités publiques locales.

2- **Catégorie de l'établissement :** Entreprise publique de catégorie B selon l'arrêté du Ministre de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative en date du 30 décembre 1986 et l'arrêté du Premier Ministre d'Octobre 1991.

3- **Référence de création :** L'Office de Développement du Nord-Ouest a été créé en vertu des articles 71 et 72 de la loi des finances pour l'année 1984 (la loi n°113 du 30 décembre 1983). Et dans le cadre de la mise en place et l'organisation des organismes de développement régional, l'Office a été restructuré et ses attributions ont été révisées en vertu de la loi n° 83 de juillet 1994.

##### 4- Référence de l'organisation administrative et financière :

- Décret n° 419 du 18 février 1998, fixant l'organisation administrative et financière et ses modalités de fonctionnement (et qui annule et remplace le décret n°2046 du 03 octobre 1994).

- Décret n° 27 du 04 janvier 1999, fixant l'organigramme organisationnel de l'Office. De même, un guichet unique a été créé au sein de l'Office de Développement du Sud en vertu du décret n°2069 du 13 septembre 1999.
- Décret n°1737 du 09 août 1999 fixant le statut des agents de l'Office.

**5- Date de signature du dernier contrat programme entre le Ministère et l'établissement :**

Inexistant

**II. Cadre de capacité à la performance :**

**1- Stratégie générale :**

**\*Dans le domaine de la planification régionale :**

Dans le cadre du programme de coopération tuniso-japonaise entre l'Office de Développement du Sud et le Ministère du Développement, de l'Investissement et de la Coopération internationale d'une part et l'Agence Japonaise de Coopération Internationale JICA d'autre part, une stratégie de développement à long terme 2015-2035 a été élaborée pour toute la région du sud comprenant un plan de développement avec un programme d'intervention détaillé à moyen terme 2015-2025. Ce plan stratégique et prospectif vise à assurer une meilleure exploitation des ressources disponibles et des avantages comparatifs de la région du sud, ce qui a contribué à atteindre les objectifs de réduction des inégalités régionales et du taux de pauvreté et du chômage, en particulier chez les diplômés.

**\*Dans le domaine des statistiques :**

L'Office, de par ses travaux qu'il accomplit dans le domaine de l'élaboration, du suivi et de l'évaluation des plans régionaux ou de la recherche des potentialités disponibles dans la région, a besoin d'une quantité importante de données statistiques pour connaître les spécificités et les capacités des différentes zones de la région du sud, de diagnostiquer les problèmes posés et définir les orientations de développement et d'explorer les opportunités d'investissement que cette région offre en termes de ressources naturelles et économiques.

Par ailleurs et compte tenu des besoins en informations exactes et mises à jour, l'Office de Développement du Sud a œuvré à impliquer les différents services et structures régionaux dans l'élaboration d'un document exhaustif contenant les diverses données statistiques pour chaque gouvernorat du sud, tout en veillant à responsabiliser chaque partie afin de fournir des informations mises à jour et exactes et d'en faire la référence principale et unique pour tous les usagers. Cette expérience qui s'intitule "Les gouvernorats du sud en chiffres et la région

du sud en chiffres" a permis de mettre en place des traditions qui se sont ancrées d'une année à une autre dans le domaine de la coordination entre les différents services et structures à l'occasion de la mise à disposition des informations et la réponse systématique à en fournir à temps. L'Office a essayé également de publier ce document et à le diffuser régulièrement depuis l'année 1997.

Cet effort se poursuit pour préparer les modèles de documents statistiques au niveau local, "la délégation en chiffres" pour certaines délégations des gouvernorats du Sud, afin de présenter les spécificités de la région et promouvoir les propres potentialités des différentes zones du Sud.

**\*Dans le domaine de la promotion de l'investissement privé :** Il s'agit de mieux présenter les potentialités d'investissement et des mécanismes d'encouragement et de soutien afin de stimuler l'investissement privé dans les régions du sud et ce à travers :

- Poursuite de l'activité dans le domaine d'assistance aux promoteurs et aux investisseurs au niveau de l'étude et du financement de la réalisation de leurs projets.
- Organisation de manifestations et d'ateliers locaux et régionaux pour développer l'entrepreneuriat en coopération avec les différentes structures, institutions et organisations concernées par le soutien et la stimulation de l'investissement.

**\*Dans le domaine du soutien au développement et à la coopération internationale :** il s'agit notamment de :

- Elaborer certaines études sectorielles et en mettre à la disposition des investisseurs.
- Concevoir et élaborer des documents promotionnels et des supports audiovisuels pour les différentes régions du sud.
- Œuvrer à concevoir, proposer et instruire de nouveaux projets de coopération avec des parties internationales et étrangères dans le cadre des programmes nationaux de coopération internationale.

## **2. Définition de la contribution aux objectifs du programme :**

Les principaux objectifs du programme de développement régional consistent à mettre en place une nouvelle méthodologie pour la planification régionale et locale qui repose sur l'identification des options et des orientations de développement en fonction des spécificités de chaque région et de ses propres potentialités. Cette méthodologie rompt définitivement avec la politique de

planification précédemment adoptée qui se caractérisait par la distribution aux régions de projets et d'investissements qui sont définis à l'échelle centrale.

Dans ce cadre, la contribution de l'Office de développement du Sud à la réalisation des objectifs du programme de développement régional est devenue principale et centrale et ce à travers :

- Elaboration de la stratégie de développement aux niveaux local et régional et contribuer à l'élaboration d'une note d'orientation pour la région du sud.
- Contribution à la définition du modèle de développement et à la mise en place de critères de répartition des investissements sur les régions.
- Stimulation de l'investissement privé dans les régions intérieures et concevoir des idées de projets et les mettre à la disposition des promoteurs.
- Réalisation d'études sectorielles.
- Production de l'information statistique exacte et à jour dans ses zones d'intervention.
- Impulsion des programmes de coopération internationale.

### 3. Principaux objectifs et priorités :

- Rédaction du document du plan de développement.
- Elaboration du document « Le gouvernorat en chiffres » pour chaque gouvernorat.
- Stimuler l'investissement privé.
- Démarrage de la mise en œuvre du projet de valorisation des produits de l'élevage à Tataouine.
- Conception et élaboration des documents promotionnels et des supports audiovisuels.

### 4. Indicateurs de mesure de la performance et les principales activités :

Objectif	Indicateurs	Activités
2.2.1 Suivi du plan quinquennal de développement et modernisation des mécanismes de publication et d'analyse des informations statistiques	2.2.1.1 Taux d'avancement dans la réalisation des investissements programmés dans le plan	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Collecte des données sectorielles auprès des différentes structures régionales.</li> <li>– Elaboration d'un rapport comprenant une évaluation quantitative et qualitative des réalisations enregistrées dans tous les domaines pour chaque gouvernorat et région.</li> <li>– Elaboration de tableaux comprenant les réalisations enregistrées dans les différents secteurs et en comparer avec les projets programmés par le plan, par secteur et par intervenant</li> </ul>



		<ul style="list-style-type: none"> <li>– Elaboration de tableaux comprenant les réalisations enregistrées au niveau de la région du sud.</li> </ul>
	2.2.1.2 Taux de couverture de l'information statistique sur le plan régional et local	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Elaboration de tableaux de suivi de l'état d'avancement de la mise en œuvre des projets publics (selon les phases d'avancement de la réalisation et l'année) pour chaque gouvernorat</li> <li>– Synthèse des tableaux des gouvernorats et rédaction d'un rapport pour la région.</li> <li>– -Collecte et mise à jour de l'information statistique</li> <li>– Elaboration des publications « Les gouvernorats en chiffres, les délégations en chiffres et la région du sud en chiffres ».</li> </ul>
2.2.2 Soutien au développement et la promotion de l'investissement	2.2.2.1 Taux de création des projets	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Étude de projets privés, recherche de financement et suivi.</li> <li>– Assurer des visites sur le terrain aux promoteurs et aux entrepreneurs à toutes les phases de réalisation du projet.</li> <li>– Suivi du financement des projets auprès des banques.</li> <li>– Participation à des forums et séminaires consacrés à la promotion de l'investissement privé.</li> <li>– Coordination avec les structures d'appui pour permettre aux promoteurs d'avoir les encouragements et les incitations autorisés par la loi.</li> <li>– Assurer de sessions de formation aux promoteurs.</li> </ul>
	2.2.2.2. Taux de financement des projets	<p>Réalisation de six études sectorielles dans le cadre de la coopération internationale (2015-2018):</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Etude sur les matériaux extractifs au gouvernorat de Kebili</li> <li>– - Etude sur les matériaux extractifs au gouvernorat de Tozeur.</li> <li>– Deux études sur la promotion de l'investissement et le commerce bilatéral entre les gouvernorats de Médenine et Tataouine et la région ouest de la Libye.</li> <li>– Etude sur la diversification de la base économique du gouvernorat de Gafsa et la promotion de l'emploi.</li> <li>– Etude sur le secteur des cultures géothermiques à Gabès.</li> <li>– Orientation et soutien aux promoteurs pendant toutes les phases de réalisation du</li> </ul>

		<p>projet pour surmonter les éventuelles difficultés.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Présentation des opportunités d'investissement disponibles dans le sud à travers les mécanismes de promotion disponibles à l'Office.</li> <li>- Discussion et consultation avec les promoteurs sur des idées de projets pour constituer leurs dossiers.</li> </ul>
	<p>2.2.2.3 Taux d'évolution du nombre des contacts avec l'Office</p>	<p>Intensification et développement des mécanismes de promotion régionale :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Elaboration de 04 documents promotionnels de taille A3 pour chacun des gouvernorats de Tataouine, Gabès, Kébili et Gafsa.</li> <li>- Elaboration d'un document promotionnel info régionale pour le gouvernorat de Gafsa.</li> <li>- Elaboration et mise à jour du document Info Coopération.</li> <li>- Intensification et développement des mécanismes de promotion régionale (films documentaires, supports marketing sectoriel, affiches publicitaires, ...).</li> <li>- Mise à jour et développement du site Web de l'Office.</li> <li>- Organisation de séminaires, de manifestations et des journées de sensibilisation pour la promotion de l'investissement privé en présentant les opportunités d'investissement dans la région</li> </ul>
	<p>2.2.2.4 Taux d'avancement dans la mise en œuvre des accords de coopération internationale décentralisée</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Recherche d'opportunités de partenariat et de coopération technique et renforcement des capacités de l'Office.</li> <li>- Suivi des travaux de la table ronde économique du gouvernorat de Médenine avec la partie suisse.</li> <li>- Suivi de la mise en œuvre du projet de valorisation du secteur de l'élevage dans le gouvernorat de Tataouine dans le cadre de la coopération tuniso-italienne.</li> <li>- Suivi de la réalisation du projet de coopération technique avec le Programme des Nations Unies pour le Développement sur "le renforcement du climat de l'entrepreneuriat et la promotion de l'investissement privé dans le sud de la Tunisie".</li> </ul>

## 5. Mesures d'accompagnement :

- Mise à jour de l'organigramme organisationnel de l'Office.
- Révision des missions de l'Office et son repositionnement.
- Mise à la disposition de l'Office des crédits nécessaires au niveau du budget de développement.
- Renforcement de l'Office par des cadres techniques spécialisés et des programmes de formation nécessaires pour développer ses capacités.

### III. Budget

Données		Demandes de l'Office pour l'année 2020
<b>Titre Premier</b>	Budget	<b>4022</b>
	Ressources propres	<b>81</b>
Rémunération publique	Budget	3627
	Ressources propres	-
Fonctionnement	Budget	320
	Ressources propres	72
Interventions	Budget	75
	Ressources propres	9
<b>Deuxième titre</b>	Budget	<b>300</b>
	Ressources propres	-
<b>Total général</b>	<b>Budget</b>	<b>4322</b>
	<b>Ressources propres</b>	<b>81</b>

**Fiches des établissements et des entreprises publics à  
caractère non administratif intervenant dans le programme de  
coopération internationale**

## Fiche N°7 : Agence Tunisienne de la Coopération Technique

### 1. Programme : Coopération Internationale

#### I. Introduction

- 1- **Activité principale** : Mise en œuvre de la politique de l'Etat dans le domaine de la coopération technique.
- 2- **Catégorie de l'établissement** : Entreprise publique à caractère non administratif de catégorie A.
- 3- **Référence de création** : La loi n° 35 du 27 avril 1972.
- 4- **Référence de l'organisation administrative et financière** : Décret n° 2239 du 28 octobre 1998,
- 5- **Date de signature du dernier contrat programme entre le Ministère et l'établissement/entreprise** :

#### II. Cadre de capacité à la performance :

- 1- **Stratégie générale** : Développement de l'activité de coopération technique
- 2- **Définition de la contribution aux objectifs du programme** : Contribution au développement de l'activité de coopération technique tunisienne en tant qu'une composante de la politique tunisienne dans le domaine de la coopération internationale.
- 3- **Principaux objectifs et priorités** : Dans le cadre de l'exécution de la politique nationale dans le domaine de la coopération technique, l'Agence œuvre à promouvoir la coopération technique tunisienne à travers la concrétisation de deux principaux objectifs suivants :
  - **Objectif 1** : Développement de l'activité de placement des coopérants tunisiens à l'étranger,
  - **Objectifs 2** : Développement de l'activité de coopération Sud-Sud.

#### Indicateur de mesure de la performance et les principales activités :

- **Indicateur 1** : Evolution du nombre des coopérants recrutés,

Cet indicateur a été choisi pour mesurer la performance réelle de tous les services centraux de l'Agence et de ses représentations à l'étranger. En effet, la mesure de l'objectif de développement de l'activité de placement des coopérants tunisiens à l'étranger s'effectue à partir du calcul de l'évolution du nombre des recrutés d'une année à une autre. De ce fait, il s'agit d'un indicateur qui mesure le

niveau de travail reposant sur le niveau de capacité à répondre aux offres de recrutement et de la capacité à explorer d'opportunités de recrutement sur des différents marchés.

➤ **Indicateur 2** : Evolution des projets de coopération Sud-Sud.

Les programmes et les projets de coopération Sud-Sud concernent principalement deux activités qui ont un rôle majeur à jouer dans le développement des capacités individuelles et institutionnelles d'un certain nombre de pays bénéficiaires, en particulier les pays arabes et africains qui ont le soutien des bailleurs des fonds, dans les domaines du développement.

En effet, pour mesurer la performance de ces deux activités, le choix a été fait sur l'évolution du nombre de projets d'assistance technique réalisés dans les pays bénéficiaires, qui consistent d'une part, en des missions qui sont réalisées généralement par des experts et des consultants tunisiens sous forme de missions de courte durée, et d'autre part sur l'évolution du nombre de projets de sessions de formation et de visites d'étude réalisés par l'Agence en partenariat avec des bailleurs de fonds et des institutions tunisiennes de formation qui profitent à des cadres des pays frères et amis.

### III. Budget

<b>Budget de l'année 2020 :</b>	6260 Mille dinars
- <b>Dépenses de gestion :</b>	5660 Mille dinars
✓ <b>Rémunération :</b>	4912 Mille dinars
✓ <b>Fonctionnement :</b>	718 Mille dinars
✓ <b>Intervention :</b>	30 Mille dinars
- <b>Dépenses de développement :</b>	600 Mille dinars

**Fiches des établissements et des entreprises publics à  
caractère non administratif intervenant dans le programme  
d'encadrement de l'investissement**

## Fiche N°8 : Agence de Promotion de l'Investissement Extérieur

### 1- Programme impliquant l'établissement : Encadrement de l'investissement

#### I. Introduction

- 1- **Activité principale** : Attraction de l'investissement extérieur
- 2- **Catégorie de l'établissement** : Catégorie A.
- 3- **Référence de création** : La loi n° 19 du 06 février 1995.
- 4- **Référence de l'organisation administrative et financière** : Décret n° 1804 du 21 septembre 1998,
- 5- **Date de signature du dernier contrat programme entre le Ministère et l'établissement** : 2007.

#### II. Cadre de capacité à la performance :

##### Stratégie générale :

- Intensification des opérations de démarchage direct avec les entreprises étrangères désirant investir en Tunisie et adoption d'une nouvelle méthode de travail dans ce domaine y compris le recours à des experts et l'acquisition de systèmes d'information permettant de cibler et sélectionner des investisseurs potentiels.
- Ciblage des secteurs concernés dans les grands pays émetteurs d'investissement direct étranger
- Intensification des relations avec les compétences tunisiennes à l'étranger intéressées à investir en Tunisie
- Intensification des visites de terrain aux entreprises étrangères implantées en Tunisie
- Diversification géographique des investissements reçus et ce en accordant une importance particulière à la promotion en direction de nouveaux pays émetteurs d'investissements étrangers à l'échelle mondiale
- Adoption d'une nouvelle politique de communication et établir de relations privilégiées avec les médias tunisiens et étrangers spécialisés dans les domaines de l'investissement et des affaires



### **Définition de la contribution aux objectifs du programme :**

- Contribution directe.

### **Principaux objectifs et priorités :**

- Augmentation du nombre de contacts intéressants avec des investisseurs étrangers
- Augmentation du nombre de visites d'investisseurs étrangers en Tunisie.

### **Indicateurs de mesures de la performance et les principales activités**

#### **4-1-Indicateurs de mesure de la performance :**

- Pourcentage des contacts intéressants avec des investisseurs étrangers.

#### **4-2-Principales activités :**

- Organisation de rencontres et de journées d'information à l'étranger
- Participation dans des salons
- Renforcement des activités d'information et de communication
- Démarchage direct des investisseurs étrangers
- Encadrement des entreprises étrangères implantées en Tunisie en leur intensifiant les visites de terrain.

### **III. Budget**

#### **Présentation générale du budget de l'établissement pour l'année N+1**

Unité : mille dinars

<b>Données des articles</b>	<b>Crédits proposés pour l'année 2020</b>
Dépenses de rémunération	4950.000
Dépenses de fonctionnement	1395.000
Intervention dans le domaine social	63.000
<b>Total dépenses de gestion</b>	<b>6408.000</b>

**Deuxième Titre :**

En dinarsMD

<b>Données des articles</b>	<b>Crédits proposés pour l'année 2020</b>
<b>1- Activités de l'Agence à l'étranger</b>	<b>1800</b>
<b>2- Soutien à l'opération de promotion de l'investissement extérieur</b>	<b>840</b>
<b>3- Programmes qualité, informatique, équipements et aménagement du local</b>	<b>360</b>
– Renforcement du système qualité de l'Agence	20
– Acquisition de divers équipements	50
– Acquisition d'équipements informatiques	<b>100</b>
– Acquisition de moyens de transport	<b>150</b>
– Aménagement du local de l'Agence	<b>20</b>
– Coopération technique	<b>20</b>
<b>Totales dépenses de développement</b>	<b>3000.000</b>